

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-first Parliament, 2011-12-13

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

ENERGY, THE
ENVIRONMENT AND
NATURAL RESOURCES

Chair:
The Honourable RICHARD NEUFELD

Tuesday, February 26, 2013
Thursday, February 28, 2013

Issue No. 38

Seventh and eighth meetings on:

The current state of the safety elements of the
bulk transport of hydrocarbon products in Canada

First (final) meeting on:

Bill C-370, An Act to amend the Canada National Parks Act
(St. Lawrence Islands National Park of Canada)

INCLUDING:

THE SEVENTH REPORT OF THE COMMITTEE
(Bill C-370, An Act to amend the Canada National Parks Act
(St. Lawrence Islands National Park of Canada))

WITNESSES:
(See back cover)

Première session de la
quarante et unième législature, 2011-2012-2013

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent de l'*

ÉNERGIE, DE
L'ENVIRONNEMENT ET
DES RESSOURCES
NATURELLES

Président :
L'honorable RICHARD NEUFELD

Le mardi 26 février 2013
Le jeudi 28 février 2013

Fascicule n^o 38

Septième et huitième réunions concernant :

L'état actuel de la sécurité du
transport en vrac des hydrocarbures au Canada

Première (dernière) réunion concernant :

Le projet de loi C-370, Loi modifiant la
Loi sur les parcs nationaux du Canada
(Parc national des Îles-du-Saint-Laurent du Canada)

Y COMPRIS :

LE SEPTIÈME RAPPORT DU COMITÉ
(Projet de loi C-370, Loi modifiant la
Loi sur les parcs nationaux du Canada
(Parc national des Îles-du-Saint-Laurent du Canada))

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
ENERGY, THE ENVIRONMENT AND
NATURAL RESOURCES

The Honourable Richard Neufeld, *Chair*

The Honourable Grant Mitchell, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Baker, P.C.	Massicotte
Brown	Ogilvie
* Cowan	Patterson
(or Tardif)	Ringuette
Lang	Seidman
* LeBreton, P.C.	Sibbeston
(or Carignan)	Wallace

* Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Ogilvie replaced the Honourable Senator Demers (*February 27, 2013*).

The Honourable Senator Demers replaced the Honourable Senator Johnson (*February 26, 2013*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DE
L'ÉNERGIE, DE L'ENVIRONNEMENT
ET DES RESSOURCES NATURELLES

Président : L'honorable Richard Neufeld

Vice-président : L'honorable Grant Mitchell

et

Les honorables sénateurs :

Baker, C.P.	Massicotte
Brown	Ogilvie
* Cowan	Patterson
(ou Tardif)	Ringuette
Lang	Seidman
* LeBreton, C.P.	Sibbeston
(ou Carignan)	Wallace

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Ogilvie a remplacé l'honorable sénateur Demers (*le 27 février 2013*).

L'honorable sénateur Demers a remplacé l'honorable sénatrice Johnson (*le 26 février 2013*).

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate*, Tuesday, February 26, 2013:

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Runciman, seconded by the Honourable Senator Seidman, for the second reading of Bill C-370, An Act to amend the Canada National Parks Act (St. Lawrence Islands National Park of Canada).

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted.

The bill was then read the second time.

The Honourable Senator Carignan moved, seconded by the Honourable Senator Tkachuk, that the bill be referred to the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources.

The question being put on the motion, it was adopted.

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du mardi 26 février 2013 :

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Runciman, appuyée par l'honorable sénateur Seidman, tendant à la deuxième lecture du projet de loi C-370, Loi modifiant la Loi sur les parcs nationaux du Canada (Parc national des Îles-du-Saint-Laurent du Canada).

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Carignan propose, appuyé par l'honorable sénateur Tkachuk, que le projet de loi soit renvoyé au Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

Gary W. O'Brien

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, February 26, 2013
(63)

[English]

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources met this day, at 6:11 p.m., in room 257, East Block, the deputy chair, the Honourable Grant Mitchell, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Brown, Demers, Lang, Massicotte, Mitchell, Patterson, Seidman and Wallace (8).

Other senator present: The Honourable Senator McCoy (1).

In attendance: Marc LeBlanc and Sam Banks, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, November 28, 2012, the committee continued its examination on the current state of the safety elements of the bulk transport of hydrocarbon products in Canada. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 34.*)

WITNESSES:

Canadian Welding Bureau:

Craig Martin, Vice President, Office of Public Safety.

Western Canadian Spill Services:

Alan McFadyen, President and Chief Operating Officer.

The deputy chair made an opening statement.

Mr. Martin made a statement and answered questions.

The deputy chair made a statement.

Mr. McFadyen made a statement and answered questions.

At 7:53 p.m., the committee adjourned to the call of the deputy chair.

ATTEST:

OTTAWA, Thursday, February 28, 2013
(64)

[English]

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources met this day, at 8:02 a.m., in room 257, East Block, the chair, the Honourable Richard Neufeld, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Brown, Lang, Massicotte, Mitchell, Neufeld, Ogilvie, Patterson, Seidman and Wallace (9).

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 26 février 2013
(63)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui, à 18 h 11, dans la pièce 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable Grant Mitchell (*vice-président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Brown, Demers, Lang, Massicotte, Mitchell, Patterson, Seidman et Wallace (8).

Autre sénateur présent : L'honorable sénatrice McCoy (1).

Également présents : Marc LeBlanc et Sam Banks, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat, le mercredi 28 novembre 2012, le comité poursuit son étude sur l'état actuel de la sécurité du transport en vrac des hydrocarbures au Canada. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 34 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Bureau canadien de soudage :

Craig Martin, vice-président, Bureau de la sécurité publique.

Western Canadian Spill Services :

Alan McFadyen, président et directeur de l'exploitation

Le vice-président fait une déclaration.

M. Martin fait un exposé et répond aux questions.

Le vice-président fait une déclaration.

M. McFadyen fait un exposé et répond aux questions.

À 19 h 53, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la vice-présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le jeudi 28 février 2013
(64)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui, à 8 h 2, dans la pièce 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable Richard Neufeld (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Brown, Lang, Massicotte, Mitchell, Neufeld, Ogilvie, Patterson, Seidman et Wallace (9).

In attendance: Marc LeBlanc and Sam Banks, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, February 26, 2012, the committee began its examination of Bill C-370, An Act to amend the Canada National Parks Act (St. Lawrence Islands National Park of Canada).

WITNESS:

Gord Brown, M.P. for Leeds—Grenville, sponsor of the bill.

The chair made an opening statement.

Mr. Brown made a statement and answered questions.

It was agreed that the committee proceed to clause-by-clause consideration of Bill C-370, An Act to amend the Canada National Parks Act (St. Lawrence Islands National Park of Canada).

It was agreed that the title stand postponed.

It was agreed that clause 1 carry.

It was agreed that the title carry.

It was agreed that the bill carry.

It was agreed that the chair report the bill to the Senate.

At 8:30 a.m., the committee suspended.

At 8:33 a.m., the committee continued, pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, November 28, 2012, its examination on the current state of the safety elements of the bulk transport of hydrocarbon products in Canada. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 34.*)

WITNESS:

Canadian Association of Energy and Pipeline Landowner Associations:

Dave Core, CEO and Director of Federally Regulated Projects (by video conference)

The chair made an opening statement.

Mr. Core made a statement and answered questions.

At 9:23 a.m., the committee suspended.

At 9:25 a.m., pursuant to rule 12-16(1), the committee continued in camera to consider a draft agenda (future business).

Également présents : Marc LeBlanc et Sam Banks, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat, le mardi 26 février 2012, le comité entreprend son examen du projet de loi C-370, Loi modifiant la Loi sur les parcs nationaux du Canada (Parc national des Îles-du-Saint-Laurent).

TÉMOIN :

Gord Brown, député de Leeds—Grenville, parrain du projet de loi.

Le président fait une déclaration.

M. Brown fait un exposé et répond aux questions.

Il est convenu que le comité procède à l'étude article par article du projet de loi C-370, Loi modifiant la Loi sur les parcs nationaux du Canada (Parc national des Îles-du-Saint-Laurent).

Il est convenu de reporter l'étude du titre

Il est convenu d'adopter l'article 1.

Il est convenu d'adopter le titre.

Il est convenu d'adopter le projet de loi.

Il est convenu que le président fasse rapport du projet de loi au Sénat.

À 8 h 30, la séance est suspendue..

À 8 h 33, la séance reprend et, conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat, le mercredi 28 novembre 2012, le comité poursuit son étude sur l'état actuel de la sécurité du transport en vrac des hydrocarbures au Canada. (*Le texte complet de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 34 des délibérations du comité.*)

TÉMOIN :

Canadian Association of Energy and Pipeline Landowner Associations :

Dave Core, PDG et directeur, Projets sous réglementation fédérale (par vidéoconférence).

Le président fait une déclaration.

M. Core fait un exposé et répond aux questions.

À 9 h 23, la séance est suspendue.

À 9 h 25, conformément à l'article 12-16(1) du Règlement, la séance se poursuit à huis clos pour examiner un projet d'ordre du jour (travaux à venir).

At 10:01 a.m., the committee resumed in public for the consideration of the following draft budget:

General Expenses	\$17,253
Activity 1: Washington, D.C.	\$42,438
Activity 2: Halifax, N.S. & Saint John, N.B.	\$107,006
Total	\$166,697

It was agreed that:

The special study budget application (hydrocarbon transportation), for the fiscal year ending March 31, 2014, be approved as amended, taking into consideration the meeting's discussions;

That the chair and deputy chair be empowered to approve the final version; and

That the chair be authorized to submit the application to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration.

At 10:02 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

À 10 h 1, la séance publique reprend pour examiner l'ébauche de budget suivante :

Dépenses générales	17 253 \$
Activité 1 : Washington, D.C.	42 438 \$
Activité 2 : Halifax, N.-É. et Saint John, N.-B.	107 006 \$
Total	166 697 \$

Il est convenu :

Que le budget pour l'étude spéciale (transport des hydrocarbures) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014, soit approuvé, tel que modifié, en prenant en considération la discussion d'aujourd'hui;

Que le président et le vice-président soient autorisés à approuver la version finale du rapport; et

Que le président le soumette à l'approbation du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration.

À 10 h 2, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Lynn Gordon

Clerk of the Committee

REPORT OF THE COMMITTEE

Thursday, February 28, 2013

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources has the honour to present its

SEVENTH REPORT

Your committee, to which was referred Bill C-370, An Act to amend the Canada National Parks Act (St. Lawrence Islands National Park of Canada), has, in obedience to the order of reference of Tuesday, February 26, 2013, examined the said Bill and now reports the same without amendment.

Respectfully submitted,

RAPPORT DU COMITÉ

Le jeudi 28 février 2013

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles a l'honneur de présenter son

SEPTIÈME RAPPORT

Votre comité, auquel a été renvoyé le projet de loi C-370, Loi modifiant la Loi sur les parcs nationaux du Canada (Parc national des Îles-du-Saint-Laurent du Canada), a, conformément à l'ordre de renvoi du mardi 26 février 2013, examiné ledit projet de loi et en fait maintenant rapport sans amendement.

Respectueusement soumis,

Le Président,

RICHARD NEUFELD

Chair

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, February 26, 2013

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources met this day at 6:11 p.m. to study the current state of the safety elements of the bulk transport of hydrocarbon products in Canada.

Senator Grant Mitchell (*Deputy Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Good evening. This is the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources. I welcome everyone who is here in the room and everyone from the public who is watching this on television.

I am Grant Mitchell from Alberta. I am the deputy chair of this committee and am sitting in tonight for our chair, Senator Richard Neufeld from British Columbia, who is regrettably absent. It is my privilege to chair this committee in his absence.

Having introduced myself, I would like to introduce my colleagues around the table. Present are Senator Jacques Demers from Quebec, Senator Paul Massicotte from Quebec, Senator Elaine McCoy from Alberta, Senator Bert Brown from Alberta, Senator Dennis Patterson from Nunavut, Senator Dan Lang from Yukon and Senator Judith Seidman from Quebec.

We have with us hard-working and supportive staff — our clerk Lynn Gordon and our two Library of Parliament analysts, Marc LeBlanc and Sam Banks — who are instrumental in all the work we do.

In November 28, 2012, this committee was authorized by the Senate to initiate a study on the safe transportation of hydrocarbons in Canada. The study will examine and compare domestic and international regulatory regimes, standards and best practices relating to the safe transport of hydrocarbons by transmission pipelines, marine tanker vessels and railcars. The committee has held six meetings to date on this topic and we propose to report by the end of June.

In the first portion of our meeting today we have the pleasure of welcoming Craig Martin, Vice President of the Office of Public Safety from the Canadian Welding Bureau.

Mr. Martin, we received a copy of your opening remarks in advance. I invite you to proceed with them, after which we will have a question and answer session. Thank you very much for being here and welcome.

Craig Martin, Vice President, Office of Public Safety, Canadian Welding Bureau: Thank you, honourable senators, for the opportunity to speak with you today. I am pleased to be able to participate in this important study that the Senate has undertaken related to the safe transport of hydrocarbons. I serve as the Vice President of Public Safety of the Canadian

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 26 février 2013

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui, à 18 h 11, pour étudier l'état actuel de la sécurité du transport en vrac des hydrocarbures au Canada.

Le sénateur Grant Mitchell (*vice-président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bonsoir, mesdames et messieurs. Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles souhaite la bienvenue aux personnes ici présentes et au public qui nous regarde à la télévision.

Je suis Grant Mitchell, de l'Alberta, vice-président du comité. J'occupe ce soir le fauteuil en remplacement du sénateur Richard Neufeld, de la Colombie-Britannique, malheureusement absent.

Je vous présente mes collègues autour de la table : les sénateurs Jacques Demers, du Québec, Paul Massicotte, du Québec, Elaine McCoy, de l'Alberta, Bert Brown, de l'Alberta, Dennis Patterson, du Nunavut, Dan Lang, du Yukon et Judith Seidman, du Québec.

Nous sommes entourés de notre greffière Lynn Gordon et de nos deux analystes de la Bibliothèque du Parlement, Marc LeBlanc et Sam Banks, des auxiliaires infatigables qui jouent un rôle important dans notre travail.

Le 28 novembre 2012, le Sénat a autorisé le comité à entreprendre une étude sur la sécurité du transport des hydrocarbures au Canada. L'étude consistera en l'examen et en la comparaison des régimes réglementaires, des normes et des pratiques exemplaires canadiens et étrangers concernant le transport sans danger des hydrocarbures par pipeline, navire-citerne et wagon-citerne. Le comité a tenu six réunions jusqu'à maintenant sur le sujet et nous envisageons de produire notre rapport avant la fin de juin.

Pour la première partie de notre réunion d'aujourd'hui, nous avons le plaisir d'accueillir M. Craig Martin, vice-président du bureau de la sécurité publique du Bureau canadien de soudage.

Monsieur Martin, nous avons reçu d'avance votre déclaration préliminaire. Je vous invite à la faire, après quoi nous entamerons une période de questions. Je vous remercie d'être ici. Soyez le bienvenu.

Craig Martin, vice-président, Bureau de la sécurité publique, Bureau canadien de soudage : Mesdames et messieurs les sénateurs, je vous remercie de votre invitation. Je suis heureux de participer à cette étude importante du Sénat sur la sécurité du transport des hydrocarbures. Je suis le vice-président du bureau de la sécurité publique du Bureau canadien de soudage, le CWB.

Welding Bureau, known more commonly as the CWB. I will provide a brief overview of our work of the CWB and our work to promote a safe Canadian infrastructure through the use of high-quality welding.

The Canadian Welding Bureau was formed in 1947 to administer the then newly launched CSA standard W47. In the early part of the 20th century, welding was still in its infancy and, as such, was regarded by many engineers and designers as unproven and unreliable. At that time, most structures, vessels and piping systems were joined by riveting. By the 1930s, welding had become common and standards in this area began to take shape. Canadians took a position of leadership in the global welding industry and developed one of the first welding certification standards to ensure that the welding process provided consistently high-quality results.

The CWB is an independent, not-for-profit organization funded solely by the industry that we serve. Since 1947 our certification programs have expanded beyond the welding of steel, and we now offer programs for aluminum welding, resistance welding, welding electrodes and welding inspectors, to name but a few. In all cases, our programs are based on standards produced by the Canadian Standards Association. As the committee has heard previously from Mr. Morton of the CSA, these standards are developed by technical committees representing a balanced matrix of industry, regulators, engineers and users. This ensures that CWB certification programs continue to be relevant to the current needs of industry and the latest technologies and uses.

With offices in Alberta, Manitoba, Ontario, Quebec and Nova Scotia, the CWB's team of 160 staff provide services from Vancouver Island through to Newfoundland. The majority of our services are provided on the shop floor, providing guidance and oversight to multiple industry sectors involved in welding. The CWB is accredited by the Standards Council of Canada as a certification body and is the only national organization with a primary focus on welding.

Today the CWB has over 6,000 welding fabrication companies certified across Canada and throughout the world. The CWB's primary mission is to help protect the safety of Canadians. To support this mission, the CWB provides its services not only to Canadian organizations but also to organizations around the world that supply welded structures and products to Canada.

Each year the CWB witnesses the welding of over 90,000 test plates completed by welders and trains thousands of welding supervisors, welding inspectors and welding engineers. In addition, CWB staff provide an independent review of over 30,000 welding procedures to ensure compliance with national standards and industry best practice.

Je ferai un court survol de son travail et de notre promotion, au Canada, d'infrastructures dont la solidité est due à un soudage de qualité.

Le Bureau canadien de soudage a été créé en 1947 pour appliquer la nouvelle norme W47 de l'Association canadienne de normalisation, la CSA. Dans la première moitié du XX^e siècle, le soudage, encore à ses balbutiements, était pour cela considéré par beaucoup d'ingénieurs et d'architectes comme une technique non éprouvée et peu fiable. À l'époque, la plupart des constructions, des navires et des réseaux de conduites étaient assemblés par rivetage. Dans les années 1930, le soudage s'est répandu, et on a commencé à élaborer des normes pour le domaine. Des Canadiens ont commencé à jouer un rôle de premier plan dans l'industrie mondiale du soudage et ont élaboré la première norme de certification des soudeurs pour que le processus de soudage donne toujours des résultats de qualité.

Le bureau est un organisme indépendant, sans but lucratif, au service de l'industrie qui est son seul bailleur de fonds. Depuis 1947, nos programmes de certification se sont étendus à d'autres domaines que la soudure de l'acier, et nous offrons désormais des programmes pour le soudage de l'aluminium, le soudage par résistance, les électrodes de soudage et les inspecteurs en soudage, notamment. Tous nos programmes se fondent sur les normes de l'Association canadienne de normalisation. Comme l'a dit au comité M. Morton de la CSA, ces normes sont élaborées par des comités techniques où sont représentés de façon équilibrée l'industrie, les organismes de réglementation, les ingénieurs et les utilisateurs. Les programmes de certification du CWB continuent ainsi de correspondre aux besoins actuels de l'industrie et aux technologies et aux utilisations les plus récentes.

Depuis ses bureaux de l'Alberta, du Manitoba, de l'Ontario, du Québec et de la Nouvelle-Écosse, l'équipe de 160 personnes du CWB offre ses services de l'île de Vancouver jusqu'à Terre-Neuve. La majorité de nos services sont fournis au niveau de l'atelier, pour orienter et superviser les divers secteurs industriels employant le soudage. Organisme de certification accrédité par le Conseil canadien des normes, le CWB est le seul organisme national dont l'intérêt premier est le soudage.

Aujourd'hui, il a certifié plus de 6 000 sociétés de fabrication par soudage partout au Canada et dans le monde. Sa principale mission est d'aider à protéger la sécurité des Canadiens. À cette fin, le CWB fournit ses services non seulement à des organisations canadiennes, mais, aussi, à des organisations du monde entier qui fournissent des ouvrages et des produits soudés au Canada.

Chaque année, le CWB assiste à la soudure de plus de 90 000 plaques-échantillons et il forme des milliers de surveillants, d'inspecteurs et d'ingénieurs en soudage. De plus, son personnel examine de façon indépendante plus de 30 000 procédés de soudage pour assurer leur conformité aux normes nationales et aux pratiques exemplaires de l'industrie.

It is this combination of qualified welders, qualified welding supervisors and engineers, and qualified welding procedures that form the core of our certification programs and, in turn, help ensure high quality and safe welds. If one of these elements is missing, the risk of weld quality issues and failure greatly increase.

CWB's welding certification programs have been adopted in several product sectors. For example, fabricators of buildings, bridges and cranes all must be certified under the requirements of national standards and building codes. As a result, these welded product categories have a strong track record of safe performance.

We believe this impressive record of safety can serve as a model for the pipeline industry.

The welding industry contributes over \$5 billion to the Canadian economy and employs over 300,000 individuals. Through our membership and advocacy arm, the Canadian Welding Association, we are actively involved in working with our over-34,000 members to ensure the industry in Canada remains healthy.

Looking at the welding industry as a whole, we face some broad challenges. At the forefront, Canada is in the midst of a skills shortage, and the welding trade is no exception. With an aging demographic and a strong demand for welding professionals in several sectors, including mining and natural resources, an active effort must be made to attract young people to the industry and to ensure that we have the trained labour force required to meet the needs of the industry, now and into the future. We must also work to improve the ease of labour mobility from province to province to ensure that skilled tradespersons can go where they are needed.

In looking at ways to enhance pipeline safety, the CWB sees two main challenges. First, existing standards must be applied consistently. As the committee has heard previously, Canada has a world-class pipeline construction standard, CSA-Z662, which provides industry with best practices to ensure high quality and safe pipelines.

However, the application of this standard does vary from province to province, with each regulator adopting the standard in slightly different ways. This may result in inconsistencies in the application of the standard and create inefficiencies for organizations working in multiple jurisdictions. Related to the welding requirements of this standard, the CWB currently offers an independent review of CSA-Z662 welding procedures to industry to assist in ensuring a consistent approach.

The CWB has seen the value of a central body to oversee welding-related issues in the wide range of industries we serve. This has resulted in a level playing field and a minimum

Cette combinaison de ressources humaines qualifiées et de procédés homologués de soudage est au cœur de nos programmes de certification, qui, à leur tour, aident à assurer la qualité et la sécurité des soudures. L'absence de l'un de ces chaînons augmente considérablement le risque de problèmes de qualité et de défaillance des soudures.

Plusieurs secteurs manufacturiers ont adopté les programmes de certification en soudage du CWB. Par exemple, les constructeurs de bâtiments, de ponts et de grues doivent tous être certifiés conformément aux normes et aux codes nationaux du bâtiment. C'est pourquoi ces catégories de produits soudés ont une excellente réputation de sécurité.

Nous croyons que cet acquis impressionnant peut servir de modèle à l'industrie des pipelines.

Dans l'économie canadienne, l'industrie du soudage, en chiffres, c'est plus de 5 milliards de dollars et plus de 300 000 salariés. Grâce à nos membres et à l'organisme qui défend nos intérêts, l'Association canadienne de soudage, nous collaborons activement, avec nos plus de 34 000 membres, au maintien de l'industrie canadienne en bonne santé.

Dans son ensemble, l'industrie du soudage doit relever d'importants défis. Le premier, c'est que le Canada est au beau milieu d'une pénurie de main-d'œuvre à laquelle le métier de soudeur ne fait pas exception. Alors que la population vieillit et que la demande de soudeurs dans plusieurs secteurs est forte, notamment dans le secteur des mines et des ressources naturelles, nous devons nous efforcer d'attirer les jeunes et de posséder les effectifs formés dont on a besoin pour répondre aux besoins actuels et à venir de l'industrie. Nous devons aussi veiller à faciliter la mobilité de la main-d'œuvre d'une province à l'autre, pour que les soudeurs qualifiés puissent se rendre là où on a besoin d'eux.

Dans la recherche de solutions pour améliorer la sûreté des pipelines, le CWB perçoit deux grandes difficultés. D'abord, il faut appliquer de manière constante les normes en vigueur. Comme le comité l'a entendu dire, le Canada possède une norme de premier ordre pour la construction de pipelines, la norme CSA-Z662, qui met à la disposition de l'industrie des pratiques exemplaires pour assurer la qualité et la sûreté maximales aux pipelines.

Toutefois, l'application de cette norme varie d'une province à l'autre, parce que chaque organisme de réglementation a adopté la norme de manière légèrement différente. Cela peut conduire à des incohérences dans son application et réduire l'efficacité des organisations présentes dans diverses provinces. En ce qui concerne les exigences de la norme en matière de soudage, le CWB offre à l'industrie un examen indépendant des procédés visés, pour aider à assurer une application constante.

Le CWB a constaté qu'un organisme central de supervision des questions de soudage dans la large gamme d'industries qu'il dessert était utile. Il a permis d'uniformiser les règles du jeu, de

competency demonstration for all welding fabricators, as well as an efficient system for those organizations working and supplying product in multiple jurisdictions.

The CWB wants to work with the NEB and other relevant parties to investigate how we can use our unique skill set and services to help ensure that the welded fabrication of pipelines is efficient and safe. If the integrity of welds in our national pipeline infrastructure can be demonstrated through standards and oversight, this will increase the confidence of the public of their safety and the safety of the environment.

Second, a focus must be put on the skilled trades involved in the fabrication of pipelines. A key element in ensuring high-quality welds, and as a result safe pipelines, is to ensure the supply of properly-trained welding personnel. The current skills shortage not only creates difficulties in finding skilled tradespersons but introduces a risk that those doing the work now may not have the level of skill that we have relied on in the past.

The CWB believes there are several things that must be done to address this situation. The creation of a national training curriculum for welders would provide colleges and other training institutions with a current and comprehensive approach to create a first-class generation of skilled trades. Government, industry and training organizations must work together to meet the needs of the future.

To fully meet the needs of industry, we must also work to tap into specific demographics, such as women and Aboriginals, that have not historically been a primary source of skilled trades labour. In addition to training Canadians, a key part of the solution is bringing in skilled foreign workers. The federal government's recent changes to the Federal Skilled Trades Program is a positive step forward, and CWB is also working throughout the world to ensure that potential immigrants in Canada are trained to Canadian standards and requirements so that they are job-ready when they arrive.

Before I wrap up, there is one additional issue that the CWB sees as key to ensuring our infrastructure is safe. Canada enjoys its safe infrastructure in great part to the world-class design, product and safety standards it has in place. With an increased shift offshore of production of both manufactured goods and infrastructure construction, Canada must work to ensure the continuation of the high-quality environment that we have created. With respect to welding, CWB travels the globe to certify and inspect organizations supplying product to Canada, ensuring that they can meet our standards of safety.

demander aux fabricants employant le soudage de faire preuve d'un minimum de compétence et il a contribué à la mise en place d'un système efficace pour les organisations présentes dans plus d'une province et y fournissant des produits.

Le CWB veut collaborer avec l'Office national de l'énergie et d'autres acteurs pour trouver une manière d'employer notre combinaison particulière de compétences et de services afin que la fabrication des pipelines par soudage soit efficace et sans danger. Si on peut prouver la solidité des soudures dans les pipelines du pays, grâce à des normes et à la surveillance, le public sera rassuré quant à la sûreté de ces infrastructures et à la sécurité de l'environnement.

Ensuite, il faut concentrer notre attention sur les métiers spécialisés qui interviennent dans la fabrication des pipelines. Pour assurer la qualité des soudures et, par conséquent la sûreté des pipelines, il faut nécessairement compter sur des soudeurs bien formés. La pénurie actuelle de compétences ne rend pas seulement plus difficile la découverte de candidats qualifiés, mais elle introduit un risque, celui que les personnes exerçant actuellement ce métier puissent ne pas posséder le niveau de compétence sur lequel nous comptons par le passé.

Le CWB préconise plusieurs remèdes à la situation. La création d'un programme national de formation pour les soudeurs procurera aux collèges et aux autres établissements de formation une méthode actuelle et globale pour l'obtention d'une génération de métiers spécialisés hors pair. L'État, l'industrie et les organismes de formation doivent collaborer pour répondre aux besoins de l'avenir.

Pour répondre entièrement aux besoins de l'industrie, nous devons aussi nous efforcer de recruter des candidats dans des segments particuliers de la population comme les femmes et les Autochtones, qui, par le passé, n'ont pas été un bassin important de travailleurs spécialisés. Il n'y a pas que la formation des Canadiens. Une partie importante de la solution se trouve dans la main-d'œuvre étrangère spécialisée. Les modifications récentes apportées au Programme fédéral des métiers spécialisés est un pas dans la bonne direction, et le CWB travaille aussi dans le monde entier pour faire en sorte que les immigrants susceptibles d'arriver au Canada soient formés aux normes et aux exigences canadiennes pour être prêts à occuper un emploi à leur arrivée.

Avant de conclure, je tiens à parler d'une question supplémentaire que le CWB considère comme indispensable à la sûreté de nos infrastructures. Ces infrastructures ne posent aucun danger en grande partie grâce aux normes de premier ordre que le Canada a mises en place pour la sécurité, les produits et la conception. Alors qu'on fait de plus en plus appel à l'étranger pour produire des biens manufacturés et construire des infrastructures, le Canada doit s'assurer du maintien de l'environnement de qualité que nous avons créé. En ce qui concerne le soudage, le CWB parcourt le monde entier pour certifier et inspecter les organisations qui fournissent des produits au Canada, afin de s'assurer qu'elles peuvent satisfaire à nos normes de sécurité.

We urge all parties involved, both government and industry, to ensure that Canadian standards are in force regardless of where production takes place. This is key if we are to continue to enjoy the high level of confidence the Canadian public has in our national infrastructure.

The Canadian Welding Bureau has a strong track record of success in the structural steel industry, leveraging its unique national approach to ensuring weld integrity and the resulting safety of all Canadians. We believe the approach in this industry segment can translate well into the pipeline industry. We look forward to working with industry to assist them in continually improving the safety and integrity of our national pipeline infrastructure.

The Deputy Chair: Thank you very much, Mr. Martin. We will turn to questions now.

Senator Lang: I would like to thank our witnesses for being so patient with this committee's late start.

I am a bit confused. I read through my notes and have listened to what you have said, and my understanding is that you have the responsibility to inspect welds. Then I go further into what you have presented to us, and you want to work with the National Energy Board so you can use your unique skill sets. Who is responsible for inspecting the welds on pipelines?

Mr. Martin: The CWB is mandated through several product and safety standards to be the independent third party. Within the pipeline world, that does not exist. The role that we play for pipelines when it comes to weld inspection is up to the regulators and the owners of the pipelines to dictate, following CSA-Z662, as to who can inspect those.

CWB does play a role at present in the sense that we certify the welding inspectors and we provide them with an endorsement or a qualification to the Z662 standard so they can demonstrate that the weld inspection is done. We do not actually inspect welds made upon a product basis; we certify the organizations doing the welding. We ensure that the welders are competent, that the people overseeing the work are competent and that they have a weld procedure or a recipe, if you will, to follow.

In the pipeline world, those roles are split up with different jurisdictional bodies, depending on whether it is a national or provincial pipeline, and also depending on the pleasure of the regulator.

Senator Lang: That leads me to another question. In your presentation you indicated the provinces had different standards or different requirements for welds. Could you explain that to me? It would seem to me that a pipeline is a pipeline and a weld is a weld.

Mr. Martin: Correct. The requirements in Z662 on the technical side are very consistently applied. The way the Z662 standard is adopted by the different regulatory bodies differs, and they can add new requirements. Around your question of who witnesses the weld test and who does the inspection, they can add

Nous recommandons vivement à tous les acteurs, à l'État comme à l'industrie, de s'assurer du maintien en vigueur des normes canadiennes, quel que soit l'endroit où la production a lieu. C'est une condition indispensable au maintien de l'immense confiance du public canadien dans nos infrastructures nationales.

Le Bureau canadien de soudage possède une excellente réputation de succès dans l'industrie de l'acier de construction, s'étant servi de sa position nationale unique pour assurer l'intégrité des soudures et la sécurité résultante de tous les Canadiens. Nous croyons qu'on peut très bien transmettre la méthode appliquée dans ce segment de l'industrie à l'industrie des pipelines. Nous avons hâte de collaborer avec l'industrie pour l'aider à continuellement améliorer la sûreté et l'intégrité de nos pipelines nationales.

Le vice-président : Merci beaucoup, monsieur Martin. Nous entamons maintenant la période de questions.

Le sénateur Lang : Je remercie nos témoins de leur patience, à cause de l'heure tardive du début de la réunion.

Je suis un peu embrouillé. J'ai relu mes notes et écouté vos propos. Je crois comprendre que votre responsabilité est l'inspection des soudures. Ensuite, d'après votre exposé, vous voulez collaborer avec l'Office national de l'énergie, pour utiliser vos compétences particulières. Qui est chargé de l'inspection des soudures des pipelines?

M. Martin : En vertu de plusieurs normes sur les produits et la sécurité, le CWB joue le rôle de tiers indépendant. Dans l'univers des pipelines, il n'existe rien de tel. Notre rôle, dans l'inspection des soudures des pipelines, est laissé à la décision des organismes de réglementation et des propriétaires des pipelines, conformément à la norme CSA-Z662.

Le rôle actuel du CWB est de certifier les inspecteurs en soudage et de leur donner notre aval ou de les qualifier pour la norme Z662, de sorte qu'ils peuvent prouver que les soudures sont inspectées. En fait, nous n'inspectons pas les soudures sur un produit; nous certifions les organisations qui font le soudage. Nous vérifions la compétence des soudeurs et des inspecteurs et l'emploi d'un procédé, d'une recette, si vous voulez, pour le soudage.

Dans le secteur des pipelines, ces rôles sont partagés entre différents organismes, en fonction de la nature du pipeline, national ou provincial, et aussi au gré de l'organisme de réglementation.

Le sénateur Lang : Cela m'amène à une autre question. Dans votre exposé, vous avez dit que les provinces possédaient différentes normes ou différentes exigences pour les soudures. Pouvez-vous m'expliquer cela? Il me semble qu'un pipeline, c'est un pipeline, et qu'une soudure est une soudure.

M. Martin : C'est juste. Les exigences techniques de la norme Z662 sont toujours appliquées de la même façon. C'est le mode d'adoption de la norme par les différents organismes de réglementation qui diffère, et ils peuvent ajouter de nouvelles exigences relativement aux témoins qui assistent aux épreuves de

different requirements. Welding on its own, as a science, is very consistent. Welding is welding, and you cannot do it differently in one province or another.

However, the level of oversight and the regulatory body's input on who looks at the welding procedures and who validates welder qualifications may vary from province to province, depending on how they adopt that.

Senator Lang: I would like to go further on the question of welds and what happens after you have gone through the process of the safety inspections and the actual pipelines in place at the present time. The committee has received information that on average, if I am not mistaken, we could have up to 10 or 12 ruptures a year on pipelines in Canada. I think those statistics are fairly accurate, though I am going on memory here. Do you have any idea how many of these ruptures have been caused by faulty welds?

Mr. Martin: No. I would have to do some research to get back to you on that. Ruptures in pipelines can happen through a number of mechanisms: It could be weld failure, corrosion related or it could be a failure of the base metal itself. We could provide information in the form of statistics back to this committee.

Senator Lang: The key question for us is on the competency of the welds being employed in the pipeline industry and whether any of the ruptures that have taken place are attributed to faulty welds. I understand the corrosion and other aspects.

Mr. Martin: I would not be able to answer that question today. I would have to do some research.

Senator Lang: You could get back to us. Thank you very much.

Senator Wallace: Mr. Martin, on the training and certification of welders that you oversee, perhaps you could explain to us how you train a welder. How long does it take? Are there written exams? Is there an educational background expected? Perhaps take us through that.

Mr. Martin: That is an excellent question. When training welders, there are many different career paths or ways when you ask someone how they became a welder. In our system in Canada, the earliest exposure for training of welders happens at the high school level. Many of the people in our industry will receive their initial training in high school and then they would normally do one of three methods. They could go to a community-type college and take usually somewhere between a one and a two-year welding program. They may go join a union — the iron workers and boiler makers, that type of institution — that has their own in-house training programs. Again, it would be a one or two-year program. There are also a number of private training institutions. In those cases, they are usually accelerated because it is a full-time, 40-hours-a-week training program.

soudage et aux inspecteurs. La technique du soudage, en soi, ne change pas beaucoup. On ne peut pas l'appliquer d'une façon différente d'une province à l'autre.

Toutefois, le niveau de surveillance et l'apport de l'organisme de réglementation dans la désignation de l'inspecteur en soudage et de la validation des compétences des soudeurs peuvent varier d'une province à l'autre, selon les modalités d'adoption de la norme.

Le sénateur Lang : Je voudrais approfondir la question des soudures et de ce qui vient après l'inspection de sécurité et la question des pipelines actuellement installés. D'après les renseignements obtenus par le comité, il y a en moyenne, si je ne m'abuse, jusqu'à 10 ou 12 ruptures de pipelines par année au Canada. Je pense que ces chiffres sont assez justes, même si je les cite de mémoire. Savez-vous combien de ces ruptures ont été provoquées par des soudures défectueuses?

M. Martin : Non. Je devrai me renseigner. Le phénomène peut être attribué à un certain nombre de facteurs : rupture d'une soudure, corrosion ou défaillance du métal de la canalisation. Nous pouvons fournir des statistiques à ce sujet au comité.

Le sénateur Lang : La question centrale, pour nous, c'est la qualité des soudures employées dans l'industrie des pipelines, et nous voulons savoir si les ruptures sont attribuables à des soudures défectueuses. Je comprends l'influence possible de la corrosion et d'autres facteurs.

M. Martin : Je ne peux pas répondre à cette question aujourd'hui. Je devrai trouver l'information.

Le sénateur Lang : Vous pourriez nous la communiquer. Merci beaucoup.

Le sénateur Wallace : Monsieur Martin, en ce qui concerne la formation et la certification des soudeurs que vous supervisez, vous pourriez peut-être nous expliquer comment on forme un soudeur. Combien de temps faut-il? Y a-t-il des examens écrits? Quel est le parcours prévu dans les études? Si vous voulez bien nous renseigner à ce sujet.

M. Martin : C'est une excellente question. Pour devenir soudeur, de nombreux parcours sont possibles. Au Canada, une première possibilité de formation est offerte à l'école secondaire. C'est là que beaucoup de nos soudeurs ont reçu leur première formation, après quoi trois parcours s'offrent normalement à eux. Ils peuvent fréquenter un collège communautaire, dans un programme en soudage d'une durée d'un à deux ans, habituellement. Ils peuvent adhérer à un syndicat, par exemple les ouvriers du fer et les chaudronniers, qui possèdent leurs propres programmes internes de formation, d'une durée, encore une fois, d'un an ou deux. Un certain nombre d'établissements privés qui donnent aussi un cours habituellement accéléré, parce que c'est à plein temps, 40 heures par semaine.

The material covered is both theoretical and practical. In theory, it is possible to become a certified or qualified welder simply through the demonstration of a practical test. However, what industry normally demands, especially if you get into journeypersons, the Red Seal trade, is also a theoretical component. We cover issues of general workplace safety, welding specific safety, the ability to read drawings and blueprint, basic metallurgy and quality control, normally combined with an emphasis on the practical side.

In a welder program, typically no more than 30 percent of the training they go through would be theoretical in nature, so 70 per cent would be practical skills. Their primary role is to translate the welding procedure that the welding supervisor and engineer develop for the materials being joined to make a high-quality weld. They would spend the majority of the time on the practical side.

As I mentioned, we have put programs in place throughout the world. That 70/30 is the basis of our program. We want to ensure they have the practical skill set.

We offer many other training programs to welders looking to upgrade to welding inspectors, technicians or technologists. There is more emphasis on the theoretical knowledge than there would be on the practical side.

Senator Wallace: Since your organization is doing the certification, and you described a lot, it depends on the circumstances. I suppose it also depends on the background an individual has before he comes to you for that certification, whether he has taken it welding in school or it has all been on-the-job.

Do you have a formalized checklist you take the applicants through that they have to meet? For example, there are certain standards one must meet to get a degree from university. Do you have a set standard that everyone you certify has to meet?

Mr. Martin: Absolutely. The CSA standards that we administer and follow define the competency requirements for each type of individual in the welding process. For supervisory and engineering roles, it defines the minimum education and experience requirements before you can declare that person certified.

At the same time, we also do an independent verification, normally through an examination process, to ensure that they have those skills. Since it is a certification, there is an ongoing verification. It is not a diploma where you have it, hang it on the wall and it is good for life. Certification implies by definition that there is an ongoing verification.

With welders, the standard again defines the competency, but there are different practical tests of varying degrees of difficulty that reflect the type of work the individual is being expected to do. If you make simplistic welds on basic processes on common materials, there is one test. If you want to do complex, high-

La formation est à la fois théorique et pratique. En principe, on peut devenir soudeur certifié ou qualifié simplement par la réussite d'une épreuve pratique. Cependant, l'industrie exige aussi, normalement, une formation théorique, particulièrement des compagnons d'apprentissage, dans le métier désigné Sceau rouge. Nous abordons les questions de sécurité générale au travail, de sécurité propre au soudage, la lecture de plans et de dessins, les rudiments de la métallurgie et de la maîtrise de la qualité, normalement combinés de manière à insister sur leur aspect pratique.

Dans un programme offert aux candidats soudeurs, on ne consacre ordinairement pas plus de 30 p. 100 à la théorie; la part de la pratique est donc de 70 p. 100. Le but premier est d'obtenir, par le procédé de soudage élaboré par le surveillant et l'ingénieur en soudage pour les matériaux à assembler, une soudure de qualité. On privilégie donc l'aspect pratique.

Comme j'ai mentionné, nous avons mis des programmes sur pied dans le monde entier, selon le rapport précité de 70 et de 30 p. 100. Nous voulons que les candidats acquièrent la brochette de compétences pratiques recherchées.

Nous offrons beaucoup d'autres programmes de formation aux soudeurs qui veulent devenir inspecteurs, techniciens ou technologues en soudage. Nous insistons alors plus sur la théorie que sur la pratique.

Le sénateur Wallace : Comme votre organisation s'occupe de certification, sur laquelle vous vous êtes étendu, cela dépend des circonstances. Je suppose que cela dépend aussi des antécédents de l'individu qui s'adresse à vous pour obtenir cette certification, qu'il soit passé par l'école ou qu'il ait appris uniquement sur le tas.

Avez-vous une liste officielle de contrôle pour les candidats que vous rencontrez? Par exemple, le futur diplômé universitaire doit satisfaire à certaines normes. Est-ce la même chose pour vos candidats à la certification?

M. Martin : Absolument. Les normes CSA que nous appliquons et que nous suivons définissent les compétences exigées de chaque type d'individu dans la filière soudage. Pour les surveillants et les ingénieurs, elles définissent le minimum d'études et d'expérience à posséder pour obtenir la certification.

En même temps, nous faisons aussi une vérification indépendante, normalement par un examen, pour nous assurer que les candidats possèdent ces compétences. Comme il s'agit de certification, la vérification est, par définition, permanente. Ce n'est pas un diplôme valable pour toute la vie et qu'on peut encadrer.

Pour les soudeurs, la norme définit aussi la compétence, mais différentes épreuves pratiques, de difficulté variable, reflètent le type de travail auquel on s'attend des candidats. Une épreuve est prévue pour le soudeur qui fait un travail simple sur des matériaux ordinaires selon des procédés élémentaires. Une

strength alloy steels on an open route piping situation, it is another test. Individuals can work their way up and hold multiple qualifications. Everything we do is defined by the standards, by the industry; this is what industry says the competency levels should be.

Senator Wallace: I have a second question, but I could leave it to second round.

Senator McCoy: Thank you for being here and for your patience, as we have already said.

Mr. Martin: Not a problem.

Senator McCoy: First, let me say that I have no technical backing in this area whatsoever. A constituent who is a former inspector and presumably has all the technical background that you and your colleagues have emailed me and told me there are several different kinds of welding processes. I thought I caught you alluding to that in one of your earlier answers.

Mr. Martin: Yes.

Senator McCoy: Could you explain that to me?

Mr. Martin: Again, that is an excellent question. I mentioned that the standard defines the different levels of competency. Part of that is based on the complexity of the welds they are making, but the welding process itself is also what we call an essential variable. If it changes, you need to demonstrate competency again.

When most of us think of welding, we are familiar with shielded metal arc welding or stick welding, which looks like a coat hanger with coating on it and as you weld, it melts away. That is a welding process that has been around since the 1930s and earlier. Industry is shifting to semi-automatic processes where it is still manually manipulated by the welder, but what you are melting off is being fed on a large spool. It is more efficient because you do not have to change the rod. You can weld at faster speeds.

The shift is also toward automation. There is a new category out there called a welding operator. That is someone who has to set up fairly complex equipment — usually computer controlled robotic systems, automated tracking systems — and that does the work. It takes a bit of the human error factor out of the welding process. It adds cost to the industry up front, but over time there is a very fast payback on the equipment. It has also pushed industry to recognize that they need an entirely different skill set of people to operate that equipment. You need more techie people as opposed to hands-on people to do that.

There are varying welding processes used depending on the type of manufacturing.

In pipelines, quite often there are multiple processes used in the same weld. The root of the weld — the initial pass — may be put in one process and the fill of the rest of the joint may be put in another process. There may be concern about the quality of that

autre, pour celui qui veut réaliser des soudures complexes, sur des alliages d'acier à haute résistance pour une canalisation ouverte. Chacun peut gravir les échelons et posséder des qualifications multiples. Tout ce que nous faisons est défini dans les normes, par l'industrie; c'est le niveau de compétence fixé par l'industrie.

Le sénateur Wallace : J'ai une autre question, mais je pourrais la réserver pour la deuxième série d'interventions.

La sénatrice McCoy : Merci d'être ici et merci aussi de votre patience, comme nous l'avons déjà dit.

M. Martin : De rien.

La sénatrice McCoy : Permettez-moi d'abord de dire que je n'ai aucun bagage technique dans ce domaine, aucun. Un de mes électeurs, qui a déjà été inspecteur et qui, je pense, possède toute la documentation technique que vous et vos collègues m'avez envoyée par courriel, m'a expliqué qu'il existe différents types de procédés de soudage. Je pense que vous y avez fait allusion dans l'une de vos réponses précédentes.

M. Martin : En effet.

La sénatrice McCoy : Pourriez-vous m'expliquer cela?

M. Martin : Encore une excellente question. J'ai mentionné que la norme définit différents niveaux de compétence. Une partie se fonde sur la complexité des soudures, mais le procédé de soudure lui-même est également ce que nous appelons une variable essentielle. S'il change, il faut, prouver encore sa compétence.

La plupart d'entre nous connaissent, en fait de soudage, le procédé à l'arc avec électrode enrobée, le soudage à la baguette, qui rappelle le métal d'un cintre, mais enrobé, qui fond au fur et à mesure de l'opération. Il existe depuis les années 1930 et même avant. L'industrie est en train d'adopter des procédés semi-automatiques, encore commandés à la main par le soudeur mais dont l'électrode fusible est alimentée par une grosse bobine. C'est plus efficace, parce qu'il n'est plus nécessaire de remplacer la baguette. On peut souder à de plus grandes vitesses.

L'évolution conduit aussi vers l'automatisation. Il existe une nouvelle catégorie d'emploi, l'« opérateur de soudeuse ». Il doit monter de l'équipement assez complexe, habituellement des systèmes robotiques commandés par ordinateur, des systèmes automatisés de repérage, à qui on confie le travail. On diminue ainsi le risque d'erreur humaine dans le soudage. Au départ, c'est cher, mais le délai de récupération est très court. Cela a aussi conduit l'industrie à reconnaître qu'elle avait besoin, pour conduire cet équipement, de personnes qui possédaient un ensemble tout à fait différent de compétences. Des technos plutôt que des artisans.

Les procédés de soudage varient selon le type de fabrication.

Dans les pipelines, on utilise très souvent pour la même soudure différents procédés. La racine de la soudure, exécutée à la première passe, peut être réalisée par un procédé, tandis que le remplissage du reste du joint peut être réalisé au moyen d'un autre

first pass, which is theoretically the most difficult, and they use a process where the welder has more control. The next one is little easier and they will build that up using a faster process to have the maximum efficiency.

Senator McCoy: We are talking about taking two pieces of pipe and joining them.

Mr. Martin: That is correct.

Senator McCoy: Do they start and build up the welds? I think CEPA said something about that. I did not know that.

Mr. Martin: That is right. I am generalizing, but on pipeline welds, critical welds, you are looking for 100 per cent penetration, meaning the entire thickness of the material is completely fused. There are other, less critical applications where you can have partial fusion, but in pipeline welds —

Senator McCoy: They are under pressure.

Mr. Martin: They are under pressure, correct.

Senator McCoy: My very quick instructor said there is a process called F3 and a process called hydrogen welding. Can you explain the difference between them?

Mr. Martin: The F numbers he is referring to describe the type of electrode on the shielded metal arc process being used. There is F3 and F4 is the other one. An F3 electrode is easier to manipulate; it is easier for the operator to control. However it is called a non-low hydrogen electrode. In welding, hydrogen is the enemy. As metal melts from the atmosphere, hydrogen breaks down from the atmosphere and goes into the weld. Hydrogen and weld metal do not like to mix. When the weld cools we talk about cracking, which is the most critical fault in welding. If hydrogen gets trapped in a weld when the weld cools, it may not be immediately apparent. It may happen over a number of weeks. That hydrogen wants to get out, and it forces its way out as a crack.

An F3 electrode is used in applications where low hydrogen control is not critical. It might be because the material is not susceptible to hydrogen or it might be a weld that is not under high stress or high restraint, so cracking is unlikely to occur. An F4, or low-hydrogen, electrode has a coating that protects the molten metal from hydrogen penetration, meaning it is a much safer weld if that weld is under high pressure.

Normally in a pipeline weld, hydrogen control is something they are concerned about. The standards address that by dictating the use of certain types of electrodes.

The training, though, is different. In most training, you start with an F3, because it is easier, and then you work your way up to an F4. That is a performance variable in a welder qualification.

procédé. On peut s'inquiéter de la qualité de la racine, qui, théoriquement, est la plus difficile à faire, et on utilise un procédé sur lequel le soudeur possède une plus grande maîtrise. La soudure suivante est un peu plus facile à effectuer, et on remplira le joint au moyen d'un processus rapide, pour maximiser l'efficacité.

La sénatrice McCoy : Nous parlons de la jonction de deux pièces de tuyau.

M. Martin : C'est exact.

La sénatrice McCoy : Après une première passe, est-ce qu'on ajoute du métal aux soudures? Je pense que l'Association canadienne de pipelines d'énergie y a fait allusion. J'ignorais cela.

M. Martin : C'est exact. Je généralise, mais, dans les pipelines, on cherche, pour les soudures très importantes, une pénétration de 100 p. 100, ce qui signifie la fusion complète du matériau sur toute l'épaisseur. Il existe des applications moins critiques, qui tolèrent une fusion partielle, mais, dans les soudures des pipelines...

La sénatrice McCoy : Cela se fait sous pression.

M. Martin : Sous pression, effectivement.

La sénatrice McCoy : Ma source de renseignements m'a dit qu'il existait un procédé appelé « F3 » et un procédé de soudure à l'hydrogène. Pouvez-vous expliquer la différence entre les deux?

M. Martin : Les chiffres suivant le F décrivent le type d'électrode dans le soudage à la baguette. Il y a les électrodes F3 et F4. L'électrode F3 est plus facile à manipuler; sa maîtrise est plus facile. Cependant, elle n'est pas à bas hydrogène. En soudage, l'hydrogène est un indésirable. Pendant la fusion du métal, l'hydrogène de l'atmosphère pénètre dans la soudure. Il ne donne pas un bon mélange avec le métal de la soudure. Lors du refroidissement de la soudure, il se forme des fissures qui sont le défaut le plus grave en soudage. Si l'hydrogène est piégé dans une soudure lors du refroidissement, sa présence peut ne pas être immédiatement visible. Elle peut se révéler au bout d'un certain nombre de semaines. L'hydrogène veut s'échapper et, en s'échappant, il forme une fissure.

L'électrode F3 sert dans les applications où la faible maîtrise de l'hydrogène est sans conséquence grave, soit parce que le matériau n'est pas susceptible à l'hydrogène, soit parce que la soudure ne subit pas d'effort ou de contrainte élevée, ce qui rend la fissuration peu probable. L'enrobage de l'électrode F4, à bas hydrogène, protège le métal fondu contre la pénétration de l'hydrogène. La soudure résiste beaucoup mieux à une forte pression.

Normalement, comme l'hydrogène est un indésirable dans la soudure d'un pipeline, les normes préconisent l'emploi de certaines électrodes.

La formation à leur emploi est cependant différente. Dans la plupart des cours, on débute par l'électrode F3, facile à utiliser, puis on accède à la F4. C'est une variable dans la qualification du

An F4-qualified welder can weld F4 and F3, but not vice versa. They have to demonstrate that they have the competency to weld that more difficult electrode.

Senator McCoy: Are you telling us that pipelines are using the low hydrogen technology?

Mr. Martin: Typically. It depends on the application and on the materials being welded, but the CSA-Z662 standard would be very clear on what electrodes are appropriate and for which application. Standards do permit the use of non-low hydrogen electrodes, but it is usually under fairly restricted conditions.

Typically on a high-pressure, critical weld, a low-hydrogen electrode would not be permitted. Again, though, it would be up to the technical standard to define those situations.

Senator McCoy: We should probably ask the pipeline companies themselves how much of each weld they have employed on their systems, should we not?

Mr. Martin: You could. To be honest, though, the amount of welding is not the critical factor. If there are 10 welds or 10,000 welds, it all comes down to the quality of those welds.

Senator McCoy: Yes.

Mr. Martin: In any design and construction process, most designers want to minimize the amount of welding because that adds cost and potential risks; every joint that you make, if it is not done correctly, adds more risk. In most cases, minimizing the number of welds made on a project is critical.

At the end of the day, the critical thing is to ensure that the person making that weld is competent, that they have a procedure — that somebody has thought about how to join those two pieces of metal. Questions like whether we should be using a low hydrogen or a non-low hydrogen electrode are part of the analysis that has to be done.

I mentioned that on average we review 30,000 welding procedures a year. One of the things we always check is what consumable or electrode they are using and if it is appropriate for that material based on the guidance of the standard and, in some cases, based on best practice. We may recommend, “The standard does allow it, but here are some of the risks that you might incur if you do that. We would recommend you look in a different direction.”

Senator Demers: I am in school here; I am replacing Senator Johnson tonight. You said you bring \$5 billion to the economy and you hire 300,000 people. That is huge.

soudeur. Le soudeur qualifié à l'emploi de la F4 peut utiliser les électrodes F4 et F3, mais l'inverse ne se peut pas. Il faut prouver sa compétence au soudage avec cette électrode difficile à utiliser.

La sénatrice McCoy : Êtes-vous en train de dire que, pour les pipelines, on utilise des électrodes à bas hydrogène?

M. Martin : Ordinairement, oui. Tout dépend de l'application et des matériaux qu'on soude, mais la norme CSA-Z662 précise très clairement quelles électrodes conviennent à telle application. Les normes autorisent l'emploi d'électrodes qui ne sont pas à bas hydrogène, mais c'est habituellement dans des conditions assez bien limitées.

Ordinairement, pour réaliser une soudure très importante, qui serait soumise à une forte pression, on n'autoriserait pas une électrode à bas hydrogène. Encore une fois, cependant, la norme technique précise ces situations.

La sénatrice McCoy : Ne devrions-nous pas demander aux sociétés qui exploitent des pipelines combien de chacune des sortes de soudures elles ont employées pour leurs pipelines?

M. Martin : Vous pourriez. Bien franchement, cependant, le nombre de soudures n'est pas le facteur décisif. Peu importe le nombre, 10 ou 10 000, cela revient toujours à leur qualité.

La sénatrice McCoy : Oui.

M. Martin : Dans tout procédé de conception et de construction, la plupart des architectes veulent réduire au minimum le nombre de soudures, parce que ce facteur augmente les coûts et les risques; chaque joint, s'il n'est pas fait correctement, augmente le risque. Dans la plupart des cas, il est indispensable de réduire au minimum le nombre de soudures réalisées dans un chantier.

En fin de compte, il s'agit de s'assurer que le soudeur est compétent, qu'il emploie une marche à suivre, qu'il a réfléchi à la façon de réunir les deux pièces de métal. Le choix d'une électrode à bas hydrogène ou non fait partie de l'analyse à effectuer.

J'ai mentionné que, en moyenne, nous examinons 30 000 procédés de soudage par année. Nous vérifions toujours le type d'électrode utilisé et sa compatibilité avec le matériau, en nous fiant à la norme et, dans certains cas, aux pratiques exemplaires. Le cas échéant, nous pouvons recommander la recherche d'une autre solution, en raison des risques possibles, même si la norme autorise telle combinaison.

Le sénateur Demers : Je me sens à l'école; ce soir, je remplace le sénateur Johnson. Vous avez dit que votre contribution à l'économie était de 5 milliards de dollars et que vous employez 300 000 personnes. C'est énorme.

Can you outline the new technology, or has it changed over time? You talked about safety. It is a very dangerous job — not that I know about it, but it is from what I hear and you have said. Has the technology changed over the years?

Mr. Martin: Yes, absolutely.

Before I start, I will answer your question about the \$5 billion and 300,000 people. The reason for that is because welding is everywhere; from pacemakers that people have, to the cars that they drive, to the airplanes they fly in, to the bridges they go over, welding is there. It is a horizontal industry; it cuts across everything that is built.

In terms of technology, things have changed a lot. There have been new welding processes, which are new ways of joining materials. We talked about stick welding. Now it has evolved into gas tungsten arc, gas metal arc and robotic applications.

The materials that are being joined have changed; they have progressed. The properties they possess have vastly improved, but it has also introduced welding challenges. The consumables we use — the filler wires that we melt off to join them — have changed. The techniques that individuals have to employ to weld those materials have changed. Factors like preheat, which might not have been an issue in the past for traditional steels, are now a critical issue. Any upset in the heat input that is put into a joint can change the metallurgical properties and can result in failure.

The equipment that people are using to weld has vastly changed. In the past, you would have, essentially, what was a large transformer with a crank on it, and it was completely manual. Now you have equipment that has more powerful computers than are sitting on your desk. They are completely computer controlled, where the operator can punch in “I want this material, at this thickness, et cetera, et cetera,” and all the variables are done for him.

There are also new technologies that control the behaviour of the welding arc. Arcs can be pulsed from high current to low current in milliseconds, and that creates better, faster welding, more reliable welding, and welding in positions and situations that would never be dreamed of in the past can now be handled.

There are new technologies being developed all the time to deal with new materials and to make the industry more efficient.

As mentioned, the challenge for industry is keeping up with that. The standards have to keep up with it, but the industry needs to keep up with it, as well. The challenge is that it is easy to buy the equipment, but then they have to train the individuals to show that they are competent.

Pouvez-vous nous faire un exposé des nouvelles technologies? Ont-elles changé au fil des ans? Vous avez parlé de sécurité. C'est une profession qui présente beaucoup de dangers, que je ne connais pas personnellement, mais c'est ce que je déduis de vos propos et de ce qu'on me dit. Est-ce que la technologie a évolué?

M. Martin : Oui, absolument.

Avant de poursuivre dans cette voie, je vais répondre à votre question sur les 5 milliards de dollars et les 300 000 employés. L'explication, c'est que le soudage est omniprésent : des régulateurs cardiaques aux automobiles, en passant par les avions et les ponts. C'est une industrie horizontale, présente dans tout ce qui se construit.

La technologie a beaucoup évolué. De nouveaux procédés de soudage, de nouvelles façons de joindre des matériaux, sont apparus. Nous avons mentionné le soudage à la baguette. Nous avons maintenant le soudage à l'électrode de tungstène et le soudage à l'arc sous gaz avec fil plein, ainsi que des applications de la robotique.

Les matériaux à souder ont aussi évolué. Leurs propriétés se sont considérablement améliorées, mais ça a également présenté des difficultés nouvelles pour les soudeurs. Les produits consommables, les fils de métal fusibles servant à joindre les pièces, ont évolué. Les techniques employées pour souder ces matériaux ont changé. Des facteurs comme le préchauffage, qui n'aurait pas été une cause de problème dans le passé, pour les aciers traditionnels, sont désormais très importants. Toute perturbation dans l'apport de chaleur dans un joint peut modifier les propriétés métallurgiques et conduire à une défaillance.

Le matériel de soudage a beaucoup changé. Dans le passé, au fond, on avait un gros transformateur à manivelle, et tout était manuel. Désormais, le matériel est associé à de puissants ordinateurs de bureau. Tout est commandé par ordinateur. L'opérateur n'a qu'à préciser la nature du matériau, son épaisseur, et ainsi de suite. Toutes les variables, c'est l'ordinateur qui s'en occupe pour lui.

De nouvelles techniques permettent de maîtriser le comportement de l'arc de soudage. L'arc peut jaillir sous l'impulsion du passage, en quelques millisecondes, d'un courant fort à un courant faible, ce qui permet un soudage meilleur, plus rapide, aux résultats plus fiables, dans des positions et des situations auxquelles on n'aurait jamais osé rêver dans le passé.

De nouvelles techniques font sans cesse leur apparition pour s'adapter aux nouveaux matériaux et pour augmenter l'efficacité de l'industrie.

Comme j'ai mentionné, la difficulté, pour l'industrie, consiste à se maintenir au niveau. Les normes aussi doivent se maintenir au niveau, mais c'est aussi l'affaire de l'industrie. La difficulté, c'est qu'il est facile de se procurer l'équipement, mais il faut ensuite former les soudeurs pour montrer qu'ils sont compétents.

Senator Demers: There has been talk — and certainly you will clarify this — that at one point there was a shortage of welders.

Mr. Martin: Yes.

Senator Demers: It has to be a good-paying job because it is a dangerous job and a specific job. Not everybody could go up on top of a bridge or different places. How do you bring more people in, because a lot of people are looking for jobs? How do you bring them into a job that could earn a good living and it is very professional?

Mr. Martin: I could talk about this for hours, but I will not.

Being in the industry, we recognize that the opportunities for skilled trades, and welding in particular, are enormous. We are dealing with some history, though. Back in the 1980s and early 1990s, colleges and high schools got out of the skilled trades training program, generally speaking. It still existed to a certain extent, but it was, quite frankly, cheaper to replace welding equipment and machine shops with computers. There was a vision at that time that we would all be sitting behind desks on computers and it would be a total service economy.

That has not happened, and now we are facing that shortage because of the aging population.

Luckily, colleges and high schools have responded to that. In the past 10 years, they have put a new emphasis on it. They are recognizing that we have this shortage. The problem is that it takes some time to catch up.

The other problem we are dealing with is the attitudes of parents and students. We know that there was a study done by Skills Canada. If I get my numbers right, they say that 40 per cent of the jobs in the next 20 years will be skills-related but only about 35 per cent of students have considered skilled trades as a career. Then when you get to parents, there are about 24 per cent who have said it is something that they would consider with their child.

It is really the wrong perception about the opportunities. It is seen as a dirty and dangerous job. There are situations that could be argued it is dirtier and more dangerous. However, for the most part, there is a strong safety program. The equipment itself is much safer than it was in the past. Just like any task where there is risk, with the right steps you can fully protect the worker. The fact is that with technology, if you are a student who likes to work on the iPad and work with computers and programming, there are careers in welding where you can leverage those skills.

Through the Canadian Welding Association, our advocacy arm, we have created two videos at the cost of over \$100,000 that get circulated to every high school in this country. We provide information packs for guidance counsellors to show them the

Le sénateur Demers : Il paraît, et vous pourrez certainement nous éclairer, qu'il y avait, à un certain moment, pénurie de soudeurs.

M. Martin : Oui.

Le sénateur Demers : Il faut que l'emploi soit rémunérateur, parce qu'il est dangereux et qu'il demande des compétences particulières. Il n'est pas donné à tous de pouvoir aller travailler dans les hauteurs, sur un pont ou en différents endroits. Comment augmentez-vous le recrutement, parce que beaucoup de gens cherchent un emploi? Comment attirez-vous les candidats dans un métier qui permet de bien gagner sa vie et qui est hautement qualifié?

M. Martin : Je pourrais en parler pendant des heures, mais je vais m'abstenir.

Nous, de l'industrie, nous sommes bien conscients des possibilités énormes qui s'offrent aux métiers spécialisés, en général, et au soudage en particulier. Cependant, l'histoire a une certaine influence. Dans les années 1980 et au début des années 1990, les collèges et les écoles secondaires ont mis fin, en général, à leurs programmes de formation dans les métiers spécialisés. Ces programmes ont continué d'exister dans une certaine mesure, mais il était, bien honnêtement, moins coûteux de remplacer le matériel de soudage et les ateliers d'usinage par des ordinateurs. À l'époque, on pensait qu'un jour nous serions tous assis devant l'ordinateur et que l'économie serait totalement une économie de service.

Ce n'est pas ce qui s'est produit, et nous faisons maintenant face à cette pénurie, à cause du vieillissement de la population.

Heureusement, les collèges et les écoles secondaires ont réagi. Ces dernières années, ils ont changé leur vision. Ils reconnaissent désormais l'existence de cette pénurie. Le problème, c'est que, pour se rattraper, il faut du temps.

L'autre problème que nous affrontons est l'attitude des parents et des élèves. Nous savons, d'après une étude faite par Compétences Canada, que, si je me rappelle bien les chiffres, 40 p. 100 des emplois offerts au cours des 20 prochaines années seront spécialisés, mais que seulement 35 p. 100 environ des élèves ont songé à s'y lancer. Quant aux parents, environ 24 p. 100 affirment y avoir songé pour leur enfant.

On perçoit vraiment mal les possibilités offertes. Le métier passe pour salissant et dangereux. On pourrait en trouver de pires. Cependant, un excellent programme de sécurité s'applique à la plus grande partie des tâches. L'équipement lui-même est beaucoup moins dangereux que dans le passé. Quelle que soit la tâche, les bonnes mesures permettent une protection totale. En fait, l'élève qui aime utiliser son iPad, son ordi et la programmation peut embrasser une carrière en soudage où il pourrait maximiser ces habiletés.

Par l'entremise de l'Association canadienne de soudage, l'organisation qui prend notre défense, nous avons créé deux vidéos, au coût de plus de 100 000 \$, qu'on a fait circuler dans chaque école secondaire du pays. Nous fournissons des dossiers

opportunities. We show them the statistics of what the need is, but that is not enough. We have to show the students that there can be a rewarding career out of that.

We have been working hard since we started that organization in 2008 to get that message out, because the opportunities are enormous. Once we get right to the students and right to the teachers and the parents, we can show them that message. However, it is something they have not considered. They feel it is low paying and that there is no progression. The fact is that there are guys in work camps in northern Alberta who are pulling down \$100,000 in six months doing welding. Dollar signs light up in people's eyes, and you can get their attention. In addition, there are opportunities in all parts of the country with the shipbuilding projects that we have and the mining projects in northern Ontario and northern Quebec. There is a huge demand for welders. It is a skilled trade that is not going away.

The Deputy Chair: Do you want to mention that \$100,000 in six months again while you are on TV? It is free advertising.

Mr. Martin: You have to pass my test first, though.

The Deputy Chair: I am thinking about all the people watching who have kids who need jobs.

Senator Seidman: Mr. Martin, is there any recordkeeping on the incidence of leaks or other problems with welded pipes?

Mr. Martin: Not through the Canadian Welding Bureau. We keep records of failures in the industries that we serve primarily or historically in the structural steel industry. My understanding is that there are records available through the regulatory bodies, but it is not something that we have access to as an organization.

Senator Seidman: You are not aware of the kind of recordkeeping that is kept or who does it?

Mr. Martin: I am not personally aware of how records are kept within the pipeline industry or what level of access there is to them.

Senator Seidman: The Canadian Welding Bureau is an organization that provides welding certification and education throughout Canada, and in other countries as well. Are there any other organizations that do the same as you do in Canada, or is this your jurisdiction?

Mr. Martin: We are the only organization that provides the services that we do on the certification and testing side. Obviously on the training side there are a number of organizations, but on the certification and testing side we are the only body in Canada that provides that on a national basis. Within the provinces, on things like pressure vessels and piping there are organizations such as the TSSA in Ontario that provide a little bit of what we do, but in a very focused and narrow scope. We are the only one that provides it on a national level and on the wider scope of CSA standards.

d'information aux orienteurs, pour leur montrer les possibilités. Nous leur présentons des statistiques sur les besoins, mais ce n'est pas suffisant. Nous devons montrer aux élèves qu'on peut faire une carrière enrichissante en soudage.

Depuis que nous avons mis l'organisation sur pied en 2008, nous travaillons fort pour faire entendre le message, parce que les possibilités sont énormes. Quand nous pouvons nous adresser directement aux élèves, aux enseignants et aux parents, nous pouvons leur montrer ce message. Cependant, ils n'ont pas envisagé cette possibilité. Ils ont l'impression que c'est peu rémunérateur et peu évolutif. En fait, des soudeurs actuellement dans des camps de travail en Alberta empochent 100 000 \$ en six mois en pratiquant leur métier. Voilà un chiffre intéressant, qui capte l'attention. En plus, les possibilités sont partout au pays, grâce aux projets de construction navale, aux projets miniers du nord de l'Ontario et du nord du Québec. La demande de soudeurs est forte. Ce métier spécialisé n'est pas en train de disparaître.

Le vice-président : Voulez-vous mentionner encore une fois ce salaire de 100 000 \$ en six mois, pendant que nous sommes à la télévision? C'est de la publicité gratuite.

M. Martin : Il faut d'abord réussir mon test.

Le vice-président : Je pense à tous les parents sans emploi qui regardent la réunion.

La sénatrice Seidman : Monsieur Martin, est-ce que les cas de fuites ou les autres problèmes avec les tuyaux soudés sont documentés?

M. Martin : Pas par le Bureau canadien de soudage. Nous tenons un registre des déficiences observées dans les industries que le secteur de l'acier structurel dessert principalement ou depuis longtemps. Je crois que les organismes de réglementation ont de la documentation, mais notre organisation n'y a pas accès.

La sénatrice Seidman : Vous n'avez pas connaissance du type de données dont il est question ni de l'organisme qui les recueille?

M. Martin : Personnellement, je ne sais pas comment l'industrie des pipelines les conserve ni qui peut y avoir accès.

La sénatrice Seidman : Le Bureau canadien de soudage assure la certification et la formation des soudeurs au Canada de même que dans d'autres pays. Y a-t-il d'autres organisations semblables au Canada, ou êtes-vous les seuls à travailler dans ce domaine de compétence?

M. Martin : Les services de certification et d'essais que nous offrons sont uniques. Il est évident qu'un certain nombre d'organisations donnent de la formation, mais nous sommes les seuls à s'occuper de certification et d'essais à l'échelle nationale. Dans les provinces, des organisations telles que la CNTS en Ontario offrent quelques-uns des mêmes services dans le domaine des appareils et de la tuyauterie sous pression, mais de manière très ciblée et restreinte. Nous sommes les seuls à offrir ces services à l'échelle nationale et en tenant compte de l'ensemble des normes de la CSA.

Senator Seidman: That is helpful.

I am a little confused by something in your presentation. You said that if the integrity of welds on our national pipeline infrastructure can be demonstrated through standards and oversight, this will increase the confidence of the public in their safety.

Mr. Martin: Yes.

Senator Seidman: Could you explain what that means? Does it mean that there are not standards and oversight?

Mr. Martin: To be clear, there are standards — we have a world class standard for pipeline construction and inspection — and there is oversight. Our role is to offer our help and assistance to try to improve that system.

You cannot look at a weld and tell whether it is good or bad. There are some visual clues. I am not a welder, but I can make something with some of the new equipment that looks really nice on the outside when there is really nothing going on on the inside.

In our opinion, to have a reliable system of oversight you need to make sure you have a standard that ensures that those three components are in place: qualified people; qualified managers, if you will, or internal oversight in the company; and that recipe. With all those things you can greatly increase the chances of having reliable welds.

We are not suggesting that the standards we have in place right now are not appropriate. They are some of the best in the world. We are not suggesting that the level of oversight is inadequate. We are suggesting that it is an area of focus to look at. Is our oversight adequate; is it consistently applied in all jurisdictions; and is there a role for a national body, the CWB or someone else, to ensure that there is consistency? Again, the feedback that we receive from the industries that we serve is asking why this national program cannot exist for fabricating a pressure vessel, which right now is a provincial jurisdiction. They see the benefits and the efficiency of the program that we have. It allows them to hire welders from anywhere in the country and for welders to work anywhere in the country, because they follow one common standard.

We believe that there is an opportunity to look at that as we look at how we deal with pipelines in this country and to leverage some of those successes in that system as well.

Senator Seidman: I appreciate the explanation you have given. I think there is no question that the more insurance we have of pipeline safety and the better standardization and oversight of the integrity of the pipelines we have the better.

You would like to work with the NEB on ensuring adherence to standards and oversight. How would you be able to do that?

La sénatrice Seidman : Vos commentaires sont utiles.

Il y a un élément de votre exposé que je ne comprends pas très bien. Vous avez dit que si l'intégrité des soudures de l'infrastructure pipelinère du pays pouvait être démontrée à l'aide de normes et d'activités de surveillance, nous pourrions accroître la confiance du public à l'égard de la sécurité du système.

M. Martin : Oui.

La sénatrice Seidman : Pouvez-vous nous expliquer ce que vous entendez par là? Est-ce que cela signifie qu'il n'y a pas de normes ni de surveillance?

M. Martin : Soyons clairs. Il y a des normes — nous avons des normes de construction et d'inspection de pipelines reconnues mondialement —, et nous avons aussi de la surveillance. Notre rôle est de contribuer à l'amélioration du système.

On ne peut pas regarder une soudure et dire si elle est bonne ou non, même s'il y a certains indices visuels. Je ne suis pas soudeur, mais je peux quand même faire à l'aide du nouvel équipement une soudure qui paraît bien de l'extérieur alors qu'elle est défectueuse à l'intérieur.

Nous pensons qu'un système de surveillance fiable doit reposer sur une norme qui permet de s'assurer que trois éléments sont présents : des gens qualifiés; des superviseurs qualifiés, si vous voulez, ou une surveillance interne dans l'entreprise; ainsi qu'une combinaison de ces deux éléments. Nous pourrions ainsi augmenter grandement la fiabilité des soudures.

Nous ne voulons pas dire que les normes actuellement en vigueur sont inappropriées — elles comptent parmi les meilleures au monde — ni que le niveau de surveillance est inadéquat. Nous voulons seulement dire qu'il s'agit d'une question sur laquelle nous pourrions nous pencher. Nos activités de surveillance sont-elles adéquates; sont-elles exercées uniformément dans toutes les provinces et les territoires; devrait-il y avoir un organisme national, le CBW ou autre, qui s'assure de leur uniformité? Comme je l'ai mentionné, les membres des industries que nous desservons nous demandent pourquoi il n'y aurait pas de programme national pour la fabrication des appareils sous pression, plutôt que des programmes provinciaux comme c'est actuellement le cas. Ils connaissent les avantages et l'efficacité du programme que nous avons, car il leur permet d'embaucher des soudeurs du monde entier et de les faire travailler partout au pays grâce à une norme commune.

Nous croyons que l'étude du transport par pipelines au pays est une belle occasion d'examiner cette question et de voir si nous ne pouvons pas reproduire certains des succès obtenus.

La sénatrice Seidman : Merci de l'explication. Nous avons certainement tout à gagner à rassurer le public sur la sécurité du système, en renforçant les normes ainsi que la surveillance de l'intégrité des pipelines.

Vous aimeriez collaborer avec l'ONE pour assurer le respect des normes et des méthodes de surveillance. Comment voulez-vous vous y prendre?

Mr. Martin: There are a number of things. Obviously our strength is our national coverage, our welding expertise and our knowledge of standards. We have had some initial contact with the NEB and are in the process of setting up discussions with them as we speak.

We can provide a number of services. One is the recipe for an independent review of welding procedures. We have an on-staff group of experts who spend their entire careers doing this work, so we can assist the NEB and other organizations by doing independent reviews to make sure that things are being done right when they do not have the expertise or the capacity.

We can provide an independent review of people who say they are certified welders qualified for certain processes. A huge part of our role is to ensure that those claims are appropriate and valid.

We do over 12,000 on site shop audits every year looking specifically at the welding process. From a black and white perspective we look at whether rules are being followed, but we also look at opportunities for companies to do their work better.

There are a number of things we can do through testing, through third-party review of procedures and through auditing on behalf of the regulators or the owners. We have that network in place from coast to coast already, and we can easily adapt that to help serve the pipeline industry. Again, we love what this committee is doing because it is about ensuring that our infrastructure is safe. Our mission since 1947 has been to ensure the safety of the public. We are focused on one little area, which is welding, because that is what we do best. We are looking for the opportunity to take the system we have in place for this huge cross-section of industry and see how we can help make this specific industry better.

The Deputy Chair: Once again, I encourage you to repeat that; "We love this committee." Thank you.

Senator Brown: I am interested in the bevel of the pipe. When you bring it together, you have to bevel the edge, and I would like to know how you decide that the welder, whether it is robotic or human, will get as close as possible to the inside of the bevel to melt it and then make it fuse with the first pass. From there on you add the passes until you have entirely filled it up.

I imagine that you have a graph of some kind for each size of pipe. Obviously a 32-inch pipe will have much thicker steel than a 6- or 7-inch pipe would. How do you measure that? Is robotics able to do that?

Mr. Martin: The standards provide guidance on this, and it is usually a balance between efficiency and accessibility. The larger your bevel is, the more material you have to put in, so the slower

M. Martin : De diverses façons. De toute évidence, nos points forts sont notre présence partout au pays, notre expertise en soudage et notre connaissance des normes. Nous avons déjà pris contact avec l'ONE et nous préparons actuellement des séances de discussion.

Nous pouvons offrir de nombreux services, y compris une méthode pour effectuer un examen indépendant des procédés de soudage. Nous avons un groupe d'experts ayant fait carrière dans le domaine. Nous pouvons donc prêter main-forte à l'ONE et à d'autres organisations qui n'ont pas l'expertise ni la capacité nécessaire pour effectuer des examens indépendants visant à s'assurer que le travail est bien fait.

Nous pouvons aussi vérifier de manière indépendante si des soudeurs qui affirment être certifiés et qualifiés pour appliquer certains procédés disent la vérité. C'est d'ailleurs une grande part de notre mandat.

Nous faisons chaque année plus de 12 000 vérifications d'atelier en mettant l'accent sur les procédés de soudure. Plus précisément, nous nous assurons que les règles sont suivies, mais nous cherchons aussi des moyens d'améliorer le travail effectué par les entreprises.

Nous pouvons faire certaines choses grâce à des mises à l'essai, à des examens de la part de tiers et à des vérifications faites à la demande d'organismes de réglementation ou des propriétaires. Nous avons déjà un réseau en place à la grandeur du pays, et nous pouvons facilement l'adapter pour desservir l'industrie des pipelines. Comme je l'ai mentionné, nous nous réjouissons du travail fait par le comité, car il vise à garantir la sécurité de nos infrastructures. Depuis 1947, notre mandat est d'assurer la sécurité du public. Nous nous concentrons sur un seul tout petit domaine, la soudure, parce que c'est ce que nous connaissons le mieux. Nous voulons étudier le système en place dans un vaste échantillonnage de l'industrie pour trouver des moyens d'améliorer ce domaine précis.

Le vice-président : Encore une fois, n'hésitez pas à répéter que « vous vous réjouissez du travail fait par le comité ». Merci.

Le sénateur Brown : Je m'intéresse au chanfrein du tuyau. Pour en joindre deux extrémités, il faut les chanfreiner. J'aimerais savoir comment vous déterminez l'angle approprié pour que le soudeur, qu'il s'agisse d'un robot ou d'un humain, puisse s'approcher le plus possible de l'intérieur du chanfrein pour le faire fondre et le fusionner à l'aide de la première passe, laquelle est suivie d'autres passes jusqu'à ce que l'ouverture soit entièrement comblée.

Je suppose que vous avez un certain graphique pour chaque dimension de tuyau. L'acier d'un tuyau de 32 pouces de diamètre sera évidemment plus épais que celui d'un tuyau de 6 ou 7 pouces. Comment prenez-vous la mesure? Peut-elle être prise par un robot?

M. Martin : Les normes fournissent des directives à ce sujet. Il s'agit habituellement d'un juste milieu entre l'efficacité et l'accessibilité. Plus le chanfrein est large, plus il faudra de

it is to weld, but it also can cause more distortion in the weld because you are putting more heat in. You can shrink that bevel up to 10 degrees on each side, but that may mean that you have fusion problems at the root of that weld. The standards usually define the ideal bevel based on certain sizes and diameter of pipe and situations and positions of welding.

You also have to consider the land. There is a bevel and there is a little unbeveled part, so that is critical in the welding procedure. If there is too much, you will not get penetration in the root; if there is not enough, you could blow through and end up with a hole in the bottom of your weld.

Senator Brown: That is major.

Mr. Martin: That is right. It is what they call the root face.

The key is that before welds are made in production, they must be qualified. The standards typically allow some variance from the fabricator, or the person doing the work on the root face the land, and the bevel angle. They just have to demonstrate a welding procedure that is proven to be effective and then the welder's qualification — remember I talked about different levels and scenarios — also has to match up with the type of weld being made.

There is not necessarily an ideal situation because it depends on who you are. The welder wants bigger because so he has better access and the welding engineer wants less because he wants a more efficient weld and less issues with heat input. As long as the fabricator can prove, following the allowed range in the standard, that they have this welding procedure — which is independently reviewed and then normally procedure tested, so it is a mock-up — and they demonstrate it will work and prove that the weld can be done, there is really not a hard and fast rule that thou shalt have a 45-degree bevel. There is an allowance to have that.

On the question about robotics, the same question would apply. When we consider a welding procedure, we consider the mode of application, whether it is by human being or robot. However, the rules around developing the procedure and access and qualification are exactly the same. You may be able to shrink that bevel angle on a robotic application and produce a consistent weld because you can program the robot to do exactly the position that you want, but you still have to go through the process. Using technology does not waive the requirement to justify and prove that this weld can be done correctly. It always comes back to that qualification test.

Senator Brown: There is one other thing I am very interested in. My wife and I were fundraisers for Olds College in Alberta for four years, and we were lucky enough to run up against an MLA who wanted to have a new school for children in grades 1 to 12. As a result, we got together and put Olds College and the 9 to 12

matière pour le remplir. La soudure demandera donc plus de temps, mais elle pourrait subir davantage de distorsion en raison d'une plus longue exposition à la chaleur. Il serait possible d'enlever jusqu'à 10 degrés des deux côtés du chanfrein, mais cela pourrait occasionner des problèmes de fusion à la hauteur de la passe de fonds. Les normes définissent généralement le chanfrein idéal en fonction de certaines dimensions et de certains diamètres de tuyaux et selon la situation et les positions dans lesquelles la soudure est effectuée.

Il faut également tenir compte du talon. Il y a le chanfrein et une petite partie non chanfreinée qui sont essentiels dans le procédé de soudage. Si elle est trop large, il n'y aura pas de pénétration à la racine, tandis que si elle est trop étroite, il y a un risque de passer au travers et de se retrouver avec un trou à la base de la soudure.

Le sénateur Brown : C'est un problème important.

M. Martin : En effet. C'est ce qu'ils appellent le talon.

La solution est de s'assurer que les soudures sont adéquates avant de les intégrer dans la production. Les normes permettent généralement certains écarts de la part du fabricant ou de la personne qui soude le talon et l'angle du chanfrein. Le fabricant doit démontrer qu'un procédé de soudage s'est révélé efficace, et les compétences du soudeur — souvenez-vous que j'ai parlé de divers niveaux et scénarios — doivent correspondre au type de soudure effectuée.

Il n'y a pas nécessairement de situation idéale, car tout dépend du point de vue. Le soudeur veut plus d'espace pour avoir un meilleur accès et l'ingénieur en soudage en veut moins parce qu'il souhaite une soudure plus efficace et moins de problèmes liés à la chaleur. Il n'y a pas vraiment de règle stricte qui impose un chanfrein de 45 degrés tant que le fabricant peut prouver, conformément aux fourchettes préétablies dans la norme, que le procédé de soudage — qui est soumis à un examen indépendant et normalement mis à l'essai à l'aide d'une simulation — respecte ces critères et qu'il fonctionne, et que la soudure peut être réalisée. Il dispose donc d'une certaine latitude.

L'approche est la même en ce qui concerne l'utilisation d'un robot. Quand nous envisageons un procédé de soudage, nous prenons en considération le mode d'application, c'est-à-dire si le travail sera fait par un être humain ou un robot. Cependant, les règles concernant la mise au point du procédé, l'accès et les compétences sont exactement les mêmes. Il sera possible de réduire l'angle du chanfrein parce qu'un robot peut être programmé pour adopter une position exacte, mais il faut quand même suivre le processus. L'usage de la technologie ne soustrait pas à l'obligation de justifier le recours au procédé et de prouver que la soudure peut être réalisée correctement. L'essai d'homologation est incontournable.

Le sénateur Brown : Une autre question m'intéresse beaucoup. Ma femme et moi avons recueilli des fonds pendant quatre ans pour le Olds College en Alberta. Nous avons eu la chance de rencontrer un député provincial qui voulait fonder une nouvelle école pour les élèves de la première à la 12^e année. Nous avons

grades on the same campus. They could actually get skilled while they were still in grades 9 to 11 or 12 if they did not want to go on to university. Do you know if other colleges are doing that?

Mr. Martin: At the younger ages?

Senator Brown: Where they are bringing on people who decided early on that they would not go to university, but they would like to have some skills. They do a number of those at Olds College, including mechanics and welding, as well as a number of other ones.

Mr. Martin: I am not aware of any that deal with that young an age, although dozens of high schools across the country have programs in place where welding can start as early as grade 10. Typically because there is a safety element, and I cannot speak for the boards of education, there must be a certain level of maturity. We do have programs and control environments that start as early as grade 10.

Typically people get the welding bug in high school. That is where we are trying to start. If, by the time they graduate, they have not been exposed they are usually looking in other directions. We work with colleges as well, but we work at the high school level to try and get the bug in their ear about welding as a viable career choice. We encourage them to go to the next step, which is college, but in many cases they will go right out to a union and get their qualification. In some cases, if they get sufficient training in high school they can go right to the workforce. However, there are other routes they can go to get an industry-recognized certificate and bypass a more formal education at college.

Senator Brown: We know a woman who became a welder and then became so good at it that within a couple of years she was teaching welding. I hope there will be more women coming to the job. Thank you.

The Deputy Chair: I have a couple of quick questions. One of the risks in pipelines is that they can be broken by landslides and sloughing. What breaks? Is it the weld or is it the pipe?

Mr. Martin: That is a good question. If a weld is done correctly and the filler metal matching up with the base material, the weld should be the last thing that fails. It is designed, typically, that the weld is stronger than the surrounding base metal.

The Deputy Chair: You mentioned in your opening comments that a national training curriculum was desirable. It seems like it is something that would be obvious. Why has it not happened and who should be leading it?

donc joint nos efforts pour réunir les élèves du Olds College et ceux de la 9^e à la 12^e année sur le même campus. S'ils ne voulaient pas faire d'études universitaires, ces élèves pouvaient acquérir des compétences alors qu'ils étaient encore de la 9^e à la 11^e année, ou en 12^e. Connaissez-vous d'autres collèges qui offrent cette possibilité?

M. Martin : Quand ils sont aussi jeunes?

Le sénateur Brown : Des collèges qui accueillent des jeunes qui décident de manière précoce qu'ils ne veulent pas aller à l'université, mais qui veulent tout de même développer certaines compétences. Le Olds College offre diverses spécialisations, y compris en mécanique et en soudure.

M. Martin : Je n'en connais pas qui offrent des spécialisations à des élèves aussi jeunes, même si des douzaines d'écoles secondaires au pays ont des programmes de soudure qui commencent dès la 10^e année. Il s'agit généralement d'une question de sécurité. Je ne peux pas parler au nom des conseils scolaires, mais les élèves doivent avoir un certain degré de maturité. Cela dit, il y a des programmes et des environnements de contrôle offerts dès la 10^e année.

Les gens manifestent habituellement un intérêt pour la soudure à l'école secondaire. C'est à ce moment-là que nous essayons de les approcher. À défaut de quoi, ils envisagent généralement d'autres avenues avant d'obtenir leur diplôme. Nous collaborons aussi avec des collèges, mais nous essayons tout de même de piquer leur curiosité à l'école secondaire en leur présentant la soudure comme un choix de carrière viable. Nous les encourageons à passer à l'autre étape, qui est le collège, mais dans bien des cas, ils s'adressent directement à un syndicat pour obtenir leur qualification. S'ils ont été suffisamment formés à l'école secondaire, il arrive qu'ils se retrouvent tout de suite sur le marché du travail. Il existe toutefois d'autres moyens d'obtenir un certificat reconnu par l'industrie sans devoir faire d'études au niveau collégial.

Le sénateur Brown : Nous connaissons une femme soudeuse qui est devenue suffisamment douée après quelques années pour enseigner. J'espère que davantage de femmes choisiront ce métier. Merci.

Le vice-président : J'ai deux petites questions à vous poser. L'un des risques associés aux pipelines est qu'ils peuvent être endommagés par des glissements de terrain et des éboulements. Qu'est-ce qui est endommagé? Est-ce la soudure ou le tuyau?

M. Martin : C'est une excellente question. Si la soudure est réalisée correctement et que le métal d'apport se marie bien à la matière de base, la soudure devrait être la dernière chose qui casse. Elle est généralement conçue pour être plus solide que le métal de base qui l'entoure.

Le vice-président : Vous avez mentionné dans votre déclaration liminaire qu'un programme national de formation était souhaitable, ce qui me semble évident. Pourquoi n'y en a-t-il pas encore un, et qui devrait en être responsable?

Mr. Martin: We hold a national educators' forum each and every year. They have identified this as one of their primary concerns. Part of the challenge is that education is by and large a provincially controlled thing. It has been very difficult to get the different provinces together to agree on the approach. We have some provinces with excellent programs and some provinces with programs that were good but have not kept up to date. We are working independently to try and get the groups at the different provincial and college levels to work together and come up with a curriculum.

As I mentioned, the welding trades and trades in general were neglected for a number of years. It was not high on the radar and it is really only within the last 10 years where we have realized we have an aging population. In 2014, we hit the peak and we do not have a bunch of people coming in behind to fill those roles. Now we are stepping back. We are trying to take a leadership role to say we have the material, we have the contacts and we work with people. We do not put it together all on our own. We work with industry groups and we are just looking for that mandate to say go ahead and we want to use this material. Industry has spoken. They have told us that the quality of welders varies from province to province. The level of training varies from province to province.

As we have more labour mobility, people are going west and working. There are a lot people there from other provinces and it comes to light much more than it did in the past where people tended to go to school, be trained and work locally. It is changing in this country to go where the work goes.

The Deputy Chair: It might be that a province like Alberta that needs welders from everywhere would be a champion of something like that.

Mr. Martin: In Fort McMurray you will meet people from every province in this country doing all types of skilled trades.

The Deputy Chair: We have one minute left over, so I will use that to say that I hope Mr. Martin found this process to be as pleasant as I suggested it would be at the outset. I know that I can speak for my colleagues when I say that we have certainly found it very enjoyable and informative to have you here. Thank you very much. We appreciate it.

Mr. Martin: Thank you. We appreciate the work you are doing.

The Deputy Chair: In what is going to be a marvel of parliamentary procedure, I will not suspend. We will do a quick or soft transition, as we say in this business, and ask Mr. McFadyen to replace Mr. Martin. We are getting you a glass of water. We never acknowledge the work of the pages, but we should. Ross is an excellent page. Thank you, Ross.

M. Martin : Nous organisons chaque année un forum national des formateurs. L'absence de programme national est l'une de leurs principales préoccupations. Le problème découle en partie du fait que l'éducation est généralement un domaine de compétence provinciale, et il est très difficile d'amener les provinces à s'entendre sur une approche. Certaines ont d'excellents programmes, tandis que d'autres n'ont pas su les mettre à jour. Nous travaillons de façon autonome pour encourager les diverses instances provinciales et collégiales à collaborer et à développer un programme de formation.

Comme je l'ai mentionné, la soudure et les métiers en général ont été négligés pendant des années. Il ne s'agissait pas d'une priorité avant que nous prenions conscience au cours des 10 dernières années du vieillissement des travailleurs. Le nombre de départ atteindra un sommet en 2014, et nous n'avons pas la relève nécessaire. Nous faisons maintenant marche arrière. Nous essayons de jouer un rôle de chef de file en affirmant que nous avons la documentation et les contacts, et que nous approchons les gens. Nous ne travaillons pas en vase clos. Nous collaborons avec des groupes de l'industrie et nous tentons d'obtenir le feu vert pour aller de l'avant et nous servir de cette documentation. L'industrie nous a fait part de son point de vue, et nous savons maintenant que les habiletés des soudeurs et le niveau de formation varient d'une province à l'autre.

Avec la mobilité de la main-d'œuvre, beaucoup de gens se rendent dans l'Ouest. Les nombreux travailleurs venus d'autres provinces nous permettent d'être mieux informés sur les écoles qu'ils fréquentaient, l'endroit où ils ont été formés et leurs anciens employeurs. Se déplacer là où il y a du travail devient de plus en plus courant.

Le vice-président : Il se pourrait qu'une province comme l'Alberta, qui recrute des soudeurs un peu partout, se fasse le champion d'une telle idée.

M. Martin : On rencontre à Fort McMurray des gens venus de toutes les provinces pour faire toutes sortes de métiers spécialisés.

Le vice-président : Nous n'avons plus qu'une minute, et j'en profite pour dire à M. Martin que j'espère que son expérience a été aussi plaisante que ce que j'ai laissé entendre au début de la séance. Je sais que mes collègues sont d'accord avec moi sur un point : votre témoignage a été très agréable et instructif. Merci beaucoup. Nous vous en sommes reconnaissants.

M. Martin : Merci. Nous reconnaissons la valeur du travail que vous faites.

Le vice-président : Nous allons poursuivre la séance et passer sans tarder à ce qui constituera une merveille de la procédure parlementaire. Nous allons demander à M. McFadyen de remplacer M. Martin. On vous apportera un verre d'eau. Nous ne soulignons jamais le travail effectué par les pages, même si nous devrions le faire. Ross s'acquitte parfaitement de ses fonctions. Merci, Ross.

Mr. McFadyen, thank you. I welcome you and everyone else to the second half of this meeting of the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources. With pleasure, I am introducing our witness from the Western Canadian Spill Services, Mr. Alan McFadyen, who is the President and Chief Operating Officer. I understand that he comes from Calgary, so he has made an effort to be here and we appreciate that greatly.

Mr. McFadyen, please go ahead with any opening comments and then we will ask questions.

Alan McFadyen, President and Chief Operating Officer, Western Canadian Spill Services: Thank you, honourable senators, for inviting Western Canadian Spill Services to your meeting.

Western Canadian Spill Services is a cost-effective model to supplement the upstream petroleum industry's oil spill preparedness program in Western Canada. WCSS was incorporated in 1996, following the amalgamation of the then-regional group PROSCRAC, the Prairie Regional Oil Spill Containment and Recovery Advisory Committee, and the independent co-ops established in 1972. Our role is to assist members to comply with spill preparedness requirements that are outlined in provincial directives, and to help prepare our members and provide support so that they can safely and effectively respond to an oil spill.

We are not a spill response contractor.

The directives that are framed under CAN/CSA-Z731 say that an operator must assess the risk that their operations pose to the environment and ensure they have the capability of dealing with spills, including worst-case scenarios. Our role is to supplement that. Many of our member companies, particularly the large pipeline companies, have comprehensive, integrated spill preparedness programs that certainly meet the requirements set out in the legislation without being WCSS members. However, they elect to do that to support their program.

We are a non-profit company incorporated under the Canada Business Corporations Act. The company is owned and directed by its shareholders, the Canadian Association of Petroleum Producers, the Explorers and Producers Association of Canada, and pipeline companies represented by Kinder Morgan Canada and Enbridge pipelines. We also have an independent member.

We are a volunteer-based organization and have no employees. Day-to-day management, co-op administration, equipment contracting, training instructors and other service providers are hired on a contractual basis.

In terms of our organizational structure, we have a board of directors; a management group of which I am a part; an executive subcommittee that represents industry in our area; and each of the 18 co-ops that we have also have volunteer chairpersons from our

Monsieur McFadyen, merci. Je vous souhaite la bienvenue, ainsi qu'à toutes les autres personnes présentes, à la seconde partie de cette réunion du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles. C'est avec plaisir que je vous présente notre témoin des Western Canadian Spill Services, M. Alan McFadyen, qui est président et directeur de l'exploitation. Je crois qu'il arrive de Calgary; nous lui sommes donc très reconnaissants d'être parmi nous.

Monsieur McFadyen, vous pouvez maintenant faire votre exposé, et nous vous poserons ensuite des questions.

Alan McFadyen, président et directeur de l'exploitation, Western Canadian Spill Services : Merci, mesdames et messieurs les sénateurs, de m'avoir invité à témoigner au nom des Western Canadian Spill Services.

Western Canadian Spill Services propose un modèle rentable qui vise à compléter le programme d'intervention en cas de déversement de pétrole de l'industrie pétrolière en amont dans l'Ouest canadien. Les WCSS ont été constitués en 1996 par la fusion de l'ancien groupe régional PROSCRAC, le Prairie Regional Oil Spill Containment and Recovery Advisory Committee, et des coopératives indépendantes fondées en 1972. Notre rôle est d'aider les membres à respecter les exigences en matière de déversement énoncées dans les directives provinciales, à les préparer à intervenir et à leur offrir du soutien pour qu'ils puissent le faire de manière sécuritaire et efficace.

Nous ne sommes pas une entreprise d'intervention en cas de déversement.

Selon les directives formulées dans la norme CAN/CSA-Z731, un exploitant doit évaluer les risques environnementaux liés à ses activités et s'assurer qu'il a la capacité de gérer des déversements, y compris dans les circonstances les plus défavorables. Notre rôle est complémentaire. Beaucoup de nos sociétés membres, en particulier les grandes sociétés pipelinières, ont des programmes de préparation complets et intégrés qui sont sans aucun doute conformes aux exigences prévues par la loi, et elles n'ont pas besoin d'être membres des WCSS. Elles choisissent néanmoins de recourir à nos services pour soutenir leur programme.

Les WCSS sont une entreprise à but non lucratif constituée aux termes de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. Ils appartiennent aux actionnaires et sont dirigés par eux, à savoir l'Association canadienne des producteurs pétroliers, l'Explorers and Producers Association of Canada et des sociétés de pipelines représentées par Kinder Morgan Canada et Enbridge Pipelines. Nous avons également un membre indépendant.

Notre organisme est composé de bénévoles et nous n'avons pas d'employés. La gestion quotidienne, l'administration coopérative, les besoins en équipement, la formation et la prestation d'autres services reposent sur l'attribution de contrats.

En ce qui concerne notre structure organisationnelle, nous avons un conseil d'administration; un groupe de gestion dont je fais partie; un sous-comité de direction qui représente l'industrie dans notre secteur; un président bénévole qui vient de nos sociétés

member companies; steering committees; and initial spill response teams that, again, are volunteers from various member companies in the area.

WCSS has approximately 600 members, which essentially are all the licencees of oil and gas operations in Alberta, northeast B.C. and Area 1 in Saskatchewan. Our annual budget is about \$1.7 million. A membership fee is paid of that \$1.7 million based on a cost per well and kilometres of pipeline.

The resources that we provide to our membership include oil spill contingency manuals, which are unique to each of our 18 co-ops. We also have equipment that is available to our members. In your package, you will see a map that has some circles on it. If you radiate out from our regional areas — 170 kilometres — that covers our entire jurisdictional area. That does not include the one or more initial spill response units that we have in each of our co-ops.

We also have specialized equipment that can move back and forth between co-ops, including boats — I think we have 25 boats, either jet boats or air boats — wildlife response units; winter units for dealing with spills where there is a water body with an ice sheet; and specialized skimmers and additional containment boom.

We have a total of 32 OSCAR units, which is the slang term for oil spill containment and recovery units. Eleven are regional and the other 21 are at the co-op level.

We have a training program where we conduct a minimum of one training exercise in each of the 18 oil spill co-ops. We also have a series of open registration oil-spill-related training programs that we offer to our members and others. We also do a lot of contract training for our members, primarily focusing on land-based spills, spills in water courses, equipment deployment exercises and that kind of thing.

We have a field improvement program. One of our goals is to continually improve the industry's response capability. To that effect, we have an annual program where we look primarily at equipment and techniques. This last year, we focused on containment and recovery of heavy oil, and we are currently looking at issue of sunken and submerged oil, for which we hope to develop some best practices.

We have an education and communication program where we participate in community events and industry trade shows. For the exercises we hold in each of our co-ops, we invite the local media. We are fortunate in getting very good publicity with those training programs.

membres pour chacune de nos 18 coopératives; des comités directeurs; et des équipes d'intervention initiale en cas de déversement pour chaque région qui, une fois de plus, sont composées de bénévoles de diverses sociétés établies à proximité.

WCSS compte environ 600 membres, soit tous les titulaires de licence des opérations pétrolières et gazières de l'Alberta, du nord-est de la Colombie-Britannique et de la zone 1 de la Saskatchewan. Notre budget annuel est d'environ 1,7 million de dollars, qui comprend les frais d'adhésion calculés en fonction du nombre de puits et des kilomètres de pipelines.

Parmi les ressources que nous fournissons à nos membres se trouvent les manuels d'intervention en cas de déversement de pétrole, propres à chacune de nos 18 coopératives. Nous leur offrons également des équipements. Dans la trousse qui vous a été remise, vous trouverez une carte avec des cercles. Notre zone d'activité s'étend à un rayon de 170 kilomètres des zones régionales, ce qui ne comprend pas les unités d'intervention initiale en cas de déversement de chaque coopérative.

Nous avons également de l'équipement spécialisé que l'on peut déplacer d'une coopérative à l'autre, notamment des bateaux — je crois que nous avons 25 bateaux, des canots-jets ou des hydroglisseurs —, des unités de prise en charge de la faune, des unités d'intervention en hiver pour les déversements dans les plans d'eau sous un couvert de glace, des écrèmeurs spécialisés et des barrages flottants.

Nous avons 32 unités OSCAR, pour Oil Spill Containment and Recovery. Onze de ces unités sont régionales et les 21 autres relèvent des coopératives.

Nous offrons un programme de formation qui comporte au moins un exercice de formation dans chacune des 18 coopératives spécialistes des déversements de pétrole. Nous offrons également à nos membres et à d'autres organisations une série de programmes de formation libres sur les déversements de pétrole. De plus, nous offrons de nombreuses formations en sous-traitance à nos membres, qui portent principalement sur les déversements terrestres, les déversements dans les cours d'eau, les exercices de déploiement d'équipement et d'autres sujets.

Nous avons un programme d'amélioration en situation réelle. Nous visons notamment à améliorer la capacité d'intervention de l'industrie de façon continue. À cette fin, nous offrons un programme annuel qui porte principalement sur l'équipement et les techniques. L'année dernière, nous nous sommes concentrés sur le confinement et la récupération du pétrole lourd, et nous étudions actuellement la question du pétrole submergé, pour lequel nous souhaitons élaborer des pratiques exemplaires.

Nous offrons un programme d'éducation et de communication dans le cadre des événements communautaires et des foires industrielles. Nous invitons les médias locaux à participer aux exercices réalisés dans nos coopératives. Ces programmes de formation nous ont attiré une très bonne publicité.

We have special projects that we get involved in. We also maintain our website and have other types of promotional materials.

WCSS provides spill response support to its members. Again, we are not a spill contractor; that is our members' responsibility. If they have a spill, they are deemed to be the responsible party and they take full liability for managing that spill.

We have a pretty good track record of assisting our members with initial spill response. We have volunteer spill response teams in each of our 18 oil spill co-ops that will provide on-site assistance at the request of the responsible party. We help them with the identification of resources, getting spill equipment out to their staging areas and the provision of certified boat operators. We also provide advice and guidance, and communications assistance.

That concludes my opening remarks.

The Deputy Chair: Thank you. That was very helpful, Mr. McFadyen. We will start with questions.

Senator Seidman: Mr. McFadyen, I have a question about the volunteers. We had representation from Saskatchewan last week, I think it was, and I inquired about this then because it was said that the co-op uses volunteers.

Mr. McFadyen: Yes.

Senator Seidman: What is the principle? Are they trained in some way like volunteer firefighters? I would like to understand the concept of volunteers for this.

Mr. McFadyen: The volunteers are people right from our board of directors through to the steering committees and the initial spill response teams in the co-op. The initial spill response teams have a minimum level of oil spill training that we provide; they must have certification on our baseline spill responder training program. They are involved in all of the exercises in a geographic area in terms of being the guys who do the most work at the co-op exercises. They are trained to deploy equipment in surface water — that is our primary focus with that group.

Senator Seidman: Are you able to get sufficient numbers of people to volunteer? It is substantial time, presumably, to be trained and then be on-call in this way.

Mr. McFadyen: We primarily look at a rotation basis in each of the areas; member companies provide volunteers and if that volunteer moves on or drops off for some reason, then we go to our members in that area and ask for additional volunteers. It has not been a problem to date. We have about 200 volunteers in total.

Senator Seidman: If it is requested, you provide support; is that correct?

Mr. McFadyen: That is correct.

Nous prenons part à certains projets spéciaux. Nous tenons également un site web et avons d'autres types de matériel promotionnel.

WCSS offre à ses membres un soutien relatif aux interventions en cas de déversements. Je le répète, nous ne nous occupons pas des déversements; cette responsabilité revient à nos membres. Ils assurent l'entière responsabilité de gestion en la matière.

Nous avons su bien aider nos membres à intervenir en cas de déversement. Nous avons des équipes d'intervention bénévoles dans chacune de nos 18 coopératives spécialistes des déversements de pétrole qui offrent une aide sur le terrain à la demande des parties responsables. Nous les aidons à trouver les ressources nécessaires et à acheminer l'équipement aux zones de rassemblement, et offrons les services de conducteurs de bateau accrédités. Nous fournissons également des avis et des conseils de même qu'un soutien aux communications.

Voilà qui conclut ma déclaration préliminaire.

Le vice-président : Merci. Votre déclaration nous sera très utile, monsieur McFadyen. Nous passons aux questions.

La sénatrice Seidman : Monsieur McFadyen, j'ai une question au sujet des bénévoles. Nous avons reçu un représentant de la Saskatchewan la semaine dernière, je crois; je lui ai posé la question puisqu'il a dit que les coopératives avaient recours à des bénévoles.

M. McFadyen : Oui.

La sénatrice Seidman : Quel est le principe? Est-ce que les bénévoles sont formés, comme les pompiers volontaires? J'aimerais comprendre le concept.

M. McFadyen : Notre conseil d'administration, les comités directeurs et les équipes d'intervention initiale des coopératives sont tous composés de bénévoles. Les équipes d'intervention doivent suivre un minimum de formation sur les déversements de pétrole, et c'est nous qui la leur donnons. Elles doivent avoir suivi le programme de formation d'intervenant de base. Elles participent à tous les exercices donnés dans une zone, et font une grande partie du travail dans les coopératives. Elles sont principalement formées pour le déploiement de l'équipement dans les eaux de surface.

La sénatrice Seidman : Arrivez-vous à trouver suffisamment de bénévoles? Je présume qu'il faut beaucoup de temps pour les former; ils sont ensuite sur appel.

M. McFadyen : Nous faisons des rotations dans chaque région. Les sociétés membres fournissent des bénévoles, et si l'un d'eux s'en va, on en cherche un autre parmi nos membres dans cette région. Nous n'avons pas eu de problèmes jusqu'à présent. Nous avons environ 200 bénévoles.

La sénatrice Seidman : Vous offrez votre soutien au besoin, c'est bien cela?

M. McFadyen : Oui.

Senator Seidman: If it is requested by the company involved in an accident of some sort, you would then provide help. Could you tell us what the request rate might be? How often do you get called in to help?

Mr. McFadyen: In the province of Alberta, for example, there are about 1,200 spills reported on an annual basis. Those are spills that are two cubic metres or greater on lease or anything off lease. The majority of those 1,200 spills are handled fairly efficiently by the responsible party. We average about 10 spills a year where our members require our resources and assistance with spills.

Senator Seidman: Would there be unusual circumstances that would require your members to be called upon by these companies? Why would these companies ask you to assist? Is it isolated locations where you have equipment?

Mr. McFadyen: No, it is really the magnitude of the spill that drives it. There was a pipeline rupture last year into the Red Deer River in Alberta. The company requested our assistance with locating the spill, with bringing equipment on site, with providing certified boat operators, and with providing them with advice and guidance on equipment they should have on site.

Senator Seidman: Would it be a small company that did not have the resources to clean up?

Mr. McFadyen: Yes, it could be a small company that needs assistance with initial response.

Senator Wallace: Mr. McFadyen, I want to ensure that I understand how the spill response regime fits together. The pipeline companies are obligated to have a spill response plan.

Mr. McFadyen: Yes.

Senator Wallace: As part of that plan they have to show that they have access to spill response equipment and qualified personnel that can respond.

Mr. McFadyen: That is correct.

Senator Wallace: Their personnel have to be capable of not only performing the spill response functions but also of actually directing the spill response. What you do and when you do it would be critically important, I would think.

Mr. McFadyen: Yes.

Senator Wallace: Your role is to back-fill the equipment requirement that a pipeline company must have as part of its plan. You are a source of equipment that they can call upon.

Mr. McFadyen: That is correct. We are really the second line of defence. The first line of defence is their own internal resources, which would be their people and their equipment to deal with a spill.

La sénatrice Seidman : Si la société concernée par un accident en fait la demande, vous lui offrez de l'aide. Savez-vous quel est le taux de demandes? À quelle fréquence vous demande-t-on de l'aide?

M. McFadyen : En Alberta, par exemple, on rapporte environ 1 200 déversements par année. Il s'agit de déversements de deux mètres cubes ou plus dans les zones sous bail, et de tous les déversements dans les autres zones. La majorité de ces déversements sont gérés assez efficacement par les parties responsables. En moyenne, on fait appel à notre aide et à nos ressources pour gérer environ 10 déversements par année.

La sénatrice Seidman : Est-ce que ce sont des circonstances inhabituelles qui amèneraient ces sociétés à faire appel à vous? Pourquoi vous demandent-elles de l'aide? Est-ce qu'il s'agit de zones isolées dans lesquelles vous avez de l'équipement?

M. McFadyen : Non, c'est vraiment l'ampleur du déversement qui dicte notre intervention. L'année dernière, il y a eu une rupture de pipeline dans la rivière Red Deer, en Alberta. La société a fait appel à nous pour localiser le déversement, amener l'équipement sur les lieux, fournir des conducteurs de bateau accrédités et donner des conseils sur l'équipement à utiliser sur le terrain.

La sénatrice Seidman : Est-ce que ce sont de petites sociétés qui n'ont pas les ressources nécessaires pour faire le nettoyage?

M. McFadyen : Oui, il peut s'agir d'une petite société qui a besoin d'aide pour l'intervention initiale.

Le sénateur Wallace : Monsieur McFadyen, je veux être certain de bien comprendre le système d'intervention en cas de déversement. Les sociétés de pipelines sont tenues d'élaborer un plan d'intervention.

M. McFadyen : Oui.

Le sénateur Wallace : Dans ce plan, elles doivent prouver qu'elles ont accès à l'équipement nécessaire de même qu'à du personnel qualifié capable d'intervenir.

M. McFadyen : C'est bien cela.

Le sénateur Wallace : Le personnel doit être capable non seulement d'intervenir, mais également de diriger une telle intervention. La façon de faire et le moment choisi sont d'une très grande importance, il me semble.

M. McFadyen : Oui.

Le sénateur Wallace : Votre rôle est d'aider la société de pipelines à répondre aux exigences énoncées dans son plan d'intervention. Vous êtes le fournisseur d'équipement sur qui elle peut compter.

M. McFadyen : C'est exact. Nous sommes en fait les intervenants de deuxième ligne. Les intervenants de première ligne sont les sociétés, qui utilisent leurs ressources, leur personnel et leur équipement pour gérer un déversement.

Senator Wallace: Depending on the magnitude of the spill, they may be able to handle it with their own resources, but if it is beyond that or if it is in a location where their equipment is not in close proximity, they might call upon the co-op.

Mr. McFadyen: That is correct, or they may need specialized equipment that they do not have.

Senator Wallace: As far as personnel are concerned, you said that your co-op provides certified boat operators and may provide advice around the spill response equipment. That is it; you are not providing personnel who in any way direct or give advice as to how to deal with the spill.

Mr. McFadyen: That is correct, although we have been called on to provide assistance. Our operational manager, for example, would typically go out during the initial spill response and provide some support. The company might ask us for links to subject matter experts that could be used at the spill, and we would provide those referrals.

Senator Wallace: Does your organization exist because each of the pipeline companies must have spill response capability and, rather than each of them buying their own equipment, it makes economic sense and is more cost effective for them to have a pooled response that they can call upon as needed? Your members are the actual pipeline companies themselves, is that correct?

Mr. McFadyen: That is correct. All the companies, all the licencees, are obligated to assess the risk that their operation poses to the environment. A large number of our smaller members would not have the capacity that a pipeline company has, but because their risks are much lower the initial spill response units or equipment that we provide is adequate. They would not have to have that kind of infrastructure in place. The large pipeline companies obviously have higher risks and would have more capacity.

Senator Wallace: Since pipeline companies have the responsibility to respond to an incident, where the spill response equipment and personnel is located is critically important. I am sure that time is critical in those cases.

Mr. McFadyen: Yes.

Senator Wallace: Where your co-op decides to locate its equipment, what equipment it has and in what quantities would be important, I would think. Does the co-op make those decisions, or are they made in conjunction with the pipeline companies? In areas where there might be a higher risk if a problem occurred they would want equipment in closer proximity, I presume. Do you determine that or do you work together?

Mr. McFadyen: The answer lies in all of the examples that you gave. We look at operating areas and the types of operations in the areas. We involve the co-op steering committees that operate in those areas and jointly make the decision on the location of the equipment.

Le sénateur Wallace : Selon l'ampleur du déversement, elles peuvent gérer la situation elles-mêmes, mais s'il est trop important, ou s'il a lieu dans une zone où elles n'ont pas d'équipement, elles peuvent demander l'aide des coopératives.

M. McFadyen : Oui. Elles peuvent aussi avoir besoin de notre équipement spécialisé.

Le sénateur Wallace : Vous avez dit que vos coopératives fournissaient des conducteurs de bateau accrédités et pouvaient donner des conseils sur l'équipement à utiliser en cas de déversement. C'est tout; votre personnel ne donne pas de directives ou de conseils sur la façon de gérer le déversement.

M. McFadyen : C'est bien cela; mais on nous a déjà demandé de l'aide. Par exemple, notre gestionnaire des opérations se rend habituellement sur les lieux au moment de l'intervention initiale, et offre son soutien. La société en cause peut nous demander de lui fournir des noms d'experts en la matière.

Le sénateur Wallace : Est-ce que votre organisation existe parce que chaque société de pipelines doit avoir une capacité d'intervention en cas de déversement et que, plutôt que d'acheter son propre équipement, il est plus sensé et plus économique d'avoir recours à une réserve commune au besoin? Vos membres sont des sociétés de pipelines, n'est-ce pas?

M. McFadyen : Oui. Toutes les sociétés et tous les titulaires de licence sont tenus d'évaluer les risques pour l'environnement associés à leurs opérations. Bon nombre des petites sociétés n'ont pas la même capacité que les sociétés de pipelines, mais comme leurs risques sont beaucoup moins élevés, les unités d'intervention initiale ou l'équipement que nous fournissons sont adéquats. Elles ne sont pas tenues d'avoir une telle infrastructure en place. Évidemment, les risques et la capacité des grandes sociétés de pipelines sont plus élevés.

Le sénateur Wallace : Comme les sociétés de pipelines sont responsables d'intervenir en cas d'incident, l'emplacement de l'équipement et du personnel d'intervention est très important. Je suis certain que le délai d'intervention est critique dans ces situations.

M. McFadyen : Oui.

Le sénateur Wallace : Je suppose que l'emplacement, le type et la qualité des équipements des coopératives sont également importants. Est-ce qu'elles sont responsables de ces choix, ou est-ce qu'ils sont faits en collaboration avec les sociétés de pipelines? J'imagine que plus le risque est élevé, plus l'équipement doit être situé à proximité.

M. McFadyen : La réponse se trouve dans tous les exemples que vous avez donnés. Nous étudions les zones d'intervention et le type d'opérations dans la région. Nous demandons l'avis du comité directeur des coopératives responsables de ces zones et prenons une décision conjointe quant à l'emplacement de l'équipement.

Again, I am certain that there is no other geographic area in the world that has the kind of coverage we have. It is really well covered in terms of the spill response equipment.

Senator Wallace: Do you feel comfortable with the quantity and quality of spill response equipment that you have that is available to your members? Obviously the public wants the assurance that these matters can be handled and that environmental impacts would be minimal. Are you satisfied with what your organization has today?

Mr. McFadyen: Completely. Again, the area that we cover is Alberta, northeast B.C. and only one area in Saskatchewan. In our area, we are very comfortable and continue to improve.

Senator Patterson: I am amazed at what seems to be a modest budget of \$1.7 million annually, I think. Once your services are engaged, do companies pay for the cost of deploying your equipment, which income would be in addition to your core operating budget?

Mr. McFadyen: The budget really provides access to the equipment for our members. We do not charge them rent, but they are responsible to replace consumables and repair or replace damaged equipment. We do have a program under which we can rent equipment to non-members. An example of that would be the derailment in 2005 in Lake Wabamun. The rail company was not a member of WCSS, but there was oil in the water and they were calling for help, so we rented them equipment to get started with that spill response.

Senator Patterson: Speaking of companies that are not members of WCSS, do most operators of wells, pipelines and related facilities in your area join? They do not have to. Can you give us an idea of what the take-up is?

Mr. McFadyen: The directives in the provinces essentially say that licences of wells or pipelines must either be a member of an oil spill co-op or have an approved plan with the government, and that approved plan includes not only having an emergency response plan but also having their own equipment, conducting their own annual training exercises, and satisfying the government that they have a reasonable state of preparedness.

All licences of wells or pipelines, trucking companies, rail companies, or other transporters of hydrocarbons only have access at our discretion and through a rental basis. Our position that if there is oil in water and a company needs resources, we are there to help.

Senator Patterson: What is the proportion of people who are members of the co-op compared to those who are not?

Je suis certain qu'il n'y a aucune autre région au monde aussi bien couverte que la nôtre.

Le sénateur Wallace : Êtes-vous satisfait de la quantité et de la qualité de votre équipement? La population s'attend évidemment à ce que les déversements soient bien gérés et à ce que les répercussions sur l'environnement soient minimales. Avez-vous l'équipement nécessaire à cette fin?

M. McFadyen : Tout à fait. Comme je l'ai dit, nous desservons l'Alberta, le nord-est de la Colombie-Britannique et une seule région de la Saskatchewan. Nous sommes très satisfaits et nous continuons à nous améliorer.

Le sénateur Patterson : Votre budget annuel de 1,7 million de dollars me semble modeste; cela m'étonne. Est-ce que les sociétés qui ont recours à vos services doivent payer pour le déploiement de votre équipement, et est-ce que ces revenus s'ajoutent à votre budget opérationnel de base?

M. McFadyen : Notre budget nous permet d'offrir l'équipement à nos membres. Il n'y a pas de frais de location, mais les membres sont responsables de remplacer les biens non durables et de réparer ou de remplacer l'équipement endommagé. Nous offrons un programme de location aux sociétés non membres, qui a servi, par exemple, lors du déraillement de 2005, au lac Wabamun. La compagnie de chemin de fer n'était pas membre de WCSS, mais il y avait eu un déversement de pétrole dans l'eau et elle demandait de l'aide, alors nous lui avons loué l'équipement nécessaire à l'intervention.

Le sénateur Patterson : À propos des sociétés non membres de WCSS, est-ce que la plupart des exploitants de puits, de pipelines et des installations connexes dans votre région se joignent à votre organisation? Ils ne sont pas tenus de le faire. Pouvez-vous nous donner une idée du taux de participation?

M. McFadyen : Selon les directives provinciales, les titulaires de licence d'exploitation de puits ou de pipelines doivent être membres d'une coopérative spécialiste des déversements de pétrole ou avoir un plan approuvé par le gouvernement. Dans le deuxième cas, ils doivent avoir un plan d'intervention d'urgence et leur propre équipement; ils doivent réaliser leurs propres exercices de formation annuels et convaincre le gouvernement qu'ils sont suffisamment bien préparés.

Tous les titulaires de licence d'exploitation de puits ou de pipelines, les entreprises de camionnage, les compagnies de chemin de fer et les autres transporteurs d'hydrocarbures peuvent louer notre équipement, à notre discrétion. S'il y a un déversement de pétrole dans l'eau et qu'une société a besoin de nos ressources, nous pouvons l'aider.

Le sénateur Patterson : Quelle est la proportion de membres de la coopérative par rapport aux non-membres?

Mr. McFadyen: There are 600 to 605 licencees in our jurisdictional area, and they are all members. A handful of members are not in good standing for various reasons. They are either in the process of becoming bankrupt or there is some other reason for not being in compliance.

Senator Patterson: I am intrigued by your techniques for dealing with oil on ice. Can you describe that, please?

Mr. McFadyen: Sure. I will talk about two situations. One is on a river where there is an ice sheet and there is a pipeline rupture or for some reason oil has been spilled and is migrating downstream below that ice sheet. If we create a trench or a slot in the ice, that oil will surface and provide us with an opportunity for containment recovery. We have done that many times. It is a proven technique. What we do, essentially, is to assess the weight-bearing capacity of that ice and determine what kind of equipment we can put on the ice to create containment slots or trenches. Of course, ice safety is a big part of that process.

Senator Brown: You have 18 co-ops, if I am correct. Are they operating individually, or do they have to go through you as the top dog, so to speak?

Mr. McFadyen: The co-ops are like business units of Western Canadian Spill Services. They work under our umbrella. We develop the policies that they follow. They have a voice, at our level, through their co-op chairman. We have annual meetings. We also have an executive subcommittee, on which there is one representative for each zone, with two or more co-ops in each zone. They have a voice from the field level right through to the board of directors.

Senator Brown: Of the spills you have mentioned that you have had, most are not pipeline breaks. Some are trucks and valves and just leaks and spills.

Mr. McFadyen: That is correct: wells, facility leaks.

Senator Brown: Is that the biggest percentage?

Mr. McFadyen: There are actually a very small number of spills where hydrocarbon enters surface water. It averages about 10 a year.

Senator Brown: Is the main percentage of your work pipeline breaks or this other collection of different things?

Mr. McFadyen: It is for all of those types of operations. Our training programs do not focus on the origin of the spill but on how to manage it if it gets into surface water or if it is a land-based spill.

M. McFadyen : Notre zone d'activités compte environ 600 titulaires de licence, et ils sont tous membres de la coopérative. Une poignée de membres ne sont pas en règle pour diverses raisons. Ils sont sur le point de la faillite ou ne sont pas conformes.

Le sénateur Patterson : Je suis curieux de connaître vos techniques pour nettoyer le pétrole sur la glace. Pouvez-vous les décrire?

M. McFadyen : Bien sûr. Il y a deux situations possibles. D'abord, une rivière sur laquelle il y a un couvert de glace. Il peut y avoir une rupture de pipeline, ou il se peut qu'il y ait eu un déversement et que le pétrole migre en aval sous la couche de glace. Si nous faisons une tranchée ou une fente dans la glace, le pétrole fera surface et nous pourrions procéder au confinement et à la récupération. Nous l'avons fait à de nombreuses reprises. Il s'agit d'une technique éprouvée. Nous évaluons la capacité de charge de la glace et nous déterminons le type d'équipement que nous pouvons utiliser pour créer des fentes ou des tranchées de confinement. Bien sûr, la sécurité sur la glace est une partie importante du processus.

Le sénateur Brown : Vous avez 18 coopératives, si je ne me trompe pas. Est-ce qu'elles sont indépendantes ou est-ce qu'elles relèvent de vous?

M. McFadyen : Les coopératives sont des unités opérationnelles de Western Canadian Spill Services. Elles travaillent sous l'égide de WCS. Nous élaborons des politiques qu'elles doivent respecter. Elles ont leur mot à dire, par l'entremise de leur président. Nous tenons des réunions annuelles. Nous avons également un sous-comité exécutif, auquel participe un représentant de chacune des zones. Chaque zone compte deux coopératives ou plus. Elles peuvent se faire entendre tant sur le terrain que devant le conseil d'administration.

Le sénateur Brown : Les déversements dont vous avez parlé provenaient notamment de camions et de vannes. Il s'agit de fuites et de déversements, et non de ruptures de pipelines.

M. McFadyen : C'est exact. Des fuites dans les puits et les installations.

Le sénateur Brown : Est-ce qu'il s'agit de la majorité des incidents?

M. McFadyen : En fait, il y a très peu de cas de déversement d'hydrocarbures dans les eaux de surface. On en compte en moyenne 10 par année.

Le sénateur Brown : Est-ce que la majeure partie de votre travail a trait aux ruptures de pipelines ou à ces autres cas?

M. McFadyen : Notre travail a trait à toutes ces opérations. Nos programmes de formation ne se concentrent pas sur l'origine du déversement, mais sur la façon de le gérer si le pétrole est dans l'eau de surface ou s'il s'agit d'un déversement terrestre.

Senator Brown: The reason I keep asking is because we have been told that a couple of breaks a year is pretty much what a pipeline will do. Everything else has to be an accident of some other sort.

Mr. McFadyen: Small spills. Everything off-lease is reportable. Again, we are the upstream petroleum industry. There are also refined product spills that would be small in nature.

Senator Brown: Thank you. That is what I wanted to know.

The Deputy Chair: I do not know what you said in the last two minutes, Mr. McFadyen, but you doubled the number of questioners on my list. That is a good sign.

Senator McCoy: You were directly involved in 20 incidents last year.

Mr. McFadyen: No, 10 to 14 incidents last year.

Senator McCoy: Our researchers read your December newsletter, and they reported to us that it was 14 from known perpetrators and 6 from unknown sources. That would make 20.

Mr. McFadyen: Yes. The 14 spills would be where WCSS resources were dispatched. We were involved in 6 spills of unknown origin.

Senator McCoy: My first question goes back a bit to what Senator Brown was just asking you. We have been puzzling over the difference in transportation between pipelines, railroads, trucks and boats. Obviously, we will not be talking boats because we are talking Alberta, Saskatchewan and eastern B.C., so I would like to know how many of those 14 came from each of those types of transportation — truck, rail and pipe. You were going to tell me that not all of them were transportation, but that is the number one.

Mr. McFadyen: Yes.

Senator McCoy: What are the rest of them? Can you quantify that for us?

Mr. McFadyen: The spills that we would have been involved with in 2012 would be either pipeline-related or from a wellhead or a facility.

Senator McCoy: Can you get us the breakdown? You will know which ones were pipeline oriented.

Mr. McFadyen: I could provide that for you, but I do not have it with me.

Senator McCoy: If you could provide that through our clerk, we would be appreciative. You are saying that none of them were railroad or truck.

Le sénateur Brown : J'insiste parce qu'on m'a dit que les pipelines se brisaient quelques fois par année seulement, et que le reste des déversements étaient associés à d'autres types d'accidents.

M. McFadyen : Des petits déversements. Tous les déversements des régions qui ne sont pas sous bail doivent être déclarés. Je le répète, nous sommes l'industrie pétrolière d'amont. Il y a également les déversements de produits raffinés qui sont mineurs.

Le sénateur Brown : Merci. C'est ce que je voulais savoir.

Le vice-président : Je ne sais pas ce que vous avez dit au cours des deux dernières minutes, monsieur McFadyen, mais le nombre d'intervenants sur ma liste a doublé. C'est bon signe.

La sénatrice McCoy : Vous êtes intervenus directement en lien avec 20 incidents l'année dernière.

M. McFadyen : Non, 10 ou 14 incidents.

La sénatrice McCoy : Nos recherchistes ont lu votre bulletin d'information de décembre, et nous ont dit qu'il y avait eu 14 incidents dont les auteurs étaient connus, et six incidents de source inconnue, ce qui fait 20 en tout.

M. McFadyen : Oui. Les ressources de WCSS ont été déployées dans les 14 cas de déversement. Nous sommes également intervenus en lien avec six déversements d'origine inconnue.

La sénatrice McCoy : Ma première question rejoint un peu celles du sénateur Brown. Nous nous questionnons sur les différences relatives au transport par pipeline, par chemin de fer, par camion et par bateau. Bien sûr, nous ne parlerons pas de bateaux étant donné que vous travaillez en Alberta, en Saskatchewan et à l'est de la Colombie-Britannique. J'aimerais donc savoir : de ces 14 déversements, combien étaient associés aux camions, aux chemins de fer et aux pipelines? Vous alliez me dire que les déversements n'étaient pas tous associés au transport, mais il s'agit de la principale cause.

M. McFadyen : Oui.

La sénatrice McCoy : Quelles sont les autres? Pouvez-vous les quantifier?

M. McFadyen : Les déversements pour lesquels nous sommes intervenus en 2012 provenaient des pipelines, des têtes de puits ou des installations.

La sénatrice McCoy : Pouvez-vous associer un nombre à chacun? Vous savez lesquels provenaient de pipelines.

M. McFadyen : Je pourrais vous donner les chiffres exacts, mais je ne les ai pas avec moi.

La sénatrice McCoy : Si vous pouviez les transmettre à la greffière, nous vous en serions reconnaissants. Vous dites qu'aucun déversement ne provenait d'un train ou d'un camion.

Mr. McFadyen: That is correct. Rail companies are not members of Western Canadian Spill Services, and we, quite frankly, do not track their spills. We have, in the past, assisted them. Again, the Wabamun spill in 2005 would be an example of that.

Senator McCoy: We will get to those of unknown origin in a minute, the UFOs of the spill business.

How did that number of spills compare to years prior? It does seem to me, as an Albertan, that we have had more and more spills of a larger and larger nature in the last five years. We keep hearing about pipeline companies that I have never even dreamt of before, and then Red Deer and, as you say, Wabamun happened. That was huge.

Mr. McFadyen: Spills of unknown origin are typically truck related. It is an illegal dump of some sort. A company or an operator will back up into the ditch and flush out his tank or whatever. If the regulatory agency can tie that event in with a licensed facility, they will hold that licensee responsible, and they will happily do the cleanup.

In 2012, there were six events where they could not show that it was connected to a licensee's facility, and we have a budget in place where we will assist the lead regulatory agency with cleanup of those spills. We certainly do not take any liability, but we are there to assist the regulator and do so, up to a certain level. If that budget level is exceeded, then the government looks for other funding resources.

Since 1996, we have never exceeded our budget. That six is fairly high. In 2011, we had no spills of unknown origin, so it fluctuates.

Senator McCoy: What about over the last, say, 5 or 10 years in terms of the known sources. You had 14 last year.

Mr. McFadyen: Again, that is a little higher than the average. Usually we average about 10 a year that we are involved in.

Senator McCoy: Are they getting bigger?

Mr. McFadyen: Well, last year's spill on the Red Deer River was a big spill, 475,000 litres. That is not typical, although five years earlier there was a spill into the same river system from a pipeline rupture. It is very atypical to have big spills like that. Again, we had Wabamun in 2005, so every five or six years we have been seeing spills of that magnitude.

Senator McCoy: That was a railcar, though.

Mr. McFadyen: For many years before that we were seeing none or very few. The Pine River spill in northeast B.C. —

M. McFadyen : C'est bien cela. Les compagnies de chemin de fer ne sont pas membres de Western Canadian Spill Services. Pour être franc, nous ne faisons pas le suivi de leurs déversements. Nous les avons déjà aidés par le passé. Le déversement de Wabamun de 2005 en est un bon exemple.

La sénatrice McCoy : Nous nous attaquerons aux déversements d'origine inconnus, les ovnis de l'industrie, dans une minute.

Le nombre de déversements est-il comparable à celui des années précédentes? En tant qu'Albertaine, j'ai l'impression que le nombre et l'ampleur des déversements se sont accrus au cours des cinq dernières années. J'entends souvent parler de sociétés de pipelines que je ne connaissais pas du tout. Et puis il y a eu le déversement de Red Deer et, comme vous l'avez mentionné, celui de Wabamun. C'est énorme.

M. McFadyen : Les déversements d'origine inconnue proviennent habituellement de camions. Il s'agit d'une décharge illégale. Une société ou un exploitant qui vide sa cuve dans un fossé, quelque chose du genre. Si l'organisme de réglementation peut associer l'événement à une installation autorisée, il la tiendra responsable et se chargera volontiers du nettoyage.

En 2012, il y a eu six cas où il a été impossible de trouver l'installation responsable. Nous avons un budget nous permettant d'aider l'organisme de réglementation principal à nettoyer ces déversements. Nous n'en assumons certainement pas la responsabilité, mais nous aidons l'organisme de réglementation dans une certaine mesure. Si le budget est dépassé, le gouvernement cherche d'autres sources de financement.

Depuis 1996, nous n'avons jamais dépassé notre budget. Six cas en une année, c'est beaucoup. En 2011, il n'y a eu aucun déversement d'origine inconnue, alors le nombre varie d'année en année.

La sénatrice McCoy : Et pour les déversements de source connue, quelle a été la tendance au cours des cinq ou dix dernières années? Vous en avez eu 14 l'année dernière.

M. McFadyen : Je tiens à le répéter, ce nombre est légèrement plus élevé que la moyenne, qui est de dix déversements par année.

La sénatrice McCoy : Est-ce que les déversements sont de plus en plus importants?

M. McFadyen : Eh bien, le déversement dans la rivière Red Deer de l'année dernière était de 475 000 litres. Ce volume est inhabituel, mais cinq années auparavant, il y a eu une rupture de pipeline dans ce même réseau hydrographique. Ces grands déversements sont très atypiques. Comme je l'ai mentionné précédemment, il y a eu le cas de Wabamun en 2005; donc nous avons connu des déversements importants tous les cinq ou six ans.

La sénatrice McCoy : C'était un wagon, par contre.

M. McFadyen : Pendant de nombreuses années avant cela, il n'y a eu aucun déversement, ou très peu. Celui de la rivière aux Pins, au nord-est de la Colombie-Britannique...

Senator McCoy: I have one last question. How many litres are there in a barrel? These things get reported, and I cannot even keep track. It is all different designations. How many litres in a barrel? Do you know?

Senator Patterson: Twenty-five gallons, right?

Senator McCoy: Twenty-five gallons?

Senator Brown: It depends on whether you are talking about an American barrel or a Canadian barrel.

Senator McCoy: I am talking about a barrel of oil.

The Deputy Chair: I am trying to think of the conversion. I think it is 4.6 litres to a gallon.

Mr. McFadyen: I could do the conversion; 475,000 litres equates to about 3,000 barrels of oil.

Senator McCoy: Thank you very much. You will get us that information, though, will you not?

He will get us some more information.

The Deputy Chair: Yes, thank you; you can talk to the clerk.

Senator McCoy: His time comparison as well, I think.

The Deputy Chair: If you want to jot that down or make that clear afterward, that would be great.

Senator Demers, please.

Senator Demers: This may be a little bit over the top, but when you were talking about all of that, I was thinking of the BP spill. It was a different country and a major situation, but how equipped are you for a major disaster? What about a boat transporting oil? Are you equipped to deal with that? We all know what happened with BP. It is still going on. Are you prepared for that? You said that you had never dealt with a major one. Can it happen, first of all, and are you prepared for that?

Mr. McFadyen: We are an inland oil spill co-op. A group on the West Coast of Canada, Western Canada Marine Response Corporation, is equipped to deal with offshore spills.

In our view, in the worst-case scenarios we have dealt with — one was last year in the Red Deer River — we were on site within three hours of the spill being reported. Our initial spill response team helped the company dispatching equipment to the site. We had contractors and lots of equipment on site. We were there at five o'clock in the morning.

Senator Demers: You were prepared.

La sénatrice McCoy : J'ai une dernière question. Combien y a-t-il de litres dans un baril? Je vois les rapports, et je n'arrive pas à suivre le fil. Les désignations sont toutes différentes. Combien de litres dans un baril? Le savez-vous?

Le sénateur Patterson : Vingt-cinq gallons, c'est bien cela?

La sénatrice McCoy : Vingt-cinq gallons?

Le sénateur Brown : Cela dépend s'il s'agit d'un baril américain ou d'un baril canadien.

La sénatrice McCoy : Je parle d'un baril de pétrole.

Le vice-président : J'essaie de voir la conversion. Je crois que c'est 4,6 litres au gallon.

M. McFadyen : Je peux faire la conversion; 475 000 litres équivalent à environ 3 000 barils de pétrole.

La sénatrice McCoy : Merci beaucoup. Vous allez nous transmettre cette information par contre, n'est-ce pas?

Il nous transmettra ces renseignements.

Le vice-président : Oui, merci; vous pouvez vous adresser à la greffière.

La sénatrice McCoy : Sa comparaison au fil du temps aussi, je crois.

Le vice-président : Si vous voulez préparer une liste, ou clarifier certaines choses, ce serait bien.

Monsieur Demers, allez-y.

Le sénateur Demers : C'est peut-être exagéré, mais en vous écoutant, j'ai pensé au déversement de BP. C'était dans un autre pays, et la situation était d'une tout autre ampleur, mais avez-vous l'équipement nécessaire pour intervenir en cas de catastrophe majeure, ou en cas de déversement de pétrole provenant d'un bateau? Nous connaissons tous l'histoire de BP. Elle n'est pas terminée. Êtes-vous prêts à faire face à une telle situation? Vous avez dit ne jamais être intervenus en lien avec un déversement majeur. Est-ce possible, d'abord, et êtes-vous prêts à intervenir le cas échéant?

M. McFadyen : Nous sommes une coop qui intervient en cas de déversements d'hydrocarbures à l'intérieur des terres. Un groupe de la côte ouest du Canada, la Western Canada Marine Response Corporation, possède l'équipement qu'il faut pour les déversements extracôtiers.

En ce qui nous concerne, si l'on se fie au pire cas d'espèce qu'il nous a été donné de voir — et qui s'est produit l'an dernier dans la rivière Red Deer —, nous étions sur place trois heures après l'annonce du déversement. Notre équipe d'intervention de première ligne a aidé l'entreprise à répartir l'équipement sur le site. Nous avions des sous-traitants et beaucoup d'équipement sur place. Nous sommes arrivés à 5 heures du matin.

Le sénateur Demers : Vous étiez prêts.

Mr. McFadyen: Yes, we have a really good track record. We are pretty comfortable that we can deal with worst-case scenarios for inland spills.

Senator Seidman: Western Canadian Spill Services operates through the annual membership fees of industry, if I understand correctly?

Mr. McFadyen: We have a membership fee formula. We bill licensees of wells and pipelines on an annual basis automatically, and so we are not part of industry association funding.

Senator Seidman: Right. In the written material you provided, you talk about small-scale research and development projects.

Mr. McFadyen: Yes.

Senator Seidman: How do you finance these small-scale research and development projects?

Mr. McFadyen: We have an internal budget. It is a small budget. Really we focus more on research and development around equipment and techniques as opposed to effects in behaviour, for example, of hydrocarbon in different situations. Other groups do that.

Senator Seidman: Could you give us an example of one of these projects?

Mr. McFadyen: We are currently looking at heavy oil skimmers. We tested a skimmer that was designed in Alberta. We were looking at some modifications to that skimmer so that it worked a little better for our responders. We have done work on improving techniques for containment recovery of hydrocarbon in ice conditions. We have been looking at different kinds of containment boom, inflatable boom versus the standard boom that we currently use.

Senator Seidman: It is very applied and very pragmatic.

Mr. McFadyen: Yes.

Senator Seidman: That is really truly wonderful and, frankly, impressive.

Mr. McFadyen: Thank you.

Senator Seidman: How do you integrate the new technology that you discover or the new equipment that you would discover in this research and development into your operations, or do you?

Mr. McFadyen: Yes, we have annual sessions on best practices. We share that with the co-op chairmen at their annual co-op chairmen's meeting. We would integrate information that we learn into our oil spill contingency manual and in our training programs, and we would share that information at our annual

M. McFadyen : Oui. Nous avons une feuille de route remarquable. En matière de déversements à l'intérieur des terres, nous n'avons pas peur de nous attaquer aux pires cas.

La sénatrice Seidman : Si je comprends bien, Western Canadian Spill Services fonctionne grâce aux droits annuels versés par les membres de l'industrie?

M. McFadyen : Nous avons une formule qui tient lieu de droit annuel. Ce droit est perçu automatiquement auprès des détenteurs de permis de puits et de pipelines sur une base annuelle. Nous ne sommes donc pas visés par le financement consenti à l'association industrielle.

La sénatrice Seidman : D'accord. Dans vos documents, vous évoquez des projets de recherche et de développement à petite échelle.

M. McFadyen : Oui.

La sénatrice Seidman : Comment financez-vous ces projets?

M. McFadyen : Nous avons un petit budget interne. Nos activités de recherche et développement portent surtout sur les équipements et les techniques plutôt que sur les réactions des hydrocarbures dans diverses situations, par exemple. D'autres groupes font ça.

La sénatrice Seidman : Pouvez-vous nous donner un exemple de ces projets?

M. McFadyen : Nous travaillons actuellement sur les écumeurs pour pétrole lourd. Nous avons testé un écumeur qui a été conçu en Alberta. Nous essayons d'y apporter certaines modifications pour qu'il réponde un peu mieux aux besoins de nos intervenants. Nous avons travaillé sur l'amélioration des techniques de confinement et de récupération des hydrocarbures en présence de glace. Nous avons comparé divers types de barrages flottants, soit le barrage gonflable par rapport au barrage standard que nous utilisons à l'heure actuelle.

La sénatrice Seidman : Il s'agit donc de recherche appliquée.

M. McFadyen : Oui.

La sénatrice Seidman : C'est vraiment formidable et, pour tout dire, impressionnant.

M. McFadyen : Merci.

La sénatrice Seidman : Intégrez-vous à vos opérations les nouvelles technologies que vous découvrez ou le nouvel équipement que vous mettez au point? Dans l'affirmative, comment procédez-vous?

M. McFadyen : Oui, nous le faisons. Nous avons des séances annuelles sur les pratiques exemplaires. Nous partageons cela avec nos homologues des autres coops lors de la réunion annuelle des présidents de coop. Nous intégrons l'information recueillie à notre manuel d'intervention d'urgence en cas de déversement et à

exercises where we reach about 1,500 field personnel a year in our training program.

Senator Seidman: That is great. Thank you. It sounds to me like you are a model for large industry.

Mr. McFadyen: Thank you.

Senator Seidman: The fact that you do this kind of applied research and then integrate it into your operations is really impressive.

Mr. McFadyen: Thanks.

Senator Patterson: This all does indeed sound impressive. I guess I do feel compelled to ask, though, do you track the recovery, your success rate in recovering spills, spilled hydrocarbons; and, secondly, do you dispose or remediate or recycle the recovered hydrocarbons? I have two questions there.

Mr. McFadyen: Yes. Tracking recovery rates is very difficult, and that number is not easily accessible. What tends to happen in a river system when there is a spill is we focus on the containment recovery area or areas. It might involve one or more containment sites. We have a pretty good sense of the effectiveness at those containment sites. We are pretty good at controlling oil and not allowing any past our containment points, but when the oil is spilled into a river system, first of all, it starts to weather. Large amounts of that hydrocarbon, depending on the type of hydrocarbon, begin to evaporate into the atmosphere. A lot of it is stranded on the shoreline and a lot of it ends up in back eddies and circulates. When we get it under control at a containment site so that it is no longer migrating downstream, the challenge then is going back upstream and dealing with that oil that has been stranded or is in back eddies. We are involved in that or our contractors are involved in that, but again, that is a company-specific problem that they have to deal with.

Senator Patterson: Can you hazard a guess as to what your recovery rate would be? I suppose it depends on whether the spill is on land or in water.

Mr. McFadyen: There are a bunch of variables; you are right. It depends on the current velocity and size of the river. For a smaller river with a current velocity that does not exceed 2 or 3 kilometres an hour, we are very effective. We have had a lot of practice in setting boom angles and with weir skimmers and drum skimmers. We do a good job there. Larger rivers can be a bigger challenge, in flood conditions, fast water. It becomes more difficult to deal with and recovery rates are much less.

nos programmes de formation, et nous communiquons cette information aux quelque 1 500 intervenants sur le terrain qui participent chaque année aux exercices annuels de notre programme de formation.

La sénatrice Seidman : Formidable! Merci. Il me semble que vous êtes un modèle pour la grande industrie.

M. McFadyen : Merci.

La sénatrice Seidman : Le fait que vous fassiez ce type de recherche appliquée et que vous en intégrez les résultats à vos activités est vraiment impressionnant.

M. McFadyen : Merci.

Le sénateur Patterson : Tout cela semble effectivement impressionnant. Je me dois cependant de vous demander si vous faites le suivi des confinements, du taux de réussite de vos opérations de confinement et de recouvrement des hydrocarbures déversés. Ensuite, j'aimerais savoir ce que vous faites avec les hydrocarbures récupérés : est-ce que vous vous en débarrassez, est-ce que vous tentez de les assainir ou de les recycler? Il s'agit en fait de deux questions.

M. McFadyen : Oui. Faire le suivi des taux de recouvrement est très difficile, et ces chiffres ne sont pas facilement disponibles. Dans un réseau hydrographique, nous concentrons nos efforts sur la ou les zones de confinement. Il peut donc y avoir plus d'un site de confinement. Nous avons une bonne mesure de l'efficacité de ces sites de confinement. Nous réussissons assez bien à circonscrire les hydrocarbures à l'intérieur des limites de confinement, mais dès que le pétrole se retrouve dans un réseau hydrographique, il commence à se dégrader. De grandes quantités de ces hydrocarbures — mais cela varie selon le type d'hydrocarbure en cause — s'évaporent dans l'atmosphère. Une bonne partie s'amoncelle sur les berges ou reste prise dans des tourbillons. Lorsque nous arrivons à contrôler le déversement dans un site de confinement de manière à ce que les hydrocarbures ne soient plus charriés en aval, le défi consiste alors à remonter le courant pour s'occuper du pétrole accumulé sur les berges ou pris dans des tourbillons. Nous faisons cela ou nos sous-traitants font cela, mais là encore, il s'agit d'un problème avec lequel l'entreprise responsable doit se débrouiller.

Le sénateur Patterson : Auriez-vous une petite idée de votre taux de réussite en matière de recouvrement? Je présume que cela dépend du type de déversement, qu'il soit sur la terre ferme ou dans l'eau.

M. McFadyen : Il y a toute une série de variables, vous l'avez bien compris. Cela peut dépendre de la vitesse du courant et de la taille du cours d'eau. Lorsqu'il s'agit d'une petite rivière dont la vitesse ne dépasse pas les deux ou trois kilomètres à l'heure, nous sommes très efficaces. Nous avons eu la chance de pratiquer souvent la mise en place des angles de flèche, avec les récupérateurs à déversoir ou à tambour. Nous faisons du bon travail dans ce domaine. Les cours d'eau plus importants peuvent

In terms of percentages, I could not hazard a guess, although I can say, again, in smaller rivers with a slower current, we are pretty successful.

Senator Patterson: What about the recycling part of it?

Mr. McFadyen: Again, that is the responsible parties. They manage that waste. We do have an open air incinerator that is designed to deal with oily debris on site. That is being used at a lot of spills, primarily for land-based spills or spills in wet forested sites where there is a lot of oily debris. We can in situ burn. Other than that, the company primarily transports that material to approved landfill sites.

Senator Brown: Can you give us an idea of the percentage of oil passing through pipelines that is likely to result in a spill? Are we talking something over 10 per cent, or are we talking about a very small percentage of oil?

The Deputy Chair: That is a very good question.

Mr. McFadyen: We are talking about a small percentage, but I do not have that number. I may be able to get that for you from provincial statistics, and I would certainly be prepared to do that.

Senator Brown: I would like to hear it because we spend a lot of time trying to find out how bad spills are and how much they are, but we do not have figures of the exact number of barrels or litres that go through for a year as opposed to the percentage that you people have to work with in spills.

Mr. McFadyen: There are statistics available around pipeline incidents, and I will do my best to try and get a number for you. I am not sure that is possible, but there are statistics available through the provincial ministries that I can get my hands on.

Senator Brown: Thank you. I ask because I think we allow the industry to look bad sometimes if we do not see the percentages that are actually going through the system and then think probably that there are more spills than what there really are.

The Deputy Chair: For the record, we did some calculations here: The Red Deer spill at 427,000 litres would be about 2,700 barrels. It is about 159 litres per barrel, Senator McCoy.

Senator McCoy: Thank you.

The Deputy Chair: I would like to wrap up a couple of things. Your members or the people who subscribe to you are pipeline and upstream oil companies, but you do participate or help as you

représenter un plus gros défi, notamment en cas d'inondation et lorsque le courant est rapide. Notre travail devient alors plus difficile et nos taux de recouvrement sont beaucoup moindres.

Je ne pourrais pas me risquer à vous donner un pourcentage. Je peux toutefois vous assurer, encore une fois, que nous réussissons assez bien lorsqu'il s'agit de cours d'eau plus modestes et de courants moins rapides.

Le sénateur Patterson : Qu'en est-il du volet recyclage?

M. McFadyen : Là encore, cela relève des parties responsables. Ce sont elles qui doivent gérer les hydrocarbures répandus dans la nature. Nous disposons toutefois d'un incinérateur à ciel ouvert pour le traitement sur place des débris enduits de pétrole. Cet incinérateur est souvent utilisé, notamment pour les déversements sur le sol ou ceux qui se produisent sur des sites forestiers humides et qui produisent une grande quantité de débris enduits de pétrole. Nous pouvons faire le brûlage in situ. Outre cette procédure, l'entreprise achemine les débris aux sites d'enfouissement approuvés.

Le sénateur Brown : Pouvez-vous nous donner une idée du pourcentage de pétrole acheminé par pipeline qui risque de se retrouver dans un déversement? Ce pourcentage dépasse-t-il les 10 p. 100, ou s'agit-il d'un très petit pourcentage?

Le vice-président : Voilà une très bonne question.

M. McFadyen : Il s'agit d'un faible pourcentage, mais je ne dispose pas du chiffre exact. Je peux peut-être trouver cette information en fouillant les statistiques que la province tient à ce sujet, et je suis tout à fait disposé à le faire.

Le sénateur Brown : J'aimerais bien avoir cette information, car nous passons beaucoup de temps à essayer de mesurer la gravité et la fréquence des déversements, mais nous ne connaissons pas le nombre exact de barils ou de litres de pétrole qui sont acheminés en une année par rapport à la quantité à laquelle vous avez affaire lors des déversements.

M. McFadyen : Il y a des statistiques au sujet des incidents dont les pipelines font l'objet, et je ferai mon possible pour vous trouver cette information. Je ne suis pas certain si cela est possible, mais je sais que les ministères ont des statistiques sur lesquelles je pourrai mettre la main.

Le sénateur Brown : Merci. Je pose la question, car je sais qu'il nous arrive parfois de donner mauvaise presse à l'industrie lorsque nous ne disposons pas des pourcentages réels en cause et que nous présumons probablement qu'il y a plus de déversements qu'en réalité.

Le vice-président : Pour les besoins du compte rendu, nous avons fait quelques calculs : le déversement de Red Deer était de 427 000 litres, ou environ 2 700 barils. Un baril a une capacité d'environ 159 litres, madame la sénatrice.

La sénatrice McCoy : Merci.

Le vice-président : J'aimerais faire le point sur un certain nombre de sujets. Vos membres ou les entreprises qui souscrivent à vos services sont des exploitants de pipelines et des compagnies

can with, say, a train spill or a truck spill. I do not know if I understood, though: Would you help with offshore spills? Would that be outside your purview completely?

Mr. McFadyen: I would never say “never.” Our board is saying that if there is oil in the water and we can help, we will attempt to do so.

The Deputy Chair: Do trucking, train and shipping companies have an equivalent to your organization?

Mr. McFadyen: Those companies have spill preparedness programs. I am not sure that I would say they are equivalent in terms of equipment coverage, but they do have spill preparedness programs with equipment and resources to deal with spills.

The Deputy Chair: One of the points made by the Office of the Auditor General’s environmental auditor, Scott Vaughan, in his recent report was that there is some question about how well certain government agencies at the federal level, at least, actually monitor and follow up on spills plans. I know that you have a relationship to spills planning and constructing plans for various companies. Do you get involved in the audit process at all? Do they consult you or do you provide them with information or assistance?

Mr. McFadyen: No; very rarely. That is a company responsibility and the requirements are outlined in provincial directives. The plan that we have is really supplemental plan to a licensee’s corporate emergency response plan. Our plan focuses on oil spills and oil spill management.

The Deputy Chair: Is the relationship that provinces have with you with respect to their jurisdiction — provincially-regulated facilities and transportation — consistent with the National Energy Board regulation as well? What I am getting at is that the provinces in the West, at least, require membership or a plan. Does that apply both provincially and federally?

Mr. McFadyen: In our jurisdiction it is only applied provincially.

The Deputy Chair: You have been so efficient, so we will give you an early release. Thank you very much. It has been excellent, Mr. McFadyen. You have been very good and informative. I think all of us would agree with that. Thanks for taking the time.

pétrolières en amont, mais vous êtes aussi présents lorsqu’il y a d’autres types de déversements, comme lors du bris d’un camion-citerne ou d’un wagon-citerne. Par contre, je ne suis pas certain d’avoir bien compris : prêteriez-vous main-forte dans le cas d’un déversement extracôtier, ou est-ce que cela est complètement en dehors de votre champ d’activité?

M. McFadyen : Je ne dirais pas « complètement en dehors ». Notre conseil affirme que si du pétrole est déversé dans un plan d’eau et qu’il nous est possible de donner un coup de main, c’est ce que nous tenterons de faire.

Le vice-président : Les compagnies de transport par camion, par train et par bateau disposent-elles d’une organisation comme la vôtre?

M. McFadyen : Ces compagnies ont des programmes d’intervention en cas de déversement. Je ne serais pas prêt à dire que ces programmes offrent une protection égale à celle que nous assurons en ce qui a trait aux équipements, mais ce sont des programmes de protection dotés des équipements et des ressources voulus pour intervenir en cas de déversement.

Le vice-président : L’un des aspects soulevés par M. Scott Vaughan, le vérificateur en matière d’environnement du Bureau du vérificateur général, dans le rapport qu’il a soumis récemment est que l’on se questionne sur l’efficacité démontrée par certains organismes gouvernementaux pour ce qui est, à tout le moins, de surveiller les plans d’intervention en cas de déversement et d’en faire le suivi. Je sais que vous avez quelque chose à voir avec l’élaboration pour diverses entreprises de plans d’intervention et de construction en cas de déversement. Vous a-t-on consulté de quelque façon que ce soit dans le cadre de cette vérification? Est-ce qu’ils vous ont consulté? Leur avez-vous transmis de l’information ou leur avez-vous prêté main-forte?

M. McFadyen : Non, cela n’est pas arrivé souvent. Cette responsabilité incombe aux entreprises et les exigences afférentes sont décrites dans des directives provinciales. En fait, le plan que nous avons se greffe aux plans d’intervention d’urgence des entreprises détentrices d’un permis. Notre plan est axé sur les déversements pétroliers et sur la gestion des déversements.

Le vice-président : La relation que les provinces entretiennent avec vous relativement à leurs compétences — les installations et les transports assujettis aux réglementations provinciales — est-elle aussi conforme à la réglementation de l’Office national de l’énergie? J’essaie en fait de savoir si l’exigence stipulée au moins par les provinces de l’Ouest de souscrire à un service comme le vôtre ou de se doter d’un plan d’intervention s’applique tant à l’échelle provinciale qu’à l’échelle fédérale?

M. McFadyen : En ce qui nous concerne, cela ne s’applique qu’à l’échelle provinciale.

Le vice-président : Vous avez été si efficace que nous vous laisserons partir plus tôt. Merci beaucoup. Je n’ai que des compliments à vous faire, monsieur McFadyen, votre prestation a été des plus instructives, et je crois faire l’unanimité en disant cela. Merci d’avoir pris le temps d’être venu témoigner.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Thursday, February 28, 2013

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources, to which was referred Bill C-370, An Act to amend the Canada National Parks Act (St. Lawrence Islands National Park of Canada), met this day at 8:02 a.m. to give consideration to the bill; to study the current state of the safety elements of the bulk transport of hydrocarbon products in Canada; and to consider a draft budget.

Senator Richard Neufeld (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Welcome to this meeting of the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources. My name is Richard Neufeld. I represent the province of British Columbia in the Senate, and I am the chair of this committee.

I would like to welcome honourable senators, any members of the public with us in the room, and viewers all across the country who are watching on television.

I will now ask the senators around the table to introduce themselves. I will start by introducing the deputy chair, Senator Grant Mitchell, from Alberta.

Senator Ogilvie: Kelvin Ogilvie, Nova Scotia.

Senator Seidman: Judith Seidman, Montreal, Quebec.

Senator Patterson: Dennis Patterson, Nunavut.

Senator Wallace: John Wallace, New Brunswick.

Senator Massicotte: Paul Massicotte, Montreal.

Senator Brown: Bert Brown, Alberta.

The Chair: You can see that they all sit on the same side of the table, so it is a friendly group.

I would also like to introduce our clerk, Lynn Gordon, and our two Library of Parliament analysts, Marc LeBlanc and Sam Banks.

Bill C-370, An Act to amend the Canada National Parks Act (St. Lawrence Islands National Park of Canada), was referred to our committee on Tuesday, February 26. This private member's bill, which originated in the other place, changes the name of the St. Lawrence Islands National Park of Canada to Thousand Islands National Park of Canada. It is my pleasure today to welcome the sponsor of the bill, Mr. Gord Brown, Member of Parliament for Leeds—Grenville.

Thank you for being with us. I understand you will provide us with some background about this bill, so please proceed with your comments, after which we will have a question-and-answer period. The floor is yours.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le jeudi 28 février 2013

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui, à 8 h 2, pour étudier le projet de loi C-370, Loi modifiant la Loi sur les parcs nationaux du Canada (Parc national des Îles-du-Saint-Laurent du Canada), qui lui a été renvoyé, étudier l'état actuel de la sécurité du transport en vrac des hydrocarbures au Canada et examiner l'ébauche d'un budget.

Le sénateur Richard Neufeld (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bienvenue à cette séance du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles. Je m'appelle Richard Neufeld. Je représente la Colombie-Britannique au Sénat et je suis président du comité.

Je souhaite la bienvenue aux honorables sénateurs, aux membres du grand public qui se trouveraient dans la salle et aux auditeurs qui suivent nos délibérations, où qu'ils soient au Canada.

J'invite maintenant les sénateurs à se présenter. Je vais commencer par présenter le vice-président, le sénateur Grant Mitchell, de l'Alberta.

Le sénateur Ogilvie : Kelvin Ogilvie, de la Nouvelle-Écosse.

La sénatrice Seidman : Judith Seidman, de Montréal, au Québec.

Le sénateur Patterson : Dennis Patterson, du Nunavut.

Le sénateur Wallace : John Wallace, du Nouveau-Brunswick.

Le sénateur Massicotte : Paul Massicotte, de Montréal.

Le sénateur Brown : Bert Brown, de l'Alberta.

Le président : Vous pouvez constater qu'ils prennent tous place du même côté de la table. Ils forment un groupe d'amis.

Je vais présenter également la greffière, Lynn Gordon, et les deux analystes de la Bibliothèque du Parlement, Marc LeBlanc et Sam Banks.

Le projet de loi C-370, Loi modifiant la Loi sur les parcs nationaux du Canada (Parc national des Îles-du-Saint-Laurent du Canada), a été renvoyé au comité le mardi 26 février. Ce projet de loi d'initiative parlementaire, qui vient de l'autre endroit, modifie le nom du Parc national des Îles-du-Saint-Laurent du Canada, qui serait remplacé par celui de Parc national des Mille-Îles du Canada. J'ai le plaisir de souhaiter la bienvenue au parrain du projet de loi, M. Gord Brown, député de Leeds—Grenville.

Merci de votre présence. Je crois comprendre que vous nous présenterez une information générale sur le projet de loi. Je vous invite à faire votre intervention, après quoi suivra une période d'échanges de questions et de réponses.

Gord Brown, Member of Parliament for Leeds—Granville, sponsor of the bill: Good morning. Thank you very much, Mr. Chair.

Senators, it is an honour to be here. It is the first time I have been in front of a Senate committee in my almost nine-year career in the House of Commons. Thank you for your consideration of this bill. I will briefly describe the reasons for the bill, and then I will be pleased to answer any questions about it.

It is a short bill, but it will make a huge difference in my riding and I thank you again on behalf of everyone who wishes to see this name change happen as quickly as possible. I should note that those include all the municipalities along the length of the park. Those are municipalities along the St. Lawrence River. They have all passed resolutions supporting this bill. We also have had interest from the native community, residents and businesses in the region that are also supportive.

There are a number of key points that I wish to make, and I will cover these as quickly as I can so you can have an understanding of why this bill is so important to the economic development in my riding.

St. Lawrence Islands National Park was established in 1904 as the first Canadian national park east of the Rocky Mountains. The park is located in what is popularly known and identified worldwide as the Thousand Islands. It was formed as a result of the last ice age. The Thousand Islands region provides a land bridge across the St. Lawrence River for plants and animals and is an area of rich biodiversity.

It is at a naturally occurring confluence of important geological formations, and it is also at a naturally occurring confluence of the cultural history of our nation. It joins the Canadian Shield in the North and the Adirondack Mountains in the south.

The Great Lakes, particularly Lake Ontario, which lie to its west, provide a heat sink that helps moderate both winter and summer temperatures in the region which, in turn, attracts flora and fauna that might not otherwise be found in the area. As a result, the area in which the park is located has been recognized by UNESCO as a Biosphere Reserve.

The park consists of several ecologically important mainland properties and several islands which lie between Kingston and Brockville. The visitor centre at Mallorytown Landing provides an introduction to the park with a hiking trail, interpretive programs, exhibits and family activities. The park is a partner in encouraging sustainable lifestyles and in protecting the ecosystems of the Frontenac Arch Biosphere Reserve.

When Europeans first discovered this region, the French named it Les Milles Isles, and the English named the islands in 1816 with important names from the British navy. Traders and settlers heading into the Canadian interior passed by the islands.

Gord Brown, député de Leeds—Grenville, parrain du projet de loi : Bonjour. Je vous remercie beaucoup, monsieur le président.

Sénateurs, c'est un honneur d'être parmi vous. C'est la première fois qu'il m'est donné de comparaître devant un comité sénatorial au cours de ma carrière de près de neuf ans à la Chambre des communes. Merci d'examiner le projet de loi. Je présenterai brièvement son objectif, puis je répondrai avec plaisir à vos questions.

Il s'agit d'un court projet de loi, mais il aura de grands effets sur ma circonscription. Je vous remercie d'ailleurs encore une fois au nom de tous ceux qui souhaitent que le changement se fasse, et ce, le plus rapidement possible. Je tiens à souligner qu'il s'agit de l'ensemble des municipalités situées le long du parc. Elles ont toutes adopté des résolutions à l'appui du projet de loi. Nous jouissons également de l'appui de la collectivité autochtone, des résidents et des entreprises de la région.

Je veux soulever certains points essentiels. Je les passerai rapidement en revue pour que vous puissiez comprendre pourquoi ce projet de loi est si important pour le développement économique de ma circonscription.

Le Parc national des Îles-du-Saint-Laurent, créé en 1904, est le premier parc national canadien créé à l'est des Rocheuses. Le parc se trouve dans une région connue aux quatre coins du monde sous le nom de région des Mille-Îles. Issue de la dernière période glaciaire, cette région est un passage terrestre qui permet aux plantes et aux animaux de traverser le Saint-Laurent, et elle possède une riche biodiversité.

La région est une jonction naturelle entre d'importantes formations géologiques, et c'est aussi un des hauts lieux de l'histoire culturelle de notre pays. Les Mille-Îles sont bordées par le Bouclier canadien au nord et les Adirondacks au sud.

À l'ouest, les Grands Lacs, plus particulièrement le lac Ontario, forment un puits thermique qui contribue à tempérer le climat de la région tant en hiver qu'en été, ce qui attire des espèces de plantes et d'animaux qu'on ne trouverait probablement pas autrement dans la région. C'est pourquoi l'UNESCO a désigné la région où se trouve le parc « réserve de la biosphère ».

Le parc est composé de plusieurs propriétés riveraines et d'îles importantes sur le plan écologique entre Kingston et Brockville. Le centre d'accueil de Mallorytown Landing propose aux visiteurs une introduction au parc, un sentier de randonnée, des programmes d'interprétation, des expositions et des activités pour toute la famille. Le parc contribue à favoriser des modes de vie durables et la protection des écosystèmes de la Réserve de la biosphère de l'arche Frontenac.

À l'arrivée des Européens, les Français ont baptisé ce coin de pays « la région des Mille-Îles » et, en 1816, les Britanniques ont donné aux îles elles-mêmes des noms importants de la marine britannique. Les commerçants et les colons passaient par les îles pour se rendre à l'intérieur des terres.

Throughout its known history, it has continued to be identified as the Thousand Islands. Today, many people in the area already refer to the park as Thousand Islands National Park because this is how the region is known.

Visitor services are a growing and important part of the economic development of the region that encompasses this park. Visitor services are increasingly important as the economic mix of the area has changed from manufacturing over the past 15 years. Visitors from around the globe flock to the area to see the Thousand Islands. The latest statistics that are available from Statistics Canada indicate that 438 enterprises consider themselves visitor-based in my riding. They employ almost 6,000 people. Scattered throughout the riding, but concentrated in the area closest to the Thousand Islands, visitor services, by any account, are a very large employer in my riding.

Our government has been supportive of this economic change by helping to fund the Maritime Discovery Centre in Brockville, which is now called the Aquatarium, which will open this coming June.

When Parks Canada celebrated its one hundredth anniversary in 2011 and the parks were advertised nationally to promote this anniversary, there were, once again, questions raised about the name of this park. From coast to coast to coast, when you hear the name in terms of our national parks, they are generally named after the most significant feature in their region. When you hear the name St. Lawrence Islands National Parks, you do not grasp where the park is located. The St. Lawrence River, as most of you would know, is long, and the park could be anywhere on its length, from Kingston to the Gaspé.

Probably one of the most important aspects of this bill is to change the name of the park, and it all has to do with branding. Marketing associations describe a brand as a name, term, sign, symbol or design, or a combination of them, intended to identify the goods and services of one seller or group of sellers and to differentiate them from those of other sellers. Among other things, branding is about getting your target market to choose one product or destination over the competition and, hopefully, to see your product or destination as the best choice.

One of the objectives that a good brand will achieve is delivering the message clearly. “Thousand Islands” is the drawing card and the clear message for the region. It is the brand upon which the region plans its future and reviews its past.

Tout au long de son histoire, le secteur a toujours été connu sous le nom de région des Mille-Îles. Aujourd’hui, bien des gens du coin l’appellent déjà le « Parc national des Mille-Îles », car il est connu sous ce nom.

Les services touristiques du secteur sont en pleine croissance et constituent un moteur important du développement économique de la région, qui comprend le parc. De plus, ces services prennent de plus en plus de place, car l’économie de la région a pris une nouvelle tournure au cours des 15 dernières années, l’industrie manufacturière n’étant plus aussi importante. Aujourd’hui, la région des Mille-Îles accueille des visiteurs du monde entier. Les dernières statistiques produites par Statistique Canada révèlent que 438 entreprises de ma circonscription estiment que les touristes sont leur clientèle cible. Ces entreprises touristiques emploient près de 6 000 personnes. Elles sont disséminées un peu partout dans la circonscription, mais la plupart sont concentrées dans la région immédiate des Mille-Îles. Il ne fait aucun doute que cette industrie est un employeur important dans ma circonscription.

Notre gouvernement a fortement appuyé ce virage économique en participant au financement du Centre de découverte maritime de Brockville, aujourd’hui connu sous le nom d’Aquatarium.

Lorsque Parcs Canada a célébré son 100^e anniversaire, en 2011, et que les parcs ont été publicisés partout au Canada pour l’occasion, des questions ont de nouveau surgi au sujet du nom du parc. D’un océan à l’autre, les parcs sont généralement nommés en fonction de ce qui caractérise la région. Lorsque vous entendez le nom du Parc national des Îles-du-Saint-Laurent, rien ne vous indique où il est situé. Le Saint-Laurent est immense, et le parc pourrait se trouver n’importe où le long de ses rives, de Kingston à Gaspé.

L’image de marque constitue probablement l’un des aspects les plus importants de ce projet de loi qui vise à changer le nom du parc. Les agences de marketing considèrent qu’il s’agit d’un nom, d’un terme, d’un symbole ou d’un concept, ou encore d’une combinaison de ces éléments, dont le but est d’identifier les biens et les services d’un vendeur ou d’un groupe de vendeurs et de les différencier de ceux de la concurrence. L’image de marque consiste notamment à amener le marché cible à choisir votre produit ou destination parmi ceux proposés par les concurrents, dans l’espoir qu’ils en fassent un produit ou une destination de prédilection.

L’un des objectifs de l’image de marque est d’exprimer clairement un message. Les Mille-Îles constituent la grande attraction de la région, et ce nom envoie un message clair. C’est l’image de marque sur laquelle la région mise pour son avenir, et c’est à partir d’elle qu’elle reconnaît son passé.

My hometown of Gananoque is billed as the Canadian Gateway to the Thousand Islands. Brockville calls itself the City of the Thousand Islands. In Parks Canada's description of the park, we read that St. Lawrence Islands National Park is located in the heart of the Thousand Islands area.

The Federal Tourism Strategy released in 2011 has a section that specifically deals with national parks. It notes that our country has one of the greatest national parks systems in the world. The parks attract visitors, generate economic activity and bring our natural heritage closer to Canadians and visitors from other countries. They help to protect and manage ecosystems so that we can all understand, enjoy and appreciate them, while preserving them for future generations.

There is no doubt that Canada's national parks are important to this government and important to Canadians and will continue to be a valued asset in this country.

The tourism strategy has a specific goal for national parks. It states that over the next five years visitation to national parks will increase by 10 per cent, in part by increasing their attractiveness as destinations and improving the quality of visitor experiences. One of the ways we can achieve that goal is by providing the branding necessary for identification and research by the travelling public.

It is important that visitors can properly locate the parks. The tourism strategy also encourages Canadian tourism enterprises and attractions to develop what they call signature attractions. Tourism operators in the Thousand Islands are already taking advantage of this.

The brand that local tourism operators use to describe their area is simply "the Thousand Islands." It is important to understand that this is not a new brand for the area. It is one of historical and cultural significance. "Thousand Islands" is the name used by everyone in the region to differentiate themselves from any other region.

In naming national parks, national marine conservation areas and national historic sites or geographical features in a park or site, Parks Canada follows the general principles of the Geographical Names Board of Canada. There is no historical record about how and why St. Lawrence Islands National Park acquired its name. The general procedure to propose a new name or change a name states that a federal authority would generally investigate a name by consulting the residents of the area, historical documents and files and other sources. Parks Canada has completed this.

When I began working on this issue a number of years ago, I consulted with business owners, chambers of commerce and members of municipal councils throughout the region. Some were actually surprised that the park was not already named Thousand

Gananoque, ma ville natale, se targue d'être la porte d'entrée des Mille-Îles. Brockville se présente quant à elle comme la ville des Mille-Îles. Dans la description du parc donnée par Parcs Canada, on peut lire : « Le parc national des Îles-du-Saint-Laurent [est] situé au cœur de la région des Mille-Îles. »

La Stratégie fédérale en matière de tourisme présentée en 2011 comporte une section traitant précisément des parcs nationaux. D'après son texte, notre pays possède l'un des plus grands réseaux de parcs nationaux au monde. Ces parcs attirent des visiteurs, stimulent l'activité économique et mettent en valeur notre patrimoine naturel aux yeux des Canadiens et des visiteurs étrangers. Ils contribuent à la protection et à la gestion des écosystèmes en permettant à tous de les comprendre, d'en profiter et d'en reconnaître la valeur, tout en les préservant pour les générations futures.

Il est évident que les parcs nationaux du Canada sont importants pour le gouvernement et pour les Canadiens, et qu'ils demeureront un atout précieux de notre pays.

La Stratégie en matière de tourisme comporte un objectif particulier au sujet des parcs nationaux. Elle précise qu'au cours des cinq prochaines années, la fréquentation des parcs nationaux augmentera de 10 p. 100, une hausse en partie attribuable à l'attrait des destinations touristiques et à la qualité supérieure de l'expérience de séjour. L'une des mesures que nous pouvons prendre pour atteindre cet objectif consiste à utiliser une image de marque qui permet aux visiteurs étrangers de trouver le parc lorsqu'ils font des recherches.

Il est important que les visiteurs puissent bien situer les parcs. La Stratégie en matière de tourisme encourage les entreprises touristiques canadiennes à concevoir des attractions touristiques emblématiques. Les exploitants d'entreprises touristiques des Mille-Îles le font déjà.

L'image de marque qu'ils utilisent pour décrire leur région est fort simple : les Mille-Îles. Il importe de comprendre qu'il ne s'agit pas d'une nouvelle image de marque pour la région. Son importance est à la fois historique et culturelle. Les Mille-Îles, c'est le nom utilisé par tous les habitants du coin pour se distinguer des autres régions.

Pour nommer les parcs nationaux, les aires marines nationales de conservation, les lieux historiques nationaux ou les caractéristiques géographiques d'un parc ou d'un site, Parcs Canada suit les principes généraux de la Commission de toponymie du Canada. Il n'existe aucun document historique expliquant comment et pourquoi le Parc national des Îles-du-Saint-Laurent a été nommé ainsi. Les directives générales précisent que, pour proposer ou modifier un nom géographique, un organisme public doit faire une recherche sur le nom en consultant les résidents de la région, des documents historiques et d'autres sources. Parcs Canada a effectué cette démarche.

Lorsque j'ai commencé à m'intéresser au dossier, j'ai consulté des propriétaires d'entreprises et des conseillers municipaux de toute la région. Certains étaient étonnés d'apprendre que le parc ne s'appelait pas déjà le Parc national des Mille-Îles, parce que

Islands National Park, as they had been referring to it by that name for many years. There had been a recommendation, a number of years ago — it actually goes back to the 1970s — that the name be changed, but it never happened.

If you conduct an Internet search for St. Lawrence Islands, you find very little information. If you conduct a similar search for Thousand Islands, you will find a great deal of information, all tied to the region where the park is located. This is an indication that the Thousand Islands name is the one that is popularly used to describe the region and the place where the park is located.

Compounding the current name problem for the national park is the fact that the Ontario government operates an agency called Parks of the St. Lawrence. I actually used to be the chair of that agency before I was elected to the House of Commons. That agency operates properties along the entire length of the Ontario portion of the St. Lawrence River, from Kingston to the Quebec border, and it operates attractions that you will be familiar with, such as Upper Canada Village and Fort Henry, as well as parks and golf courses. I can tell you that when I chaired that agency there was often confusion over exactly what we were doing. Even when people are aware that they are searching for a national park with St. Lawrence in its name, they can often confuse it with that provincial government agency.

To sum up, future economic development for the region demands that the park be easily identified in its location on the lengthy St. Lawrence River, and that location is the Thousand Islands. Thousand Islands National Park is the natural name for this park.

I am happy to take questions. I thank the Senate for moving this bill through to second reading and to committee, and I look forward to its passage. I know the folks in my riding hope to see this happen as soon as possible.

I am open to your questions.

The Chair: Thank you very much for the good background information. We will now go to questions. I will defer to my deputy chair, Senator Mitchell.

Senator Mitchell: Thank you for that.

As you were talking about the importance of the name and branding, I took it that there was no traction for the name Gord Brown (Member of Parliament) National Park?

Mr. Brown: We consulted on that, but there was not a lot of uptake. I appreciate that you would support such a name.

Senator Mitchell: Absolutely.

You have worked hard for this name change, and you make great sense.

c'est le nom qu'ils emploient depuis de nombreuses années. Cela avait été recommandé il y a longtemps, dès les années 1970, mais le changement ne s'est pas fait.

Si on cherche sur Internet les Îles-du-Saint-Laurent, on trouve très peu d'information. Si on cherche les Mille-Îles, on trouve beaucoup de renseignements sur la région où se trouve le parc. Cela montre que « Mille-Îles » est le nom employé couramment pour désigner la région où le parc est situé.

Ce qui complique aussi le problème du nom, c'est qu'il existe un organisme du gouvernement de l'Ontario appelé « Commission des parcs du Saint-Laurent ». J'ai même géré cette commission avant de me faire élire à la Chambre des communes. Elle gère des propriétés tout le long de la partie du Saint-Laurent située en Ontario entre Kingston et le Québec, et elle exploite des attractions qui vous sont familières comme Upper Canada Village et Fort Henry, ainsi que des parcs et des terrains de golf. Je peux vous dire que, lorsque je gérais la commission, il y avait souvent confusion au sujet de ce que nous faisons. Même quand les gens savent qu'ils cherchent un parc national dont le nom comporte les mots Saint-Laurent, il peut y avoir confusion avec le nom de cet organisme du gouvernement de l'Ontario.

En résumé, l'avenir du développement économique de la région exige qu'on puisse trouver facilement l'emplacement du parc le long du grand Saint-Laurent. Et cet emplacement, ce sont les Mille-Îles. Le Parc national des Mille-Îles est le nom qui s'impose naturellement.

Je serai heureux de répondre aux questions, et je remercie le Sénat d'avoir adopté le projet de loi à l'étape de la deuxième lecture et de l'avoir renvoyé au comité. J'ai hâte que cette mesure soit adoptée. Mes électeurs souhaitent que cela se fasse au plus tôt.

J'attends vos questions.

Le président : Merci beaucoup de cette bonne information générale. Passons aux questions. Pour commencer, je donne la parole au vice-président, le sénateur Mitchell.

Le sénateur Mitchell : Merci beaucoup de votre exposé.

Quand vous avez parlé de l'importance du nom et de l'image de marque, j'ai cru comprendre qu'il n'y avait pas beaucoup d'enthousiasme pour le nom Parc national de Gord Brown, député.

M. Brown : Nous avons mené des consultations à ce sujet, mais il n'y a pas eu beaucoup d'intérêt. Je vous suis reconnaissant d'appuyer cette proposition.

Le sénateur Mitchell : Parfaitement.

Vous avez travaillé fort pour obtenir ce changement de nom, et ce que vous dites est plein de bon sens.

To give people who are watching an idea of the economic importance of the outdoor recreation and tourism economy in this country, do you have any idea of the kind of economic impact of people in that park today and what you expect it might be with increased branding?

Mr. Brown: It is the largest employer in the region. My background is in tourism. I was the chair of that agency — the St. Lawrence Parks Commission — that operates those attractions. As well, I used to be President of the Chamber of Commerce in Gananoque and the Thousand Islands. I know it is a growing business. Just in the last couple of years we have seen increased visitation there from around the world, with the new approved destination status for China. There are more and more Chinese visitors coming. There have been some cooperation and friendship agreements between the Thousand Islands Lake in China and the Thousand Islands here in Canada, which is helping to bring even more people. It really has become, as we have seen a decline in manufacturing over the last number of years, the predominant industry, and the region depends on it more than it ever has.

Senator Mitchell: Great.

I guess it is 1,864 islands, actually. We just googled it. You are rounding down. It is even better than the name would suggest.

Mr. Brown: I appreciate that comment, senator. The fact is that many of those islands are actually in the United States, but we do have the most islands of the thousand in Canada, and most of those islands are, in fact, in my riding.

Senator Massicotte: I should explain that I usually sit on the other side, but I thought the bill was so heavy that they would need some help this morning.

It makes a lot of sense. I understand it. However, just to make sure we get all the information on the table, what is the objection of the one person who objects, and why is that not appropriate?

Mr. Brown: Thank you for that question. There was only one vote in opposition at third reading in the House of Commons. In the second reading vote, the New Democrats opposed it, but only because they were looking for more information. The information was: How much will this cost?

First, we are really only changing the words “St. Lawrence” to “Thousand,” but Parks Canada has indicated that there would be about a \$100,000 cost over a 10-year period. Most of that cost would be for sign changes, but most of the expenditure would, in fact, be ongoing maintenance to update signs and other materials, such as printed collateral, as well as work on the website. It is

Pour donner aux téléspectateurs une idée de l'importance économique des loisirs de plein air et de l'économie du tourisme au Canada, pourriez-vous nous donner une idée de l'ordre de grandeur de l'impact économique des visiteurs qui viennent maintenant dans ce parc? Quelles retombées attendez-vous d'une meilleure image de marque?

M. Brown : C'est l'employeur le plus important de la région. J'ai travaillé dans le secteur touristique. J'ai présidé cet organisme, la Commission des parcs du Saint-Laurent, qui exploite ces attractions. J'ai été également président de la Chambre de commerce de Gananoque et des Mille-Îles. Je sais que c'est un secteur en croissance. Ces deux dernières années, le nombre de visiteurs venus des quatre coins du monde a augmenté, grâce au statut de destination approuvée par la Chine. Nous accueillons de plus en plus de visiteurs chinois. Il y a eu des accords de coopération et d'amitié entre le lac des Mille-Îles en Chine et la région des Mille-Îles au Canada, ce qui aide à attirer encore plus de visiteurs. Comme le secteur manufacturier décline depuis quelques années, le tourisme est devenu le secteur prédominant, et la région en dépend plus que jamais.

Le sénateur Mitchell : Très bien.

Je crois qu'il y a en fait 1 864 îles. Nous venons de le trouver sur Google. Vous arrondissez à la baisse, car il y en a encore plus que le nom ne le laisse croire.

M. Brown : Merci de cette information, sénateur. Le fait est qu'un grand nombre de ces îles se trouvent aux États-Unis, mais il demeure que la majorité d'entre elles se trouvent au Canada et que la plupart de ces îles sont dans ma circonscription.

Le sénateur Massicotte : Je dois expliquer que je siège d'habitude de l'autre côté de la table, mais il m'a semblé que le projet de loi était tellement lourd que les sénateurs auraient besoin d'aide, ce matin.

Le projet de loi est plein de bon sens. Je le comprends. Mais je voudrais m'assurer que nous avons toute l'information : quelle est l'objection de l'unique personne qui s'oppose à l'idée? Pourquoi cette objection ne tient-elle pas?

M. Brown : Merci de cette question. À la Chambre des communes, une seule personne s'est opposée au projet de loi à l'étape de la troisième lecture. Lors du vote de deuxième lecture, les néo-démocrates se sont opposés, mais uniquement parce qu'ils voulaient avoir davantage d'information. Ils voulaient savoir combien cette mesure coûterait.

Disons d'abord que nous nous limitons à remplacer les mots « Saint-Laurent » par « Mille », mais Parcs Canada a fait savoir que les coûts s'élèveraient à environ 100 000 \$ sur 10 ans. C'est le remplacement des panneaux indicateurs qui représentera la majeure partie des coûts, mais presque toutes ces dépenses auraient dû se faire de toute façon à cause de l'entretien courant,

things that would be ongoing expenditures, in any event. They have indicated that the cost is very minimal.

Senator Massicotte: No one in the area objects? There is not one person who has said they do not agree?

Mr. Brown: No one in the region ever said it was not a good idea. As I said in my opening comments, people actually thought that was the name. The only way to change the name is through the National Parks Act. I was actually surprised when we started on this journey a number of years ago that we had to go to the length of actually introducing legislation to change the name.

Senator Massicotte: When they initially chose the St. Lawrence name, when you go through the history, is there nothing symbolic about that name, other than that it is the name of the seaway? Is there nothing historically significant?

Mr. Brown: No. We could not find anything that indicated why they called it that at that time. As I said before, it was the first national park east of the Rockies. Even before the park was originally designated, there was a real call for the protection of islands for public use. These islands are privately owned, and the islands that are part of the park are, of course, open to the public.

Senator Patterson: I would like to thank Mr. Brown for an excellent presentation and for acknowledging that Canada has three coasts, including the Arctic coast, which is actually the longest coast.

I think this bill has no controversy attached to it and I fully support it.

Could you elaborate a little bit on your comments about the area having rich natural and cultural diversity, please?

Mr. Brown: As I said before, Lake Ontario very much acts as a heat sink. That means it moderates the climate in that area. I live in Gananoque, which is right in the centre of the Thousand Islands, and it is an hour and a half drive here to Ottawa. The temperature in the summer is very much cooler, and it is warmer in the winter. On a frigid day here in Ottawa, it might be as much as 10 degrees warmer just an hour and a half south of here.

That means there are different flora and fauna. It is a very ecologically diverse region, which is why it has this designation. Many species are unique to that region; there is a unique and biodiverse culture. That means there are lots of different flora and fauna, and that is why so many people have worked to bring about this Biosphere Reserve designation. There are so many people who are working on the environmental protection of these lands. There have been some conservation easements of many of these properties to ensure protection of these lands. The

pour moderniser les panneaux et d'autres éléments, pour revoir les imprimés accessoires et travailler au site web. De toute façon, il y aurait eu des dépenses courantes du même ordre. Parcs Canada est d'avis que les coûts sont minimes.

Le sénateur Massicotte : Dans la région, personne n'a d'objection? Personne n'a exprimé son désaccord?

M. Brown : Dans la région, personne n'a dit que ce n'était pas une bonne idée. Comme je l'ai dit au début, les gens croyaient que le nom proposé était déjà le vrai nom. La seule façon de changer le nom est de modifier la Loi sur les parcs nationaux. Lorsque nous avons entrepris cette démarche, il y a un certain nombre d'années, j'ai été étonné qu'il faille aller jusqu'à modifier une loi pour adopter un nouveau nom.

Le sénateur Massicotte : Lorsque, au départ, on a choisi de parler des îles du Saint-Laurent, est-ce que, si on remonte dans l'histoire, il n'y avait pas quelque chose de symbolique dans ce nom, en dehors du fait que c'est celui de la voie maritime? N'y a-t-il pas quelque chose qui revêt une certaine importance historique?

M. Brown : Non. Nous n'avons pu trouver aucune explication au choix qui a été fait à l'époque. Comme je l'ai déjà dit, il s'agit du premier parc national situé à l'est des Rocheuses. Même avant que le parc ne soit désigné officiellement, il existait un vrai mouvement en faveur de la protection des îles pour un usage public. Ces îles appartiennent à des particuliers, mais celles qui font partie du parc sont ouvertes au public, bien entendu.

Le sénateur Patterson : Je remercie M. Brown de son excellent exposé, et je le remercie également d'avoir reconnu que le Canada a trois côtes, dont celle de l'Arctique, qui est en fait la plus longue.

Le projet de loi ne semble pas porter à controverse, et je l'appuie sans réserve.

Auriez-vous l'obligeance d'expliquer un peu plus longuement ce que vous avez dit de la diversité naturelle et culturelle de la région?

M. Brown : Comme je l'ai déjà dit, le lac Ontario agit tout à fait comme un puits thermique. Cela veut dire qu'il tempère le climat de la région. J'habite à Gananoque, qui est au beau milieu des Mille-Îles, à une heure et demie de route d'Ottawa. En été la température y est beaucoup plus fraîche, et elle est plus chaude en hiver. Lorsqu'il fait très froid à Ottawa, il se peut que la température soit plus élevée de 10 degrés là-bas, à une heure et demie au sud.

Cela veut dire qu'on y trouve une flore et une faune différentes. C'est une région dont l'écologie est très variée, ce qui lui a valu sa désignation. Bien des espèces sont propres à cette région; il y existe une culture unique caractérisée par la biodiversité. Il y a donc beaucoup d'espèces animales et végétales différentes, et c'est pourquoi tellement de gens se sont efforcés de faire désigner la région comme une réserve de la biosphère. Une foule de gens s'emploient à protéger l'environnement de ces terres. Des servitudes de conservation ont été imposées à un grand nombre

Frontenac Arch Biosphere Reserve is working very much to develop environmental tourism along with that, in a sustainable way.

That sort of explains, I think, very much how that is such an important part of the community in that region.

Senator Seidman: Mr. Brown, you can count me as someone who always thought it was called the Thousand Islands. As a Montrealer, it is about an hour and a half drive to the area, and I have often driven along the Thousand Islands Parkway. The name is so very much entrenched.

I wanted to ask you one thing. I know it is a gateway to the U.S. as well, because there is a bridge to the U.S. there and the U.S. portion of the Thousand Islands. I presume this makes it much more coherent in the sense that it unites that name — the Canadian component of the Thousand Islands and the U.S. component of the Thousand Islands.

Mr. Brown: Yes, you are correct. There is a border crossing right in the middle of the park, the Thousand Islands Bridge, which is celebrating its seventy-fifth anniversary this coming summer.

You are absolutely right that it is an international destination. There are significant cross-border efforts to promote the region, and those efforts all surround the Thousand Islands name. You are absolutely correct, and I do have the privilege of living on that Thousand Islands Parkway.

Senator Seidman: You are very fortunate, and thank you for the bill.

Senator Wallace: Mr. Brown, as you were saying, this will enhance the ability to market the park and brand it for what it is and what its people know that area to be. When you said that, and you spoke of Canada's Federal Tourism Strategy for national parks, it made me think: Is there a marketing plan for this park; is there a document that specifically markets this park?

As you mentioned, tourists from around the world — China and otherwise — are attracted to this region. It made me wonder if there was a strategy specific to the park with a targeted audience that you are approaching. If so, how does this bill tie into that?

Mr. Brown: First, what really started to drive this for me a couple of years ago were the ads that were running nationally, celebrating the one hundredth anniversary of our parks system. Featured prominently in that ad was a young girl running on some rocks in the Thousand Islands. It said "St. Lawrence Islands National Park," and it did not mean anything to people in terms of exactly where it was located. As I said, it could have been located anywhere from Kingston to the Gaspé.

de propriétés pour assurer la protection des terres. Les responsables de la Réserve de la biosphère de l'arche Frontenac multiplient les efforts pour développer le tourisme écologique dans cet esprit, de façon durable.

Voilà qui explique, je crois, pourquoi il s'agit là d'un élément crucial pour la collectivité de cette région.

La sénatrice Seidman : Monsieur Brown, vous pouvez me compter parmi ceux qui ont toujours cru que le parc portait le nom des Mille-Îles. J'habite à Montréal et il me suffit d'une heure et demie pour me rendre dans cette région, et j'ai souvent parcouru la promenade des Mille-Îles. Ce nom est profondément implanté dans la région.

J'ai une question à vous poser. La région est également une porte d'entrée aux États-Unis, puisqu'on y trouve un pont vers ce pays et vers la portion américaine des Mille-Îles. Je présume que la mesure à l'étude assurera une plus grande cohérence, puisqu'il y aura un seul nom pour désigner les parties canadienne et américaine des Mille-Îles.

M. Brown : Oui, vous avez raison. Il existe un passage frontalier au beau milieu du parc, le pont des Mille-Îles, dont ce sera le 75^e anniversaire l'été prochain.

Vous avez tout à fait raison de dire qu'il s'agit d'une destination internationale. Des efforts appréciables sont déployés de part et d'autre de la frontière pour promouvoir la région, et ces efforts sont centrés autour du nom Mille-Îles. Vous avez absolument raison, et j'ai le privilège d'habiter le long de la promenade des Mille-Îles.

La sénatrice Seidman : Vous avez beaucoup de chance. Merci de votre projet de loi.

Le sénateur Wallace : Monsieur Brown, comme vous l'avez dit, cette mesure renforcera la capacité de faire le marketing du parc et de lui donner une image de marque qui correspond à sa réalité, à la nature de la région telle que les habitants la connaissent. Quand vous avez fait cette observation et parlé de la Stratégie fédérale en matière de tourisme pour les parcs nationaux, je me suis demandé s'il existait un plan de marketing pour ce parc. Existe-t-il un document qui porte expressément sur le marketing de ce parc?

Comme vous l'avez dit, des touristes du monde entier, de la Chine ou d'ailleurs, sont attirés par cette région. Je me suis donc demandé s'il existait une stratégie propre au parc, avec une clientèle cible que vous courtisez. Dans l'affirmative, quel est le lien avec le projet de loi à l'étude?

M. Brown : Premièrement, ce qui m'a incité à m'occuper de la question, il y a environ deux ans, ce sont les publicités nationales qui soulignaient le 100^e anniversaire de notre réseau de parcs. Une de ces annonces présentait à l'avant-plan une jeune fille qui courait sur des rochers dans les Mille-Îles. La publicité disait : « Le Parc national des îles du Saint-Laurent. » Et cela ne disait pas la moindre chose aux gens, qui ne savaient pas où ce parc se trouvait. Comme je l'ai dit tout à l'heure, il peut se trouver n'importe où entre Kingston et Gaspé.

The purpose of this bill is to clearly identify where this park is located, which will then be used in terms of the branding and marketing the park. I know that the folks at the park are anxiously waiting for this bill to go through Parliament so that they can start enhancing their efforts. They have felt that the current name has been an impediment to their efforts to market the park itself.

However, Parks Canada has been a significant tourism partner in the Frontenac Arch Biosphere Reserve and has worked closely with the tourism organizations along the region to promote the Thousand Islands. This will be just another part of enhancing that.

Senator Wallace: Are federal monies dedicated specifically to the marketing and promotion of that park? Annually, is there a strategy developed, marketing materials and so on?

Mr. Brown: They work cooperatively with the other groups, whether it be on websites or printed materials. Also, it is all part of the national parks promotion strategy in terms of what is happening on that end.

There are significant local efforts, as well, to promote the park, in conjunction with other tourism partners.

Senator Brown: I am really quite flattered with everyone here calling me “Mr. Brown” this morning; I feel like I am much more popular than I used to be.

At any rate, you were saying we have to change “St. Lawrence Islands” to “Thousand Islands.” What will the Americans say about it? Do they have any objections at all?

Mr. Brown: We have the Thousand Islands International Tourism Council, which is a joint tourism promotion effort. That name is used on both sides of the border. It really is an international destination, and they will be delighted to enhance that.

Senator Brown: What is costing the \$100,000 to do this? Is it a lot of signs that have to be changed or do new people have to be hired?

Mr. Brown: No. A lot of the signs are these slats that they can just slide in and change the one word. That is why they do not believe the cost will be very much. Almost all of the expenditure is for ongoing maintenance and changes such as websites. There is the yearly change of the printed materials in any event. They have estimated over 10 years that it will be up to \$100,000, but that is all ongoing expenditure.

Senator Lang: I have a couple of points, if I could. I have had the opportunity of touring part of the Thousand Islands Park. I have to say, along with our colleague Senator Runciman, that if anyone has the opportunity to go for a tour, they should. There is no question that it is an absolutely wonderful part of the world.

La raison d’être du projet de loi, c’est de permettre d’indiquer clairement où le parc est situé et d’utiliser ensuite son nom dans son image de marque et son marketing. Ceux qui travaillent dans le parc attendent avec impatience que le Parlement adopte le projet de loi pour pouvoir redoubler d’efforts. Ils ont l’impression que le nom actuel a été une entrave dans le marketing du parc.

Toutefois, Parcs Canada a été un partenaire important en matière de tourisme dans la Réserve de la biosphère de l’arche Frontenac et il a entretenu une étroite collaboration avec des organisations touristiques de la région pour promouvoir les Mille-Îles. La mesure proposée ici ne sera qu’un nouvel élément qui contribuera à ces efforts.

Le sénateur Wallace : Y a-t-il des fonds fédéraux qui sont expressément consacrés au marketing et à la promotion de ce parc? Est-ce que, chaque année, on élabore une stratégie, publie des documents de marketing, et ainsi de suite?

M. Brown : Parcs Canada coopère avec les autres groupes, qu’il s’agisse d’offrir des sites web ou de publier des documents imprimés. De plus, tout cet effort s’intègre à la stratégie de promotion des parcs nationaux. C’est ce qui se passe de ce côté.

Au niveau local, il y a des efforts importants de promotion du parc, de concert avec ceux d’autres partenaires du secteur touristique.

Le sénateur Brown : Je suis très flatté. Ce matin, tout le monde m’appelle M. Brown. Je suis beaucoup plus populaire que d’habitude.

Quoi qu’il en soit, vous avez dit que l’expression « Îles-du-Saint-Laurent » sera remplacée par « Mille-Îles ». Qu’en diront les Américains? Ont-ils des objections?

M. Brown : Nous avons le Thousand Islands International Tourism Council, qui est voué à un effort commun de promotion touristique. Le même nom est utilisé des deux côtés de la frontière. Le parc est en fait une destination internationale, et les Américains seront ravis de le mettre en valeur.

Le sénateur Brown : Que comprennent les coûts de 100 000 \$? Y a-t-il beaucoup de panneaux à changer, ou faut-il engager de nouveaux effectifs?

M. Brown : Non. Dans bien des cas, les panneaux ont des lattes qu’il suffit de remplacer pour changer un seul mot. C’est pourquoi Parcs Canada estime que les coûts ne seront pas très élevés. Presque toutes les dépenses seront engagées au fil de l’entretien courant et de la modification des sites Web. De toute façon, les imprimés sont remplacés chaque année. Parcs Canada estime que les coûts pourraient atteindre 100 000 \$, mais il s’agit de dépenses courantes.

Le sénateur Lang : Un ou deux points à signaler, si je peux me permettre. J’ai eu l’occasion de visiter une partie du Parc des Mille-Îles. Je dois dire comme mon collègue le sénateur Runciman, que si l’occasion s’offre d’aller visiter ce parc, il faut la saisir. C’est un coin du monde absolument merveilleux.

I just wanted to make this observation to you, as a member of Parliament, and congratulate you on your work in getting a private member's bill through the House of Commons and well on its way through the Senate. It is not an easy task. People should realize that it takes a lot of perseverance to get a bill on the Order Paper, to get it through and to get everyone to buy in. I just want to congratulate you on your work as an MP.

Mr. Brown: Thank you, senator.

The Chair: Thank you very much for all the questions and the answers, and the presentation. They were great. Mr. Brown, I invite you to stay at the table while we move to clause-by-clause consideration of the bill, or simply "clause consideration" in this case. I do not think there is any disagreement amongst the committee. I will go right into it.

Is it agreed that the committee proceed to clause-by-clause consideration, or rather clause consideration?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall the title stand postponed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 1 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall the title carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall the bill carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Is it agreed that I report this bill to the Senate?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried.

Thank you. We have completed the process.

Mr. Brown: Thank you very much.

The Chair: We will continue with the next part of our meeting.

On November 28, 2012, our committee was authorized by the Senate to initiate a study on the safe transportation of hydrocarbons in Canada. The study will examine and compare domestic and international regulatory regimes, standards and best practices relating to the safe transportation of hydrocarbons by transmission pipelines, marine tanker vessels and railcars. The committee has held seven meetings to date on the study.

We will now welcome, by video conference from Calgary, Dave Core, CEO and Director of Federally Regulated Projects for the Canadian Association of Energy and Pipeline Landowner Associations.

Je tenais à vous le dire, à vous, député, et à vous féliciter de votre travail grâce auquel vous avez pu faire adopter un projet de loi d'initiative parlementaire aux Communes et en faire avancer l'étude au sénat. Ce n'est pas un parcours facile. On doit se rendre à l'évidence : il faut beaucoup de persévérance pour faire inscrire un projet de loi au *Feuilleton*, le présenter et le faire accepter par tout le monde. Je tiens à vous féliciter de votre travail de député.

M. Brown : Merci, sénateur.

Le président : Merci beaucoup de toutes ces questions, de ces réponses et de l'exposé. Ce fut très intéressant. Monsieur Brown, je vous invite à rester à la table pour l'étude article par article du projet de loi, ou plutôt de l'étude de l'article, dans ce cas-ci. Je ne crois pas qu'il y ait désaccord parmi les membres du comité. J'y vais tout de suite.

Est-il convenu que le comité passe à l'étude article par article, ou plutôt à l'étude de l'unique article?

Des voix : D'accord.

Le président : Le titre est-il reporté?

Des voix : D'accord.

Le président : L'article 1 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : Le titre est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : Le projet de loi est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : Puis-je faire rapport du projet de loi au Sénat?

Des voix : D'accord.

Le président : Adopté.

Merci. L'étude du projet de loi est terminée.

M. Brown : Merci beaucoup.

Le président : Passons à la partie suivante de la séance.

Le 28 novembre 2012, notre comité a autorisé le Sénat à entreprendre une étude sur la sécurité du transport en vrac des hydrocarbures au Canada. Il examinera et comparera les régimes de réglementation, les normes et les pratiques exemplaires appliquées au Canada et à l'étranger relativement au transport sécuritaire des hydrocarbures au moyen de pipelines, de navires pétroliers et de trains. Jusqu'à maintenant, le comité a consacré sept séances à cette étude.

Nous accueillons maintenant, de Calgary, Dave Core, qui témoignera par vidéoconférence. Le témoin est PDG et directeur des projets sous réglementation fédérale pour la Canadian Association of Energy and Pipeline Landowner Associations.

Thank you, Mr. Core, for appearing this morning. It is a bit earlier in Calgary. Actually, I have that time on my watch, so I know that. Please proceed with your statement. We have one hour, which will include your presentation and questions and answers.

Dave Core, CEO and Director of Federally Regulated Projects, Canadian Association of Energy and Pipeline Landowner Associations: I would like to thank you for this opportunity to present the side of the issue that is seldom heard. You usually hear the story from the environmentalists and from the pipeline companies. Mine is a much different story.

Good morning, honourable senators. It is my pleasure to be talking to you from Calgary this morning by video conference. Our national office is situated in Regina, Saskatchewan, but I am in Calgary on personal business right now.

The Canadian Association of Energy and Pipeline Landowner Associations, CAEPLA, is an association made up of regional member landowner groups from New Brunswick, Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta, British Columbia and associate members from across Canada, coast to coast.

CAEPLA's objective is to assist Canadian pipeline landowners to address more effectively the impact of energy pipeline construction and operations that affect landowner interests, including soil preservation, environmental liability, land use restrictions, safety, repair and maintenance issues, abandonment and compensation. CAEPLA is a catalyst for the organization of pipeline landowner associations by providing organizational advice, advocacy and negotiation experience and services. It is also CAEPLA's intention to address landowner concerns with respect to present pipeline regulation in Canada with appropriate government and regulatory authorities.

I would like to open with a couple of quotes, food for thought, that might help contextualize the thoughts I am about to share with you.

The famous poet and playwright, George Bernard Shaw said:

The reasonable man adapts himself to the world; the unreasonable one persists in trying to adapt the world to himself. Therefore, all progress depends on the unreasonable man.

Albert Einstein said:

No problem can be solved from the same level of consciousness that created it.

Merci, monsieur Core, de comparaître ce matin. Il est un peu plus tôt à Calgary. J'ai même l'heure de Calgary à ma montre. Je vous invite à présenter votre exposé. Nous avons une heure pour votre exposé et pour les questions et réponses.

Dave Core, PDG et directeur des projets sous réglementation fédérale, Canadian Association of Energy and Pipeline Landowner Associations : Je tiens à vous remercier de cette occasion de présenter un point de vue sur l'enjeu qui est rarement entendu. Vous entendez d'habitude la version des environmentalistes et des sociétés pipelinières. Ce que j'ai à dire est fort différent.

Bonjour, honorables sénateurs. C'est un plaisir de vous parler par vidéoconférence depuis Calgary. Notre bureau national est situé à Regina, en Saskatchewan, mais je me trouve maintenant à Calgary pour des affaires personnelles.

La Canadian Association of Energy and Pipeline Landowner Associations, la CAEPLA, est une association composée de groupes régionaux de propriétaires membres au Nouveau-Brunswick, en Ontario, au Manitoba, en Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta, en Colombie-Britannique et de membres associés d'un peu partout au Canada, d'un océan à l'autre.

La CAEPLA a pour objectif d'aider les propriétaires fonciers canadiens dont les terres sont traversées par un pipeline à s'attaquer plus efficacement au problème de l'impact de la construction et de l'exploitation des pipelines de transport de produits énergétiques qui ont une incidence sur les intérêts des propriétaires fonciers, notamment la préservation des sols, la responsabilité environnementale, les restrictions sur l'utilisation des sols, la sécurité, les questions de réparation et d'entretien, la cessation de l'exploitation et l'indemnisation. La CAEPLA est un élément catalyseur pour l'organisation des associations de propriétaires fonciers, auxquelles elle fournit des conseils en matière d'organisation ainsi qu'une certaine expérience et des services en matière de défense des intérêts et de négociation. La CAEPLA a également l'intention d'aborder avec les autorités gouvernementales et réglementaires compétentes la question des préoccupations des propriétaires fonciers au sujet de la réglementation actuelle des pipelines au Canada.

Je pourrais commencer mon intervention par deux citations. Elles donnent matière à réflexion et peuvent aider à situer dans leur contexte les réflexions dont je m'apprête à vous faire part.

Le célèbre poète et dramaturge George Bernard Shaw a dit :

L'homme raisonnable s'adapte au monde; l'homme déraisonnable s'obstine à essayer d'adapter le monde à lui-même. Tout le progrès dépend donc de l'homme déraisonnable.

Albert Einstein, pour sa part, a dit ceci :

Aucun problème ne peut être résolu sans changer le niveau de conscience qui l'a engendré.

Both sentiments are, I believe, applicable to the issue we are addressing this morning.

CAEPLA is a pro-development association. We support development that is responsible, sustainable and respects the stewardship responsibilities of landowners to protect land and water for future generations. To date, our mandate has not been to oppose energy or pipeline projects. However, if the industry and regulators continue to disrespect our property rights and stewardship responsibilities, that will certainly change.

Landowners are the most interested party when it comes to safety, yet the system prevents us from insisting on ironclad business contracts that include oversight and the discipline of insurance.

CAEPLA has provided assistance to many landowner associations in negotiating pipeline agreements across Canada. Much of our time right now is spent on pipelines and power corridor projects in the West. We continue to attempt to get ironclad business contracts, but regulators and their legislation do nothing but get in the way and protect energy companies from the free market and free market oversight.

I have provided you ahead of time with a few documents that will help you to understand the perspective of the landowners CAEPLA represents. I have provided you our position papers in the NEB's Land Matters Consultation Initiative on Company Interactions with Landowners, which includes the discussion paper of pipeline crossing issues and landowner positions on abandonment of pipelines and the collecting of funds for the same. I also include a 2009 letter from CEPA on the subject of damage prevention and pipeline crossings to the NEB with the Saskatchewan landowner Stephanie's candid views attached at the beginning. I have also provided the CAEPLA final argument in the recent NEB Enbridge Line 9 reversal hearing. I think this document provides some general history of CAEPLA, where we started and where we are today. Lastly, I attach a recent letter sent to the NEB by landowners and landowner associations concerning pipeline crossing issues.

My goal this morning is to bring perspective to the issues of landowners when confronted by pipeline companies, that is, the issues when private property owners like yourselves come up against government supported and subsidized corporations that are allowed to come packing with government regulations to take our lands, our rights and leave us with annual risks, liabilities, a duty of care that we do not want, costs and the pipeline junk, which includes the resulting safety and liability issues of historical

À mon avis, ces deux pensées s'appliquent au problème que nous abordons ce matin.

La CAEPLA est une association favorable au développement. Nous appuyons un développement responsable, durable et respectueux des responsabilités d'intendance des propriétaires, qui doivent protéger la terre et l'eau pour les générations à venir. Jusqu'à maintenant, le mandat de l'association n'a pas été de s'opposer aux projets énergétiques ni aux projets de pipeline. Toutefois, si l'industrie et les autorités réglementaires continuent de bafouer nos droits de propriété et nos responsabilités d'intendance, cela changera certainement.

En matière de sécurité, ce sont les propriétaires fonciers qui sont la partie la plus intéressée. Pourtant, le système les empêche d'insister pour obtenir des contrats en béton qui prévoient une surveillance et la discipline de l'assurance.

Le CAEPLA a aidé de nombreuses associations de propriétaires fonciers à négocier des accords sur les pipelines un peu partout au Canada. En ce moment, elle consacre une grande partie de son temps aux projets de couloirs de pipelines et de lignes de transport de l'électricité dans l'Ouest. Elle continue d'essayer d'obtenir des contrats d'affaires en béton, mais les lois ne font qu'entraver ses efforts et mettre les sociétés du secteur énergétique à l'abri des lois et de la surveillance du libre marché.

Je vous ai procuré à l'avance quelques documents qui vous aideront à comprendre le point de vue des propriétaires fonciers que la CAEPLA représente. Je vous ai remis les exposés de position que nous avons présentés dans le cadre de l'Initiative de consultation relative aux questions foncières de l'ONE, ce qui comprend le document de travail sur les questions d'empiètement par des pipelines et les positions des propriétaires fonciers au sujet de la cessation de l'exploitation des pipelines et des fonds à recueillir pour ce stade de l'exploitation. Il y a également une lettre de 2009 que la CEPA a adressée à l'ONE au sujet de la prévention des dommages et de l'empiètement par des pipelines. Elle cite, au début, les opinions franches d'une propriétaire de la Saskatchewan, Stéphanie Fradette. J'ai également fourni l'argumentaire final que la CAEPLA a présenté à la dernière audience de l'ONE sur l'inversion de la canalisation 9 d'Enbridge. Il me semble que ce document explique l'histoire générale de la CAEPLA, ses origines et sa situation actuelle. Enfin, j'ai joint une lettre que les propriétaires fonciers et leurs associations ont envoyée récemment à l'ONE au sujet des questions de croisement des pipelines.

Ce matin, j'entends situer les préoccupations des propriétaires fonciers lorsqu'ils ont affaire à des sociétés pipelinaires, c'est-à-dire les problèmes auxquels se heurtent les propriétaires privés comme nous, face à des sociétés appuyées par le gouvernement et subventionnées qui peuvent se présenter à nous, armées de règlements, pour s'emparer de nos terres, brimer nos droits, nous laissant pour des années des risques, des responsabilités et une obligation de diligence dont nous ne voulons pas, des coûts et la

contamination and pipeline collapse when the companies pack up and leave.

Before I proceed, I would like you to pretend you are sitting around your kitchen table with your family and a “land agent” has just left you with a brown envelope with a section 87 notice, a National Energy Board regulatory notice stating that a pipeline company will put a pipeline in your backyard, and the easement agreement and the compensation offer are included. Your stress has only just begun. Next come the teams of land agents, the men trained in profiling and in telling every tale they can to get the deal signed while they sit at your kitchen table drinking your coffee. He or she might even be your neighbour’s son or daughter. It is like you have stepped into a spaghetti western, with cowboys coming to your door packing not a gun but big smiles, lots of lies and government regulations that allow them to threaten you if you question them.

Pipeline company bullies — forgive me, but there is often really no other the word for it — pack regulations that allow government sponsored industries and their shareholders to “expropriate” our land, while leaving our names on the title, and allow the discriminatory transfer of pipeline company responsibilities and duty of care to private landowners and the resulting decreased land values. It is legislated theft. They keep harassing you until you give up and sign.

As can be seen in the transcripts of your previous guests’ presentations to date, pipeline companies have no real accountability to anyone, and they have not had any since 1959. CEPA, NRCan, the Canada Standards Association, the Alberta ERCB, which is the regulator from Alberta, the Saskatchewan government, and self-admitted “industry partner” Gaétan Caron, Chairman of the NEB, said nothing to you but that everything is wonderful, safe and sustainable. Well, it is not, and it is time everyone understands what is really going on.

Industry regulators, government officials and all of these participants are expert at seeming “reasonable” while promoting the privilege and protection of the pipeline industry. This industry has the wild card of a regulator willing to grant right of entry and expropriate land from a landowner rather than be forced to negotiate a business deal for the acquisition of the land. This industry is not forced to function in the free market and resists negotiating cost effective, binding contracts. It is an industry that tells its regulator what to do and say and gets legislation passed that protects it from its responsibilities and the realities of the business world. The description is “regulatory capture,” when the regulated become the regulators.

ferraille des pipelines, avec des problèmes de sécurité et de responsabilité à l’égard de la contamination et de l’effondrement des canalisations, lorsque les sociétés décident de tout abandonner et de s’en aller.

Avant de poursuivre, je vous invite à vous imaginer assis à la table de la cuisine avec votre famille, après le départ de l’« agent des terres », qui vous a laissé une enveloppe brune contenant un avis aux termes de l’article 87, avis réglementaire de l’Office national de l’énergie déclarant qu’une société va installer un pipeline derrière chez vous, l’accord de servitude et l’offre d’indemnisation. Ce n’est que le début du stress. Viennent ensuite les équipes d’agents des terres, les gens formés pour faire du profilage et raconter toutes les balivernes possibles pour vous amener à signer l’accord, et ils sont là, à la table de votre cuisine, en train de boire votre café. Ce peut même être le fils ou la fille du voisin. C’est comme si on s’égaraient dans un western spaghetti, avec des cowboys qui se présentent à la porte, armés non pas de fusils, mais de larges sourires, d’une multitude de mensonges et de règlements de l’État qui leur permettent de proférer des menaces si vous contestez leur démarche.

Les brutes des sociétés pipelinières — pardonnez-moi ce terme, mais il n’y en a vraiment pas d’autres qui conviennent — sont armés de règlements qui permettent à des industries appuyées par le gouvernement et à leurs actionnaires d’« exproprier » nos terres, tout en nous laissant le titre de propriété, et qui autorisent le transfert discriminatoire de responsabilités des sociétés pipelinières et de leur obligation de diligence à des propriétaires privés, ce qui fait diminuer la valeur des terres. C’est du vol légalisé. Ces gens-là vous harcèlent jusqu’à ce que vous cédiez et signiez.

Comme on peut le constater dans la transcription des exposés que vos témoins précédents ont présentés, les sociétés pipelinières n’ont pas vraiment de comptes à rendre à qui que ce soit, et elles n’ont pas à en rendre depuis 1959. La CEPA, NRCan, l’Association canadienne de normalisation, l’ERCB de l’Alberta, qui est l’organisme albertain de réglementation, le gouvernement de la Saskatchewan et le « partenaire » avoué de l’industrie, Gaétan Caron, président de l’ONE, se contentent de dire que tout est impeccable, sécuritaire, durable. Eh bien, ce n’est pas le cas, et il est temps que tous sachent ce qui se passe vraiment.

Les organismes de réglementation de l’industrie, les fonctionnaires de l’État et tous les autres intervenants savent parfaitement comment avoir l’air « raisonnables » tout en mettant en avant le privilège et la protection de l’industrie du transport par pipeline. L’industrie possède l’atout ultime : l’appui des organismes de réglementation disposés à lui accorder le droit d’accès et le droit d’exproprier les terres d’un propriétaire, de sorte qu’elle ne soit pas contrainte de négocier un accord d’affaires pour acquérir les terres. Cette industrie n’est pas forcée de fonctionner sur le marché libre et elle se refuse à négocier des contrats exécutoires et rentables. Elle dicte aux organismes de réglementation ce qu’ils doivent faire et dire, et elle

Mr. Cory, from NRCan, Natural Resources Canada, stated that the pipeline companies are fully responsible for cleaning up spills. If that is the case, then why are there spills and contaminated properties across Canada that have not been cleaned up? As I pointed out at the recent abandonment cost estimates hearing, there is contamination in the Enbridge and TransNorthern pipeline corridor just east of Toronto that has been there for 20 years and more has recently been uncovered as Enbridge does integrity digs to repair the polyethylene coating disaster on Line 9 in preparation for a reversal. I also have a letter I read at that hearing from a Manitoba resident complaining of an Enbridge spill on her property that had never been cleaned up. I also know of other spills where landowners have signed confidentiality agreements and cannot talk about what was left behind. The NEB regulations and oversight protect companies from having to do due diligence to landowners.

The expropriation process known as “right of entry” in the Canadian pipeline world and “eminent domain” or “condemnation” in the United States is much different than expropriation as most of us know it. Under pipeline legislation and power corridor legislation, these private or shareholder companies can take “use” of our land for their profit, while leaving us with resulting annual risks, liabilities, costs and a duty of care because our name is still on the title. Under most expropriation and government takings, the land title is also transferred, transferring all the related risks. Pipeline easement agreements leave landowners with risks and liabilities that should be addressed in an ironclad free market contract or lease that would include oversight and the discipline of insurance.

The National Energy Board emphatically states that it has nothing to do with the easement agreement. It says it is a private contractual agreement negotiated between the landowner and the pipeline company. The National Energy Board says the same about compensation. This is fully misleading and misrepresents the truth. Pipeline companies packing the NEB regulations and regulatory documents that allow them the right to take your land rights do not negotiate a free market contract that will stand up in a court of law. The NEB Act trumps any easement. There is no real negotiation. It is take it or leave it when it comes to the

fait adopter des lois qui la protègent de ses propres responsabilités et des réalités du monde des affaires. On peut dire que, lorsque celui qui est assujéti aux règlements devient celui qui les prend, il s’agit d’un « détournement de la réglementation ».

M. Cory, de RNCan, c’est-à-dire Ressources naturelles Canada, a affirmé que les sociétés pipelinières étaient pleinement responsables du nettoyage après un déversement. Dans ce cas, comment se fait-il qu’il y ait d’un bout à l’autre du Canada des déversements et des terres contaminées parce qu’il n’y a eu aucun travail de dépollution? Comme je l’ai signalé à la récente audience sur les coûts estimatifs de la cessation d’exploitation, il existe des endroits contaminés dans le couloir pipelinier d’Enbridge et TransNorthern, immédiatement à l’est de Toronto. Le problème existe depuis 20 ans, et on a découvert récemment d’autres cas de contamination, tandis qu’Enbridge fait des fouilles d’assurance de l’intégrité pour réparer la catastrophe du revêtement de polyéthylène sur la canalisation 9, en prévision de l’inversion du flux de la canalisation. J’ai également une lettre, que j’ai lue à l’audience, d’une Manitobaine qui se plaint d’un déversement d’une canalisation d’Enbridge sur sa propriété à la suite duquel il n’y a toujours pas eu de mesures de décontamination. Je suis aussi au courant d’autres déversements à propos desquels les propriétaires ont signé des accords de confidentialité et ne peuvent rien dire de ce qui a été laissé sur le terrain. La réglementation et la surveillance de l’ONE évite aux sociétés de devoir faire preuve d’une diligence raisonnable à l’égard des propriétaires fonciers.

Le processus d’expropriation appelé « droit d’accès » dans le monde canadien des pipelines, et « eminent domain » ou « condamnation » aux États-Unis, est bien différent de l’expropriation que la plupart d’entre nous connaissons. Aux termes des dispositions législatives sur les pipelines et les couloirs de transport de l’électricité, ces sociétés privées ou actionnaires peuvent s’arroger l’« utilisation » de nos terres à leur avantage tout en nous laissant les risques annuels, les responsabilités, les coûts et l’obligation de diligence, puisque nous conservons le titre de propriété. Dans la plupart des expropriations et des prises de possession par l’État, le titre de propriété est également transféré, et avec lui sont transférés tous les risques. Les accords de servitude visant des pipelines laissent aux propriétaires fonciers les risques et les responsabilités dont il serait question dans un contrat en béton sur le marché libre ou un bail qui prévoirait une surveillance et la discipline de l’assurance.

L’Office national de l’énergie nie avec insistance avoir quoi que ce soit à voir avec les accords de servitude. Il prétend que c’est un accord contractuel privé négocié entre le propriétaire et la société pipelinière. Il dit la même chose de l’indemnisation. Voilà qui est tout à fait trompeur et travestit la vérité. Les sociétés pipelinières, armées des règlements et documents réglementaires de l’ONE qui leur permettent de s’emparer des droits à l’égard des terres ne négocient pas un contrat libre qui puisse résister à un examen judiciaire. La Loi sur l’Office national de l’énergie l’emporte sur tout accord de servitude. Il n’y a pas de vraie négociation.

easement. The land agent might increase the compensation a little bit if you raise your voice, but, again, it comes down to take it or leave it. The last thing they want is an ironclad business contract.

Under free market conditions, there would be a willing buyer and a willing seller hiring legal experts to protect both sides' interests, negotiating an agreement that would be responsible and addressing safety, environment, liability and other legal issues in an annual lease agreement that also covers compensation representing a fair rental or share price. There would be a business agreement that is beneficial to each side. What happens under the National Energy Board Act is just legislated theft.

When I rent land from my neighbour for agricultural use, contract law and the courts protect me and my neighbour. I do not get to go in packing regulations, and I certainly cannot force him to take what I am offering.

The National Energy Board extends itself further into the murk of discrimination against landowners with its claim of having nothing to do with the contracts or compensation. It fails to explain further that its regulations, and any regulations that its pipeline partners talk it into, supersede any covenants in those "private, contractual easement agreements." Yes, most of the regulatory change in the past 50 years has been at the behest of the pipeline industry.

The National Energy Board and the industry have a revolving door when it comes to employees. Brenda Kenny, CEPA's president, was a longtime employee at the National Energy Board, as were a number of other Canadian Energy Pipeline Association people, past and present. At the recent abandonment cost estimate hearing, two of the regulatory people representing Enbridge had just recently worked at the NEB as regulatory officers. I think the term sometimes used for these situations is "incestuous."

Landowners are not stakeholders. Like you, honourable senators, we are property owners. We bought our property as a place to live, a lifestyle choice or an investment, to ranch our cattle, to crop farm or to run any other business zoning allowed. We did not request pipelines. We live, raise families and work on these properties, yet we have had pipelines forced into our backyards that do not respect our stewardship or legal obligations. Our name is on title and National Energy Board legislation leaves our future to the whim of pipeline companies and their regulatory partners.

Even the former Auditor General recognized landowner concerns and issues in her 1998 review of the National Energy Board. The NEB hired a consultant to advise them on how to address the Auditor General's concerns, in particular those

Lorsqu'il s'agit de la servitude, c'est à prendre ou à laisser. Si on élève un peu la voix, l'agent des terres peut bonifier un peu l'indemnisation, mais, là encore, c'est à prendre ou à laisser. Les sociétés ne veulent surtout pas de contrats d'affaires en béton.

Sur un marché libre, on aurait un acheteur qui veut acheter et un vendeur disposé à vendre, ils engageraient des juristes pour protéger les intérêts des deux parties, négocieraient un accord responsable qui tient compte de la sécurité, de l'environnement, des responsabilités et d'autres points de droit, pour parvenir à un contrat de location annuel qui porte également sur l'indemnisation et correspond à un juste loyer ou à une juste participation. Ce serait un accord bénéfique pour les deux parties. Ce que prévoit la Loi sur l'Office national de l'énergie, c'est du vol légalisé.

Lorsque je loue des terres à mon voisin pour pratiquer l'agriculture, le droit des contrats et les tribunaux nous protègent, mon voisin et moi. Je ne recours pas à une réglementation, et je ne peux certainement pas le forcer à accepter mon offre.

L'Office national de l'énergie s'enfonce encore davantage dans la discrimination contre les propriétaires fonciers en se lavant les mains des contrats et de l'indemnisation. Il n'explique pas que ses règlements et tout règlement que ses partenaires de l'industrie du transport par pipeline le persuadent de prendre l'emportent sur toutes les conventions dans ces « accords contractuels privés sur des servitudes ». Oui, la plupart des modifications de règlements des 50 dernières années ont été dictées par l'industrie.

Entre l'Office national de l'énergie et l'industrie, les employés vont et viennent. Brenda Kenny, présidente de la CEPA, a longtemps travaillé à l'Office national de l'énergie, tout comme un certain nombre d'autres personnes qui sont ou ont été au service de l'Association canadienne de pipelines d'énergie. Aux audiences récentes sur les coûts estimatifs de la cessation d'exploitation, deux des responsables de la réglementation chargés de représenter Enbridge travaillaient jusque récemment dans le même domaine à l'ONE. Je crois qu'on parle parfois en pareil cas de « relations incestueuses ».

Les propriétaires fonciers ne sont pas des protagonistes. Comme vous, sénateurs, nous sommes propriétaires de terres. Nous les avons achetées pour y vivre, soit comme mode de vie, soit comme forme d'investissement, pour élever du bétail ou cultiver la terre ou mener toute autre activité autorisée par le zonage. Nous n'avons pas réclamé les pipelines. Nous vivons sur ces terres, nous y élevons nos enfants et nous y travaillons, mais on nous impose des pipelines chez nous, sans respecter notre rôle d'intendance ni nos obligations juridiques. Nous détenons le titre de propriété, et la Loi sur l'Office national de l'énergie laisse notre avenir à la merci des caprices des sociétés pipelinaires et de leurs copains des organismes de réglementation.

Même l'ancienne vérificatrice générale a fait état des préoccupations et des problèmes des propriétaires fonciers dans son examen de l'Office national de l'énergie, en 1998. L'ONE a engagé un consultant pour le conseiller sur les moyens de donner

related to landowners and stakeholders. The Purvin & Gertz report was very critical of the way the National Energy Board addressed landowner concerns, but, rather than address them, the National Energy Board provided the usual window dressing and then appointed the author of the report to the National Energy Board itself.

Why the pipeline industry and its regulatory partners wish to make enemies of a pro-development group like us landowners — the people minding the pipelines — is anyone's guess, but it seems to be a very dangerous and ill-begotten path to treat the people industry and regulators call the "first line of defence" in such a fashion.

I will now proceed to provide you with some history of our relationship with the National Energy Board.

In 1988, section 112 of the National Energy Board Act was created, and the legislation was reworked again in 1990 since it was not properly done in 1988. A senator at that time stated that the legislation was questionable from a landowner's rights perspective. It created new restrictions to the landowner's right to farm over the pipelines and also restricted 200 more feet of our land along the pipeline; that is 100 feet on each side of the 60-foot easement. Our original easements gave us the right to farm over the pipelines and stated that the company was to compensate for any land taken for the operation of its pipelines. Those old 60-foot easements are now 260 feet wide; that is four times the width, with no compensation.

Section 112 was created to allow pipeline companies the right to leave in the ground pipelines that are too shallow, corroded, thin and that are designed with ineffective protective coatings that compromise safety. These regulations protect the companies and their shareholders from the cost of upgrading its infrastructure and addressing those safety concerns. It is easier to restrict the activity of farmers over the pipelines than to repair them. Imagine restricting traffic forever rather than upgrading a deteriorating overpass.

For 20 years we have been asking that the regulations be changed to have pipelines buried six feet deep and for them to provide thicker pipes in rural areas because we farm over the pipelines and are concerned with our safety and the safety of the pipelines. The CSA standards require only 24 inches of cover and thicker pipes in highly-populated areas. We have pictures on our website of pipelines with only 1 foot of cover. They should be dug up, replaced and buried deeper.

suite aux préoccupations de la vérificatrice générale, notamment celles qui concernent les propriétaires fonciers et les protagonistes. Le rapport de Purvin & Gertz était très critique de la façon dont l'Office national de l'énergie traitait les préoccupations des propriétaires fonciers, mais au lieu de s'attaquer au problème, l'Office a jeté de la poudre aux yeux, comme d'habitude, et il a donné à l'auteur du rapport un poste à l'Office même.

Pourquoi l'industrie et ses partenaires veulent-ils s'attirer l'inimitié d'un groupe favorable au développement comme celui de propriétaires fonciers, eux qui s'occupent des pipelines? On se perd en conjectures. Cependant, il semble très dangereux et mal inspiré de traiter ainsi ceux que les gens de l'industrie et des organismes de réglementation appellent « la première ligne de défense ».

Je vais maintenant vous relater l'histoire de nos relations avec l'Office national de l'énergie.

En 1988, on a adopté l'article 112 de la Loi sur l'Office national de l'énergie, et cette mesure a été remaniée en 1990 parce que le travail n'avait pas été fait correctement en 1988. À l'époque, un sénateur a affirmé que cette mesure était contestable du point de vue des droits des propriétaires fonciers. Elle imposait de nouvelles restrictions au droit du propriétaire de cultiver la terre au-dessus des pipelines et élargissait de 200 pieds la zone des restrictions le long du pipeline, c'est-à-dire 100 pieds de chaque côté de la servitude de 60 pieds. Nos accords initiaux sur les servitudes nous donnaient le droit de cultiver la terre au-dessus des pipelines et disaient que la société devait accorder une indemnisation pour toute parcelle prise par l'exploitation de ses canalisations. Ces servitudes de 60 pieds ont maintenant une largeur de 260 pieds, c'est-à-dire quatre fois plus, sans aucune indemnisation.

L'article 112 a été adopté pour donner aux sociétés le droit de laisser dans le sol les canalisations trop peu profondément enfouies, corrodées, minces et conçues avec des couches protectrices inefficaces qui compromettent la sécurité. Cette réglementation permet aux sociétés et à leurs actionnaires d'éviter les coûts de la modernisation de leur infrastructure et de négliger les préoccupations en matière de sécurité. Il est plus facile de limiter l'activité des agriculteurs au-dessus des pipelines enfouis que de réparer les canalisations. Imaginez qu'on restreigne la circulation pour toujours sur un viaduc qui se dégrade au lieu de le réparer.

Depuis 20 ans, nous demandons une modification de la réglementation pour que les pipelines soient enfouis à six pieds de profondeur et que la paroi des canalisations soit plus épaisse dans les zones rurales parce que nous cultivons le sol au-dessus des pipelines et que nous craignons pour notre sécurité et celle des pipelines. Les normes de la CSA exigent qu'ils soient recouverts de seulement 24 pouces de terre, et les canalisations à la paroi plus épaisse sont limitées aux zones densément peuplées. Nous avons sur notre site web des photos de pipelines qui ne sont recouverts que d'un pied de terre. Il faudrait les déterrer, les remplacer et les enfouir plus profondément.

CSA standards are set by the industry itself; there are no landowner groups involved. National Energy Board regulations state in many instances “to CSA standards,” but the CSA document is not readily available to landowners or the public. It costs about \$750 to purchase.

Interestingly, farmers can no longer have buried fuel tanks; they must be above ground and must be either double hulled or surrounded by a berm — no buried tanks. Why the double standards; why are pipelines that are under high pressure not double walled? Why the double standards? Because they can.

Train cars are now constructed double hulled and can be heated to ship bitumen directly. It takes two pipelines to ship dilbit, the diluted bitumen. In other words, it takes one pipeline to ship condensates to where the oil source is and then another pipeline to take the diluted bitumen back out. In other words, the Northern Gateway pipeline is two pipelines, not one.

In the omnibus bill, Bill C-38, in June 2012, National Energy Board regulations were changed to put monetary and criminal penalties on farmers if they do not ask permission to cross pipelines. For a summary conviction, it is a fine of up to \$100,000 and/or imprisonment for up to one year. On conviction or indictment, it is a fine of up to \$1 million and/or imprisonment for up to five years. It is too bad the presidents of the pipeline companies do not suffer the same consequences for polluting miles of private property. Instead, they get multimillion-dollar pensions.

The pipelines want prescriptive regulations for landowners and stakeholders and only National Energy Board goal-oriented regulations for themselves. Interestingly, National Energy Board goal-oriented regulations include guidance notes rather than prescriptive regulations. The guidance notes cannot be used as standards or evidence in the National Energy Board quasi-judicial hearings since they are only guides, as CAEPLA found out in a recent jurisdictional hearing.

Let me read a landowner’s perspective on goal-oriented regulations. This is an email that was sent to me:

Hi Dave,

The letter from CEPA to the board is most disturbing. They are so candid in their request to find ways to penalize third parties And, in the same letter, looking for confirmation that audits will NOT be conducted to ensure compliance with guidance notes or NEB regulations. That they, very blatantly, want prescriptive regulation with “effective enforcement and consequence” for 3rd parties

Les normes de la CSA sont établies par l’industrie même, sans la participation de groupes de propriétaires fonciers. La réglementation de l’Office national de l’énergie renvoie souvent aux normes de la CSA, mais il n’est pas facile pour les propriétaires ni pour le grand public de consulter le document de la CSA, dont l’achat coûte 750 \$.

Chose curieuse, les agriculteurs ne peuvent plus avoir de réservoirs de carburant sous terre; ces réservoirs doivent être sur le sol et soit avoir une double coque, soit être entourés d’une berme. Pas de réservoirs enfouis. Pourquoi deux poids, deux mesures? Pourquoi les pipelines, qui doivent supporter de hautes pressions, n’ont-ils pas une double paroi? Pourquoi les règles ne sont pas les mêmes pour tous? Parce que l’industrie a les moyens d’imposer ses vues.

On construit maintenant les wagons avec une double coque, et il est possible de les chauffer pour expédier directement du bitume. Il faut deux canalisations pour expédier du bitume dilué. En d’autres termes, il faut un pipeline pour expédier les condensats au lieu d’origine du produit et un autre pour ramener le bitume dilué. Autrement dit, le pipeline Northern Gateway comprend deux pipelines au lieu d’un seul.

Le projet de loi omnibus C-38, en juin 2012, a modifié la réglementation de l’Office national de l’énergie pour permettre d’imposer des sanctions pécuniaires et pénales aux agriculteurs s’ils ne demandent pas la permission de traverser au-dessus des pipelines. Sur déclaration sommaire de culpabilité, il peut y avoir une amende d’un maximum de 100 000 \$ et une peine d’emprisonnement d’au plus un an. Sur condamnation après mise en accusation, l’amende peut atteindre 1 million de dollars et la peine de prison cinq ans. Il est dommage que les présidents des sociétés pipelinières ne subissent pas les mêmes conséquences lorsqu’ils polluent des terres privées sur des milles. Ils obtiennent plutôt des pensions de retraite de plusieurs millions de dollars.

Les sociétés pipelinières veulent des règlements normatifs pour les propriétaires fonciers et les protagonistes, mais pour elles-mêmes, seulement les règlements de l’Office national de l’énergie axés sur des objectifs. Fait intéressant, ces règlements de l’Office comprennent des notes indicatives au lieu d’une réglementation normative. Or, ces notes ne peuvent servir de normes ni être admises en preuve dans les audiences quasi judiciaires de l’Office, puisqu’elles sont seulement des guides, comme la CAEPLA l’a appris à des audiences récentes sur les questions de compétence.

Permettez-moi de lire l’opinion d’une propriétaire sur les règlements axés sur des objectifs. Il s’agit d’un courriel qui m’a été adressé :

Bonjour Dave,

La lettre adressée par la CEPA à l’Office est profondément troublante. Elle est tellement franche dans sa demande de moyens de pénaliser des tierces parties... Et dans la même lettre, elle demande confirmation qu’il n’y aura PAS de vérifications pour assurer le respect des notes indicatives ou des règlements de l’ONE. De façon flagrante, elle réclame une réglementation normative, assortie de

and goal oriented regulatory text for the pipeline companies is nonsense. Using that same logic In prisons, the guards would be there with clear and enforceable rules for visitors and goal oriented “suggestions” for the inmates? In hockey, the refs keep an eye on the audience while the game goes on, with the players putting themselves in the penalty box?!?!?

If I understand correctly, part of the reason that the crossing regulation sec 112 is so vague is because of discrepancy between the English and French versions. Really, nobody has figured out how to fix that?

Anyhow, before I ramble too much After reading a little more and having my short-lived experience with the NEB, it is clear that they are hopelessly captured. Maybe just hopeless. It seems that arguing with them over specifics within the act will always be time consuming and for little gain. I really feel that the NEB needs to be dissolved completely. There are just so many loopholes for them as it is right now.

As Mark Twain said: “Do not argue with an idiot. They will drag you down to their level and beat you with experience.”

The NEB has a lot of experience.:-)

Stephanie Fradette

Moving on, in 1985 there were five abandonment regulations that held the companies responsible for removal of pipelines upon abandonment. Mr. Vollman, past chair of the National Energy Board, an engineer at the time in 1985, was responsible for creating a document called “Discussion Paper on Negative Salvage Value.” It discussed the issue of abandonment, pipeline removal and the collection of funds to finance the process. A year later in 1986, the National Energy Board gave notice to the industry that it would do nothing with the issue.

In 2002, CAEPLA invited the National Energy Board to come to Sombra, Ontario, to view farming practices, and we made a presentation on the abandonment and funding issue. The chair of the board, Mr. Vollman, and an engineer at the time, Mr. Gaétan Caron, were both present. Mr. Vollman stated that the issue had been looked at but could not be resolved. He never mentioned the 1985 document that he was responsible for, which discussed the same issue.

CAEPLA accidentally came across the document in 2007. Upon research, we found that five abandonment regulations that called for the removal of pipelines at abandonment in 1985 had been changed a number of times since, and now the regulations state that abandonment can now be approved in place.

moyens efficaces d'exécution et de sanctions pour les tierces parties, et un texte réglementaire axé sur des objectifs pour les sociétés pipelinières. Cela ne tient pas debout. Si on applique la même logique... Dans les prisons, les gardiens auraient des règles claires et exécutoires pour les visiteurs et des « suggestions » à titre indicatif pour les détenus? Au hockey, les arbitres auraient les spectateurs à l'œil pendant que la partie se déroule et que les joueurs s'envoient eux-mêmes au banc des punitions?

Sauf erreur, si l'article 112 relatif au règlement sur les croisements est si vague, c'est à cause des divergences entre les textes anglais et français. Et vraiment, personne n'a trouvé le moyen de régler ce problème?

Avant que je ne me laisse trop emporter... Après avoir fait quelques lectures encore et après ma brève expérience avec l'ONE, il me semble clair que cet office a les mains désespérément liées. C'est peut-être juste une cause perdue. On dirait que discuter avec lui de détails précis de la loi demandera toujours un temps infini et que les résultats seront minimes. Je crois vraiment qu'il faut dissoudre l'ONE. On y trouve déjà tellement de lacunes.

Comme le disait Mark Twain : « N'argumentez jamais avec les idiots, ils vous abaisseront à leur niveau, et ils vous battront avec toute leur expérience. »

L'ONE a beaucoup d'expérience. :-)

Stéphanie Fradette

Plus tard, en 1985, il y a eu cinq règlements sur la cessation d'exploitation qui tenaient les sociétés responsables de l'enlèvement des canalisations à la fin de l'exploitation. On doit à M. Vollman, ancien président de l'Office national de l'énergie, et ingénieur à l'époque, en 1985, un document intitulé *Background Paper on Negative Salvage Value*. Il y est question de la cessation de l'exploitation, de l'enlèvement des pipelines et de la recherche de fonds pour financer ces travaux. Un an plus tard, en 1986, l'Office national de l'énergie informait l'industrie qu'elle ne ferait rien dans ce dossier.

En 2002, la CAEPLA a invité l'Office national de l'énergie à venir à Sombra, en Ontario, pour observer les pratiques de culture. Nous lui avons présenté notre point de vue sur le problème de la cessation d'exploitation et du financement. Le président de l'office, M. Vollman, et Gaétan Caron, ingénieur à l'époque, étaient tous les deux présents. M. Vollman a affirmé que la question avait été étudiée, mais qu'aucune solution n'avait été trouvée. Il n'a jamais soufflé mot du document de 1985 dont il était l'auteur et qui portait sur la même question.

La CAEPLA a trouvé ce document par hasard en 2007. Nous avons fait des recherches et constaté que cinq règlements, en 1985, sur la cessation d'exploitation prévoyaient l'enlèvement des pipelines à la fin de leur exploitation avaient été modifiés un certain nombre de fois depuis et que, maintenant, la cessation d'exploitation peut être approuvée.

In the meantime, two abandonment hearings and hundreds of thousands of dollars of landowners' money later, the National Energy Board has ignored its judicial burden of proof at hearings and decided to collect money — 50 years late — for only 20 per cent removal of pipelines. It has ignored the legal evidence provided by landowners that clearly shows pipelines must be fully removed to protect landowners from liability. At one point, the board even changed its 2008 judicial decision that protected landowners, which was 20 per cent removal of the pipelines with 80 per cent maintained into perpetuity until removal. They changed it to a scheme of just 20 per cent removal at the behest, again, of CEPA, without a hearing.

Interestingly, pipeline companies just applied to the board again to only remove 1 per cent of the pipelines. The board did stick with its other final decision from the technical conference.

In 2008, TransCanada PipeLines applied to the NEB to have jurisdiction of the NOVA Gas Transmission pipeline system in Alberta transferred to federal jurisdiction, the National Energy Board. The National Energy Board got to decide if it would take over 25,000 kilometres more pipeline and a tremendous increase to its bureaucratic mandate and authority. Such a jurisdictional change took away many long-standing rights that landowners had under Alberta law.

The NEB and NOVA Gas Transmission — TransCanada PipeLines — pretended the transfer would make no difference. CAEPLA and the Alberta Pipeline Landowner Association provided the proof at great financial cost, showing the imposition of the change on Alberta landowners. The Alberta government did nothing for its landowners, and the Energy Resources Conservation Board, their regulator, never once stood up for Alberta landowners.

In the presentation recently made to you by the Alberta regulator, the ERCB, they stated that Alberta pipeline companies are always responsible for abandoned pipelines until they are removed. That is now not the case for these landowners under the National Energy Board Act, and the ERCB did nothing.

Recently, in the very high-profile Jessica Ernst fracking trial, the lawyers for the ERCB argued that it owed no duty of care for landowners or groundwater. We understand now why they did nothing at the jurisdictional hearing for landowners.

Entre-temps, il y a eu deux audiences sur la cessation d'exploitation, et les propriétaires fonciers ont dépensé des centaines de milliers de dollars, mais l'Office national de l'énergie n'a pas tenu compte de la charge de la preuve qui lui incombe aux audiences et elle a décidé de recueillir des fonds, avec 50 ans de retard, pour enlever seulement 20 p. 100 des pipelines. Elle a fermé les yeux sur les preuves juridiques avancées par les propriétaires fonciers, preuves qui établissent clairement qu'il faut retirer intégralement les canalisations pour éviter toute responsabilité aux propriétaires fonciers. À un moment donné, l'office a même modifié sa décision judiciaire de 2008, qui prévoyait l'enlèvement de 20 p. 100 des pipelines, 80 p. 100 restant en place à perpétuité, jusqu'à leur enlèvement. Elle a modifié sa décision, à la demande de la CEPA, encore une fois, sans audience aucune, pour instaurer un système prévoyant l'enlèvement de seulement 20 p. 100 des canalisations.

Chose curieuse, les sociétés pipelinières viennent d'adresser une nouvelle demande à l'office, souhaitant ne retirer que 1 p. 100 des pipelines. L'office s'en est tenu à la décision finale découlant de la conférence technique.

En 2008, TransCanada PipeLines a demandé à l'ONE de faire transférer sous compétence fédérale, c'est-à-dire celle de l'ONE, le réseau de pipelines de NOVA Gas Transmission en Alberta. L'office a ainsi eu la possibilité de décider si elle se chargerait de 25 000 kilomètres de plus de canalisations, ce qui suppose un énorme renforcement de son mandat bureaucratique et de son pouvoir. Ce réaménagement des compétences a privé les propriétaires fonciers d'un grand nombre de droits qu'ils possédaient aux termes de la loi albertaine.

L'ONE et NOVA Gas Transmission — TransCanada PipeLines — ont prétendu que le transfert ne changerait rien. La CAEPLA et l'Alberta Pipeline Landowner Association ont fourni la preuve, à grand frais, du changement imposé aux propriétaires fonciers albertains. Le gouvernement albertain n'a rien fait pour ses propriétaires fonciers, et l'Energy Resources Conservation Board, leur organisme de réglementation, ne s'est jamais porté à leur défense.

Dans l'exposé qu'ils vous ont présenté récemment, les représentants de l'organisme albertain de réglementation, l'ERCB, ont affirmé que les sociétés albertaines pipelinières étaient toujours responsables des pipelines abandonnés jusqu'à leur enlèvement. Ce n'est plus le cas pour les propriétaires à qui s'applique maintenant la Loi sur l'Office national de l'énergie, et l'ERCB n'a pas levé le petit doigt.

Récemment, au cours du procès très remarqué de Jessica Ernst au sujet de la fracturation hydraulique, les avocats de l'ERCB ont soutenu que leur client n'avait aucune obligation de diligence envers les propriétaires fonciers ni à l'égard de la nappe phréatique. Nous comprenons maintenant pourquoi l'organisme n'a rien fait pour les propriétaires lors de l'audience sur le transfert de compétence.

By contrast, in Ontario, shortly after the NOVA jurisdictional shift, the Ontario Energy Board stated that the National Energy Board would have to recognize the rights of Ontario pipeline landowners when it attempted to take over jurisdiction of a pipeline in that province.

Landowners have had to spend hundreds of thousands of after-tax dollars to defend their property. When CAEPLA was invited to participate in the National Energy Board Land Matters Consultation Initiative Process, we were told it would not cost landowners to take part. After CAEPLA provided professional expert evidence to support our positions, the NEB backed out and would not pay. CAEPLA sends a monthly invoice and statement for our costly involvement in the LMCI process and hearings. The NEB refuses to pay the invoice even though the NEB told us our participation and evidence in that process was not to cost us anything. The NEB's fundamental principle when it came to abandonment is that "landowners should bear no cost for abandonment."

Fifty years ago, the Canadian public and landowners were convinced by smooth-talking politicians, bureaucrats and pipeline companies that it was in the public interest to move energy from the Canadian western producers to the Canadian eastern market. Politicians had survived a few years of bedlam in the House of Commons with a government falling as a result. They no longer wanted the accountability, responsibility or the risks to their future that the debate of pipelines caused. The House of Commons quickly decided to unload their accountability on the subject and created the National Energy Board. They created a buffer so that they could again convince the public that they were being looked after by an independent regulator.

The pipeline and power corridor issues are no longer about providing energy to Canadians or providing electricity to rural Canada. It is all about exporting natural resources and electricity for private company and shareholder profit. Expropriation or right of entry is no longer warranted, if it ever was, for private for-profit companies.

I always understood that good pipeline engineering meant pipelines should be built as straight and as short as possible, thus the justification for expropriation.

I have been made aware by both industry and pipeline companies that good engineering practices have changed, and these standards are no longer the case. In the recent Vantage pipeline project National Energy Board application, the company applied for the longest of three proposed routes and a pipeline with many 90-degree bends in it to avoid landowners that did not want the pipeline — so they said. This was also done, though, to

En Ontario, en revanche, peu après le transfert de compétence dans le cas de NOVA, la Commission de l'énergie de l'Ontario a déclaré que l'Office national de l'énergie devrait reconnaître les droits des propriétaires fonciers ontariens, lorsque cet office a tenté d'acquiescer la compétence à l'égard d'un pipeline dans cette province.

Les propriétaires ont dû dépenser des centaines de milliers de dollars, de l'argent après impôt, pour défendre leurs terres. Lorsque la CAEPLA a été invitée à participer au processus de l'Initiative de consultation relative aux questions foncières, elle s'est fait dire que cette participation ne coûterait rien aux propriétaires fonciers. Lorsque la CAEPLA a présenté le témoignage d'experts pour étayer ses positions, l'ONE s'est ravisé, et il a refusé de payer. Chaque mois, la CAEPLA envoie une facture et un état au sujet de sa coûteuse participation au processus de l'ICQF et à ses audiences. L'ONE refuse d'acquiescer la facture, même si elle nous a dit que notre participation et les témoignages ne nous coûteraient rien. Le principe fondamental de l'ONE, à propos de la cessation de l'exploitation, c'est que « les propriétaires fonciers ne devraient avoir rien à payer pour la cessation de l'exploitation ».

Il y a 50 ans, la population canadienne et les propriétaires fonciers se sont laissé convaincre par de beaux parleurs — politiques, bureaucrates et représentants des sociétés pipelinaires — qu'il était dans l'intérêt public de transporter les produits énergétiques de l'Ouest du Canada vers le marché de l'Est. Les politiques avaient survécu à quelques années de chahut à la Chambre des communes, le gouvernement finissant par tomber. Ils ne voulaient plus avoir de comptes à rendre, ils ne voulaient plus la responsabilité ni les risques pour leur carrière occasionnés par le débat sur les pipelines. La Chambre des communes a rapidement décidé de se décharger de la responsabilité de la question, et c'est ainsi qu'elle a créé l'Office national de l'énergie. Les politiques étaient ainsi protégées par un organisme tampon et pouvaient de nouveau convaincre la population qu'un organisme de réglementation indépendant veillait sur elle.

Les questions de couloirs de pipelines et de lignes de transport de l'électricité ne sont plus liées à l'approvisionnement en énergie des Canadiens ou à l'électrification du Canada rural, mais à l'exportation de ressources naturelles et à l'approvisionnement en électricité au profit d'entreprises privées et d'actionnaires. L'expropriation ou le droit d'accès ne sont plus justifiés pour des entreprises à but lucratif, pour peu qu'ils l'aient déjà été.

J'ai toujours compris qu'une bonne ingénierie des pipelines voulait que ces ouvrages soient le plus droits et courts possible, ce qui justifiait l'expropriation.

J'ai appris de l'industrie et des sociétés pipelinaires que les pratiques exemplaires en génie ont évolué, et que ces normes ne tiennent plus. Lors de la demande présentée récemment à l'Office national de l'énergie au sujet du projet pipelinier Vantage, l'entreprise avait opté pour le plus long des trois trajets proposés, avec de nombreux virages à angle droit pour éviter les propriétaires fonciers qui ne voulaient rien savoir du pipeline — à

fall within exemptions in the National Energy Board Act that allowed pipeline companies to avoid a comprehensive joint environmental assessment.

The National Energy Board approved that project. These new engineering practices that would allow a pipeline company to go around the property of landowners who do not want a pipeline on their property prove that expropriation, right of entry, eminent domain and condemnation are no longer warranted and can be justified, if they ever could. Perhaps now pipeline companies will no longer be coddled by legislated theft that compromises safety and the environment. The National Energy Board can be abandoned and the legislation repealed, and pipeline companies will have to operate and be held accountable under contract law and the judicial courts because landowners can now say no. It may be difficult at first for the industry to adjust, to learn how to function in the free market economy and be accountable for their actions and their businesses. However, we as landowners are confident it can be done.

In closing, I would like to say there is another way. I would argue that we already have a regulatory system available to rural landowners, one not constitutionally recognized, unfortunately, but one that is embodied in common law and common sense, namely, property rights. Our traditional system of property rights, a system that, when allowed to function, has proven to be the fairest and most productive way to grow a prosperous economy.

I would like to make a few points about what property rights properly imply and what property rights are not.

Property rights imply the right to choose how to dispose of your property, the fruits of your labour. This would include the right to say no, in some cases, too, because the basis of any contract, any legitimate deal, is a willing buyer and a willing seller.

The pipeline industry is an industry, a business, like any other, or should be. As such, the norms of contract law in business agreements should govern it — willing buyers and willing sellers. If one party to a proposed transaction is not willing or is subject to coercion, then there is not a legitimate contract. There is not a fair deal, not a fair trade.

What I am proposing is free trade for the energy transport and pipeline industry in Canada: free trade without intervention by government, without government intervening on behalf of the industry, via expropriation, the right of entry power landowners are subject to when dealing with pipeline companies.

ce qu'elle a dit. Ajoutons que ce choix a été fait aussi de façon à profiter des exemptions prévues dans la Loi sur l'Office national de l'énergie et à éviter aux sociétés pipelinières un examen environnemental commun complet.

L'Office national de l'énergie a approuvé le projet. Ces nouvelles pratiques du génie qui permettent à la société pipelinière de contourner les terres des propriétaires qui refusent le droit de passage prouvent que l'expropriation, le droit d'accès, l'« eminent domain » et la « condamnation » ne sont plus nécessaires et ni justifiables, pour peu qu'ils l'aient déjà été. Peut-être que maintenant, on ne va plus dorloter les sociétés pipelinières en leur permettant un vol légal qui compromet la sécurité et l'environnement. Il est possible de laisser tomber l'Office national de l'énergie et d'abroger la loi. Les sociétés pipelinières devront mener leurs activités et assumer leurs responsabilités conformément au droit contractuel et se plier à des décisions judiciaires, car les propriétaires fonciers peuvent désormais leur opposer un refus. Au départ, l'industrie aura peut-être du mal à s'adapter, à apprendre comment fonctionner dans une économie de marché libre et à assumer la responsabilité de leurs actes et de leurs entreprises. Les propriétaires fonciers croient qu'elle pourra y arriver.

Pour conclure, je voudrais dire qu'il y a une autre façon de s'y prendre. Je soutiens que nous avons déjà un régime de réglementation à la disposition des propriétaires fonciers en zone rurale, un régime qui n'est pas reconnu dans la Constitution, malheureusement, mais qui est consacré par la common law et le sens commun : les droits de propriété. Notre régime traditionnel de droits de propriété s'est avéré être le moyen le plus juste et le plus productif de faire prospérer l'économie.

Je voudrais faire valoir quelques points au sujet de ce que les droits de propriété supposent, à bon droit, et de ce qu'ils ne sont pas.

Les droits de propriété supposent le droit de choisir comment disposer de son bien, du fruit de son labeur. Cela comprend le droit de dire non, dans certains cas, car le fondement de tout contrat, de toute entente légitime, c'est la présence d'un acheteur disposé à acheter et d'un vendeur disposé à vendre.

L'industrie pipelinière est justement une industrie, une entreprise comme n'importe quelle autre. En tout cas, c'est ce qu'elle devrait être. Par conséquent, les normes du droit contractuel dans les accords d'affaires devraient la régir : des acheteurs disposés à acheter et des vendeurs disposés à vendre. Si une partie à une transaction n'est pas disposée, ou si elle est soumise à des contraintes, le contrat n'est pas légitime. Ce n'est pas un accord légitime, ce n'est pas du commerce loyal.

Ce que je propose, c'est le libre-échange dans le transport de l'énergie et l'industrie pipelinière au Canada : le libre-échange sans intervention de l'État, sans que l'État intervienne en faveur de l'industrie, sans le pouvoir d'expropriation ni le droit d'accès auxquels les propriétaires sont soumis lorsqu'ils traitent avec des sociétés pipelinières.

Right of entry is forced entry. It is not voluntary. It is not free, and it is not fair.

With the coercive power of expropriation, of forced entry behind them, pipeline companies have landowners over a barrel, an oil barrel approximately; however, it is an oil barrel that does not truly reflect the real economic costs of bringing it to market. Part of that cost is borne by farmers and ranchers and other rural landowners who are coerced into non-market transactions, non-market transactions that are effectively a transfer of wealth from one group of owners to another: from the owners of farms and ranches to the owners of shares in pipeline companies; a transfer of wealth from rural to urban Canada; a transfer from middle class and often less affluent, to the affluent.

Genuine property rights do not imply a right to hire a lawyer to attend a government hearing to receive a government decision as to the disposition of your property, property that landowners or their parents and grandparents worked for, and pay taxes on.

Real property rights imply the right to choose, the right to say no, if need be, the right to freely and voluntarily deal or not deal as you see fit, the right and responsibility to look after your property to the best of your ability, to put your property, your land, to its highest and best use for the benefit of the economy and the community you live and work in.

Government should not be in the business of facilitating the transfer of wealth from farmers, ranchers, and taxpayers to the shareholders of pipeline companies.

Rural landowners should be able to decline, to say “no, thanks” to any offer from a pipeline company; the same way we can say “no, thanks to you” to you, to other rural landowners who may wish to buy or lease our land; the same way urban residents can say no to an offer to buy or lease their property without the government or a regulator intervening with a right of entry, taking.

Government should support free trade in the energy transport sector. It should support fair trade between rural landowners and pipeline companies.

Government should move this country closer to the Canadian tradition of property rights, not farther away.

Government should allow for self-regulation, not just for pipeline companies but for rural landowners, too, when it comes to rental or real estate agreements for pipeline projects.

In closing, let me explain what this would all mean. It would mean that the goals of our society shares, namely a prosperous, growing economy and a protected and vibrant environment, can be accomplished. It would mean the removal of the moral hazard that inevitably captured regulatory regimes result in, namely, a reckless industry incapable of respecting neither the environment nor the property rights of citizens. It would mean an end to what economists call the “tragedy of the commons,” a scenario where

Le droit d'accès, c'est un accès forcé. Rien n'est volontaire. Ce n'est pas libre ni juste.

Grâce au pouvoir coercitif d'expropriation et au droit d'accès, les sociétés pipelinières ont les propriétaires fonciers à leur merci, au nom du pétrole, mais le prix du pétrole ne reflète pas les coûts économiques réels de l'acheminement vers le marché. Une partie des coûts est assumée par les agriculteurs et les éleveurs, qui sont forcés à accepter des transactions non conformes aux lois du marché, des transactions qui, en fait, sont un transfert de richesse d'un groupe de propriétaires vers un autre : des propriétaires des fermes et des élevages aux actionnaires des sociétés pipelinières; du Canada rural vers le Canada urbain; de la classe moyenne, souvent peu riche, vers les riches.

Les vrais droits de propriété ne supposent pas le droit d'engager un avocat pour assister à une audience du gouvernement et recevoir une décision sur le sort de ses terres, des terres pour lesquelles les propriétaires ou leurs parents et grands-parents ont travaillé et sur lesquelles ils paient des impôts.

Les vrais droits de propriété supposent le droit de choisir, le droit de dire non, s'il le faut, le droit de conclure ou non des contrats librement et volontairement, le droit et la responsabilité de s'occuper de ses biens, de ses terres pour en tirer le meilleur usage pour le bien de l'économie et de la collectivité où on habite et où on travaille.

Le gouvernement ne devrait pas s'occuper de faciliter le transfert de richesse des agriculteurs, des éleveurs et des contribuables vers les actionnaires des sociétés pipelinières.

Les propriétaires fonciers en zone rurale devraient pouvoir refuser, dire « non, merci » à toute offre d'une société pipelinière, de la même façon qu'ils peuvent dire « non, merci » à vous, à d'autres propriétaires ruraux qui veulent acheter ou louer des terres, de la même façon que les citoyens refusent une offre d'achat ou de location de leurs biens, sans que l'État ou un organisme de réglementation intervienne en accordant un droit d'accès.

Le gouvernement devrait appuyer le libre-échange dans le secteur du transport des produits énergétiques. Il devrait appuyer la liberté de transaction entre les propriétaires ruraux et les sociétés pipelinières.

Le gouvernement devrait rapprocher notre pays de la tradition canadienne relative aux droits de propriété, non l'en éloigner.

Le gouvernement devrait permettre l'autoréglementation non seulement pour les sociétés pipelinières, mais aussi pour les propriétaires ruraux, lorsqu'il s'agit de locations ou d'accords pour la réalisation de projets pipeliniers.

Permettez-moi d'expliquer, en guise de conclusion, ce que tout cela voudrait dire. Cela voudrait dire que les objectifs de notre société, soit une économie prospère et en croissance et un environnement protégé et vivant, peuvent être atteints. Cela voudrait dire qu'on ferait disparaître le risque moral qu'entraînent inévitablement les régimes de réglementation, soit une industrie irresponsable, incapable de respecter l'environnement et les droits de propriété des citoyens. Cela

actors — in this case, the National Energy Board and the pipeline companies, who have no real “skin in the game,” so to speak — have no real incentive to look after the resources they use.

While this is for the market to decide, it might mean that technological innovation and alternative means of transport, such as railways, could also participate in and spark economic development.

It would certainly mean that those of us who live, work and raise our families on the land would be recognized as the legitimate stewards of the land, which would enable us to enlist the services of the insurance industry to provide the discipline that landowners and the public so desperately need from pipeline projects.

It would mean that ranchers, farmers and other rural landowners are brought in from the cold to partner in a growing and prosperous economy, and to promote the public's interest in protecting the environment and, by extension, their own civil and property rights.

Thank you very much for the opportunity to make this presentation.

The Chair: Thank you, Mr. Core, for your remarks.

We have just 15 minutes left out of the hour, so I will go to my deputy chair to start questions. We must keep things tight because there are a number of questioners.

Senator Mitchell: Mr. Core, I am interested in your concern about the abandonment of pipelines and the 20 per cent/80 per cent. What is the danger in leaving a pipeline in the ground? An argument could perhaps be made that it would be better to leave it as it is and not disrupt things further.

Mr. Core: That is not an argument made by landowners but by regulators and the pipeline industry. From a landowner perspective, I supplied you with a document that contains our rebuttal on streams 3 and 4 concerning abandonment and abandonment funding. In that, we hired experts to look at the situation. Even as we know it, as professional farmers and ranchers, we understand what will happen when these pipelines are left in the ground. The pipelines can do any number of things. One, the large-diameter pipelines can collapse. If you have ever driven a combine with a load of grain behind your head in the bin, if you are driving over that pipeline and it collapses, it will kill you. That is the one thing.

voudrait dire la fin de ce que les économistes appellent la « tragédie des biens communs », situation dans laquelle les acteurs, c'est-à-dire l'Office national de l'énergie et les sociétés pipelinières, dans ce cas-ci, n'ont pas vraiment d'intérêts propres en jeu, pour ainsi dire et n'ont pas de vraies raisons de se soucier des ressources qu'ils utilisent.

La décision revient au marché, mais cela pourrait vouloir dire que l'innovation technologique et des moyens de transport de rechange, comme les chemins de fer pourraient également jouer un rôle et susciter du développement économique.

Cela voudrait certainement dire que ceux d'entre nous qui vivent, travaillent et élèvent leurs enfants sur la terre seraient reconnus comme les intendants légitimes du sol, ce qui nous permettrait de recourir aux services des assureurs pour imposer la discipline dont les propriétaires fonciers et le grand public ont désespérément besoin dans les projets pipeliniers.

Cela voudrait dire que les éleveurs, les agriculteurs et les autres propriétaires fonciers en zone rurale sont appelés à s'associer à une économie prospère et en croissance et à promouvoir l'intérêt public en protégeant l'environnement et, du même coup, leurs propres droits civils et de propriété.

Merci beaucoup de m'avoir permis de présenter cet exposé.

Le président : Merci de votre intervention, monsieur Core.

Il ne nous reste que 15 minutes sur l'heure prévue. J'invite le vice-président à commencer à poser des questions. Il faut rester bref, car il y a un certain nombre de sénateurs qui veulent poser des questions.

Le sénateur Mitchell : Monsieur Core, je suis intéressé par ce qui vous inquiète au sujet de la cessation d'exploitation des pipelines et de ces proportions de 20 et de 80 p. 100. Quel danger y a-t-il à laisser un pipeline dans le sol? On pourrait soutenir qu'il est préférable de l'y laisser, de façon à ne pas perturber davantage la zone.

M. Core : Ce n'est pas la thèse des propriétaires fonciers. C'est celle des organismes de réglementation et de l'industrie pipelinière. Quant au point de vue des propriétaires fonciers, je vous ai communiqué un document qui contient leur réfutation des volets 3 et 4 concernant la cessation d'exploitation des pipelines et le financement de cette étape. Nous avons engagé des experts pour étudier la situation. Même nous, agriculteurs et éleveurs de métier, nous comprenons ce qui va se passer si les canalisations restent dans le sol. Il y a différentes possibilités. D'abord, les conduites de fort diamètre peuvent s'effondrer. Je ne sais si vous avez déjà conduit une moissonneuse-batteuse suivie d'un chargement de grain, mais je vous dirai que si vous passez au-dessus d'un pipeline et qu'il s'effondre, vous perdrez la vie. Première chose.

Pipelines will corrode and there will be water conductivity from one landowner to the next through that pipeline, which will cause problems between the neighbours; it can move historical contamination from one neighbour to the next. That is third-party liability.

There are two other very important things. One is historical contamination. There is a picture on our website of a recent leak in northern Alberta on an Enbridge pipeline where there was a pinhole leak — a leak so small it sprays, and it can spray for a long time. They do not know it happens until it has leaked for a long time and it has come up above the pipeline and shown on the surface. Those leaks are happening all the time on pipelines across Canada. The only way you can find that historical contamination is to take the pipe out of the ground, put the soil back the way it was and ensure there is no contamination under that pipe, because it is there.

Under the National Energy Board Act, once they approve abandonment in place, the National Energy Board is no longer responsible for that pipeline. No one knows who is responsible then, so it is left to the title holder on the landowner's property.

On our balance sheet, our land is an asset. On your balance sheet as a property owner, your land is an asset. On a pipeline company's balance sheet, the pipeline is an asset. On our balance sheet, the pipeline is nothing but a liability when we go for insurance or for loans. The pipeline is a liability. When the National Energy Board no longer has responsibility for that pipeline, it becomes ours and anything that happens to it will be our responsibility.

There are safety and environmental issues. Once that pipeline becomes ours, we will have to answer to provincial safety regulations and provincial environmental regulations. It will be a travesty if those pipelines are left in the ground. There is a need for regulations stating that those pipelines will be removed, and there should be funds collected for the removal of those pipelines because they will be left for us to remove.

There are a number of documents that the NEB has even helped create that discuss this very issue. If a company goes insolvent, who will clean up the pipes? Why does the Alberta government say that they will keep companies responsible for pipelines forever and yet the NEB loses jurisdiction as soon as they approve abandonment in place?

We have spent hundreds and hundreds of thousands of dollars at two hearings in the LMCI process to get the National Energy Board to address these issues, and they ignore them. We were the only ones at that hearing on abandonment that had evidence and

Les pipelines vont rouiller, et il y aura un transfert d'eau entre les terres de différents propriétaires à cause des canalisations, ce qui peut donner lieu à des problèmes entre voisins; il est possible aussi qu'une contamination antérieure passe des terres d'un propriétaire vers celle du voisin. Il y a donc là une responsabilité envers les tiers.

Il y a deux autres choses très importantes. L'une d'elle est la contamination antérieure. Nous montrons sur notre site Web la photo d'une fuite récente sur un pipeline d'Enbridge dans le nord de l'Alberta, une fuite grosse comme une épingle, une fuite si fine que le liquide se vaporise, mais cela peut durer longtemps. L'entreprise ignore depuis quand cette fuite existe. On s'aperçoit de son existence seulement lorsqu'elle dure depuis longtemps et finit par se manifester à la surface. Il y a une foule de fuites semblables sur les pipelines un peu partout au Canada. La seule façon de repérer cette contamination, c'est de retirer la canalisation du sol, de replacer le sol comme il se trouvait avant et de s'assurer qu'il n'y a pas de contamination sous la canalisation. Elle est là.

Aux termes de la Loi sur l'Office national de l'énergie, une fois approuvée la cession de l'exploitation, l'Office national de l'énergie n'a plus aucune responsabilité à l'égard du pipeline en cause. Comme personne ne sait qui est responsable, on se rabat sur celui qui détient le titre de propriété.

Dans notre bilan, les terres sont un actif. Dans votre bilan de propriétaire foncier, vos terres sont un actif. Dans celui d'une société pipelinère, c'est le pipeline qui est un actif. Dans le nôtre, le pipeline n'est qu'un élément de passif lorsqu'on veut obtenir de l'assurance ou un prêt. Le pipeline est un élément de passif. Lorsque l'Office national de l'énergie abandonne la responsabilité d'un pipeline, celui-ci devient notre propriété, et nous devenons responsables de tout ce qui risque de se passer.

Il y a des problèmes de sécurité et d'environnement. Une fois que le pipeline nous appartient, nous devons respecter les règlements provinciaux en matière de sécurité et d'environnement. Ce sera une vraie farce, si ces pipelines restent dans le sol. Il faut prendre un règlement qui exige l'enlèvement des pipelines, et il faut recueillir des fonds pour en assurer l'enlèvement puisque, autrement, nous devons les enlever nous-mêmes.

Il existe un certain nombre de documents que l'ONE a même contribué à produire qui traitent de cette question-là même. Si une société devient insolvable, qui enlèvera les canalisations? Pourquoi le gouvernement albertain affirme-t-il qu'il tiendra toujours les sociétés responsables des pipelines, alors que l'ONE perd sa compétence dès qu'elle approuve la cessation d'exploitation?

Nous avons dépensé des centaines et des centaines de milliers de dollars pour participer à deux audiences de l'ICQF afin d'amener l'Office national de l'énergie à s'attaquer à ces problèmes, mais il n'en a tenu aucun compte. Nous étions les

the burden of proof to show that the only default position to protect landowners is the removal of pipelines upon abandonment. It will be a travesty if that is not followed through.

Senator Massicotte: I think we all understand your argument, especially the last part of your presentation. You are saying that you believe in a capitalist system and a free market. You talk about free trade. That appeals to me because I am a business person. As a previous real estate developer, you are also saying that property rights are fundamental and they should not be prejudiced and imposed upon; let the people negotiate.

I suppose you are also saying that you do not like the part about the existing legislation whereby the government or its agencies can impose decisions. You are saying they should disband this legislation and let the two parties negotiate, irrespective of the public good or public interest; is that a good summary?

Mr. Core: I would tend to agree with your last statement.

Senator Massicotte: I figured that much.

Mr. Core: It would be in the public good and the public interest to do this. I am telling you right now that the pipeline companies go to the National Energy Board, the regulator, and get regulatory change that makes pipelines unsafe. The regulatory goal-oriented —

I am sorry. Go ahead.

Senator Massicotte: Therefore, let the two parties negotiate. If they cannot come to an agreement or if the negotiations are not equal and are therefore unfair, let that dictate things. Is that accurate?

Mr. Core: I would agree that that is a solution to the problem. I doubt, though, that society will go to that extent, even though that would be the best place to hold the pipeline companies accountable. I say that because when they then come on my property, I am not left with the ongoing risks, liabilities, duty of care and costs that are being imposed upon me by a regulator.

I do not think the Canadian public wants to compromise farmers and rural people as stewards of the land to the degree that the pipeline companies are doing this.

Senator Massicotte: Look at 40 or 50 years ago. Let us say you want to go across thousands of kilometres and you have negotiated with 10,000 owners, but you have one kilometre left. On the property owner's side, he is not stupid, so maybe as opposed to \$10,000, he will ask for \$10 million. Why not? The

seuls à l'audience sur la cessation d'exploitation qui avaient des preuves, et la charge de la preuve, pour montrer que la seule position défendable, pour protéger les propriétaires fonciers, c'est l'enlèvement des canalisations à la fin de l'exploitation. Ce sera une sinistre blague si on ne va pas dans ce sens.

Le sénateur Massicotte : Je crois que nous comprenons tous votre argumentaire, surtout dans la dernière partie de votre exposé. Vous dites croire au système capitaliste et au marché libre. Vous parlez de libre-échange. Cela m'intéresse, puisque je suis un homme d'affaires. Comme ancien promoteur immobilier, je remarque que vous dites aussi que les droits de propriété sont fondamentaux, qu'ils ne doivent pas être compromis ni brimés; que les gens négocient.

Je présume que vous n'aimez pas non plus la partie de la loi actuelle qui permet au gouvernement ou à ses organismes d'imposer des décisions. Vous dites qu'il faudrait abroger cette loi et laisser les deux parties négocier, sans égard au bien public ou à l'intérêt public. Je résume bien votre pensée?

M. Core : J'ai tendance à être d'accord sur votre dernière affirmation.

Le sénateur Massicotte : C'est ce que je me disais.

M. Core : Il serait bon pour le bien public et il serait dans l'intérêt public qu'on agisse de cette façon. Je vous dis que les sociétés pipelinières s'adressent à l'Office national de l'énergie, l'organisme de réglementation, et obtiennent des modifications de la réglementation qui rendent les pipelines dangereux. L'approche réglementaire axée sur des objectifs...

Je suis désolé. Poursuivez.

Le sénateur Massicotte : Il faut donc laisser les deux parties négocier. Si elles ne parviennent pas à un accord ou si les négociations sont inégales et donc injustes, il faudrait qu'on impose une décision. Est-ce exact?

M. Core : Je suis d'accord pour dire que c'est une solution au problème. Néanmoins, je doute que la société aille jusque-là, même si c'est la meilleure façon d'amener les sociétés pipelinières à rendre des comptes. Je dis cela parce que, dans ces conditions, elles ne me laisseraient pas, lorsqu'elles viennent sur mes terres, des risques permanents, des responsabilités, une obligation de diligence qui me sont imposés par un organisme de réglementation.

Je ne crois pas que la population canadienne veuille compromettre le rôle des agriculteurs et des ruraux comme intendants de la terre au point où les sociétés pipelinières le font.

Le sénateur Massicotte : Voyez ce qui se passait il y a 40 ou 50 ans. Supposons qu'il fallait franchir des milliers de kilomètres, que l'entreprise avait négocié avec les propriétaires sur 10 000 kilomètres et qu'il restait un kilomètre. Le propriétaire restant n'est pas stupide. Au lieu de demander 10 000 \$, il demande 10

company would have to agree to it because it is tied up to all the other pieces of land. Where is the balance? How do you get there?

Mr. Core: I have thought about this long and hard. For 15 years I have been trying get landowners heard. There is a court of law, and there could be a minimal amount of legislation that says that once they have a very large percentage of landowners, they could go to a court of law to get through a property.

The point I am making, though, is that in the latest hearing I attended — the Vantage pipeline hearing — I was criticized for saying, “Is it not proper engineering practices that pipelines have to be straight and that is why there is expropriation?” They said that under today’s engineering specifications, they can bend the pipes. I have pictures of the pipes bent 90 degrees; they can go around that man’s property if they have to. They have stated they can. They stated the pigs that go down the lines can go around these bends now, too. There is also a court of law.

Let me explain. If you read some of the documents I provided to you, in 1975, two landowners went to court when Interprovincial Pipe Line was building a line in Ontario. It might have been Line 9. Interprovincial Pipe Line is the predecessor to Enbridge. They went to a court of law; arbitration at that time was before a judge in a court of law.

Interestingly, they won their case, and the judge allowed them 10 times the compensation that was offered by the company to address their soil remediation issues and what happened to their farm.

Shortly after that, the National Energy Board and the federal government changed the regulations and, rather than allow landowners to go to a court of law, created an arbitration committee, appointed by the minister, that would make the decision. They did not like the decision that was made by an impartial judge. There is the case where we can step back in time.

Senator Massicotte: Therefore, would you also recommend that the expropriation rights of cities and provinces also be limited using the argument of free enterprise and pure capitalism?

Mr. Core: Of course. I have an example of expropriation in Regina where they are building a transportation terminal outside the city. They expropriated farmland at farmland values, and a major grocery store chain got to buy that land at that price and build a transportation facility on that property. Yes, it should be limited.

millions de dollars. Pourquoi pas? L’entreprise devrait accepter à cause du lien avec toutes les autres terres. Où serait le juste équilibre? Comment y parvenir?

M. Core : J’y ai réfléchi longtemps et sérieusement. Depuis 15 ans, j’essaie de faire entendre la voix des propriétaires fonciers. Il y a les tribunaux. Et il pourrait y avoir une loi minimale disant que, une fois raliés un très fort pourcentage de propriétaires fonciers, on peut s’adresser à un tribunal pour obtenir le droit de traverser certaines terres.

Ce que j’essaie de faire ressortir, cependant, c’est que, à la dernière audience à laquelle j’ai participé, et elle portait sur le pipeline Vantage, je me suis fait critiquer parce que j’ai dit : « En génie, les pratiques exemplaires ne veulent-elles pas que les canalisations soient droites, et ce serait pourquoi il faut des expropriations? » On m’a répondu que, avec les devis techniques d’aujourd’hui, il est possible de courber les canalisations. J’ai des photos de canalisations qui font des angles de 90 degrés. Il est possible de contourner les terres d’un propriétaire récalcitrant, s’il le faut. Les sociétés pipelinières ont dit qu’elles pouvaient le faire. Elles ont dit aussi que les cochons qui suivent les canalisations peuvent aussi suivre les courbes. Il y a également les tribunaux.

Je m’explique. Si vous avez lu certains des documents que je vous ai remis, vous aurez remarqué que, en 1975, deux propriétaires fonciers se sont adressés aux tribunaux lorsque le Pipeline Interprovincial construisait une canalisation en Ontario. C’était peut-être la canalisation 9. Cette société est le prédécesseur d’Enbridge. Ces propriétaires se sont donc adressés aux tribunaux. À l’époque, c’est un juge qui assurait l’arbitrage.

Fait intéressant, les propriétaires ont eu gain de cause, puisque le juge leur a accordé une indemnisation 10 fois plus généreuse que l’offre de la société pour tenir compte des problèmes de remise en état des sols et des conséquences pour leur exploitation agricole.

Peu après, l’Office national de l’énergie et le gouvernement fédéral ont modifié la réglementation. Au lieu de permettre aux propriétaires de s’adresser aux tribunaux, ils ont mis sur pied un comité d’arbitrage nommé par le ministre. Ce comité devait prendre la décision. C’est que la décision d’un juge impartial ne leur avait pas plu. Voilà un exemple de cas où nous pourrions revenir à ce qui se faisait par le passé.

Le sénateur Massicotte : Recommanderiez-vous aussi de limiter les droits d’expropriation des villes et des provinces en vous appuyant sur la thèse de la libre entreprise et du pur capitalisme?

M. Core : Bien entendu. Voici un exemple d’expropriation à Regina. On y a construit un terminal de transport à l’extérieur de la ville. On a exproprié des terres agricoles au prix des terres agricoles, et une grande chaîne d’alimentation a pu acheter un terrain à ce même prix, et on a construit une installation de transport. Oui, il faudrait limiter ces droits.

However, the one point I want to reiterate is that when it comes to easement agreements, the problem with easements and right of entry is that the landowner's name is left on the title. Basically, it is a theft of rental.

One of the ways that we could resolve this, in a step, is to have lease agreements that are updated or renegotiated every five years and that go with the property. The way it stands right now, we have been able to negotiate. CAEPLA gets landowners along a linear project to work together to create leverage to balance the playing field. We have been able to get easement agreements that do protect us if we were able to go to a court of law. The problem is regulations can overrule it. We have been able to also increase the upfront payment.

What we need is a lease agreement that pays an annual payment that goes with the land to protect the property and protect the farmer.

Senator Lang: How many members does your organization have?

Mr. Core: I actually cannot give you a number because we have member associations from across Canada. What we are discussing are legal facts and the truth. The numbers do not matter. What I discuss here is the facts, and the facts are legal.

Senator Lang: The purpose of our committee hearings is safety and the safety of pipelines. I appreciate your concerns about the question of expropriation, but I would like to go to safety.

First, you talked about double-hulled pipeline installations versus the installation that they do now. Can you tell me if there is any place in North America where that is done?

Mr. Core: No, it is not, not at all.

I want to address the issue of safety. My whole talk was about safety. If you heard what I said, the issue right now is that pipelines are not safe, in my opinion, because they are protected by the regulatory regime that is their partners. The way for pipelines to be safe and environmentally responsible is through the free market system, the discipline of insurance and binding contracts. There are no binding contracts that keep pipelines safe today.

Senator Lang: You described the situation of a pipeline pinhole that someone experienced. In a year, how many safety breaches come to your attention as an organization? Give us an idea of how often this happens.

Mr. Core: I am not the transportation minister. I do not keep track of all of those. I think you have already been provided with most of those breaches. However, there are breaches with pinhole

Il y a toutefois un point que je tiens à rappeler à propos des accords de servitude. Le problème que posent ces accords et le droit d'accès, c'est que le propriétaire conserve le titre de propriété. Au fond, c'est une location volée.

Une solution en une seule étape consisterait à avoir des accords qui sont actualisés ou renégociés tous les cinq ans, et qui sont associés à la propriété. Dans l'état actuel des choses, nous pouvons négocier. La CAEPLA réunit les propriétaires dont les terres sont situées sur le trajet d'une canalisation projetée pour leur donner plus de poids et équilibrer les pouvoirs en présence. Nous avons pu obtenir des accords de servitude qui nous protègent, pour peu que nous puissions nous adresser aux tribunaux. Le problème, c'est que la réglementation permet de passer outre. Nous avons pu également faire augmenter le paiement initial.

Ce qu'il nous faut, c'est un accord de servitude qui assure un versement annuel pour les terres et protège les terres et l'agriculteur.

Le sénateur Lang : Combien de membres votre organisation compte-t-elle?

M. Core : Je ne peux pas vous donner de chiffre parce que nous avons des associations membres dans tout le Canada. Ce dont il est question, c'est de faits juridiques et de la vérité. Les chiffres n'importent pas. Je parle ici des faits, et les faits sont d'ordre juridique.

Le sénateur Lang : Les audiences du comité portent sur la sécurité en général et la sécurité des pipelines. Je comprends vos inquiétudes au sujet de l'expropriation, mais je voudrais parler de sécurité.

Tout d'abord, vous avez parlé de canalisations à double paroi par opposition aux installations actuelles. Pouvez-vous me dire si ce nouveau type de canalisation est utilisé quelque part en Amérique du Nord?

M. Core : Non, il n'est pas du tout utilisé.

Je veux parler de sécurité. Toute mon intervention a porté sur la sécurité. Si vous avez bien entendu ce que j'ai dit, vous savez que le problème, à l'heure actuelle, c'est que les pipelines ne sont pas sûrs, à mon avis, parce qu'ils sont protégés par le régime de réglementation appliqué par les copains des entreprises. Pour que les pipelines soient sûrs et que leur exploitation soit écologiquement responsable, il faut un système de libre marché, la discipline de l'assurance et des contrats exécutoires. Aujourd'hui, il n'existe pas de contrats exécutoires qui assurent la sécurité des pipelines.

Le sénateur Lang : Vous avez décrit le cas d'une fuite grosse comme une épingle. En une année, combien de manquements à la sécurité sont signalés à votre organisation? Donnez-nous une idée de la fréquence de ces incidents.

M. Core : Je ne suis pas ministre des Transports. Je ne tiens pas le compte de tous ces incidents. Je crois que la plupart de ces manquements vous ont déjà été signalés. Il y a toutefois des

leaks that are not reported because they are not found. I can provide you with a picture of a pinhole leak on a spill in northern Alberta last year.

Senator Lang: This is important to us as a committee. We were given an approximate average number of ruptures that occur in pipelines in a year. The severity of it varies, obviously. You would accept those as legitimate numbers that have been provided to this committee from the point of view of public disclosure with respect to pipelines across the country; is that correct?

Mr. Core: I will say that those are the reported spills and reportable spills. In many of the pinhole leaks, as I have said before, the oil just flows along under the pipeline for a long time before it comes to the surface, and those are the leaks that are unreported and are not found until they come to the surface.

The Chair: Thank you, Mr. Core. That ends our time. I appreciate your time and your notes.

(The committee continued in camera.)

(The committee resumed in public.)

The Chair: Welcome back to our public meeting. We have had discussions, so I would like to present a motion and have you agree with me. Is it agreed:

That the special study budget application (hydrocarbon transportation) for the fiscal year ending March 31, 2014, be approved (if required: that the chair and deputy chair be empowered to make revisions to the application), and that the chair be authorized to submit the application to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration.

Senator Patterson: So moved.

The Chair: So moved?

Senator Massicotte: Seconded.

The Chair: It is agreed.

(The committee adjourned.)

problèmes de microfuites qui ne sont pas signalés parce qu'ils ne sont pas repérés. Je peux vous fournir la photo d'une fuite qui a la grosseur d'une épingle, dans un cas de déversement dans le nord de l'Alberta l'an dernier.

Le sénateur Lang : C'est important pour le comité. On nous a donné un nombre moyen approximatif de ruptures qui se produisent sur les pipelines en une année. La gravité des incidents varie, bien entendu. Vous reconnaissez la justesse des chiffres communiqués au comité, du point de vue de la divulgation concernant les pipelines de tout le Canada, n'est-ce pas?

M. Core : Je dirai que ce sont là les déversements signalés et déclarables. Comme je l'ai déjà dit, lorsqu'il s'agit d'un trou d'épingle, le pétrole s'écoule longtemps avant que des signes ne soient visibles à la surface. Ce sont les fuites qui ne sont pas signalées, et elles ne sont repérées que lorsque l'écoulement devient visible à la surface.

Le président : Merci, monsieur Core. Voilà qui met fin à la période que nous avions à vous consacrer. Je vous remercie d'avoir pris le temps de témoigner, et je vous remercie de vos notes.

(La séance se poursuit à huis clos.)

(La séance publique reprend.)

Le président : Bienvenue à la suite de la séance publique. Nous avons eu des discussions. Je vais présenter une motion et vous demander si vous êtes d'accord avec moi. Il est convenu :

Que la demande de budget de l'étude spéciale (transport des hydrocarbures) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014 soit approuvée (au besoin, que le président et le vice-président soient autorisés à apporter des révisions à la demande) et que le président soit autorisé à présenter la demande au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration.

Le sénateur Patterson : Je propose la motion.

Le président : La motion est proposée?

Le sénateur Massicotte : Je l'appuie.

Le président : Adoptée.

(La séance est levée.)

WITNESSES

Tuesday, February 26, 2013

Canadian Welding Bureau:

Craig Martin, Vice President, Office of Public Safety.

Western Canadian Spill Services:

Alan McFadyen, President and Chief Operating Officer.

Thursday, February 28, 2013

Gord Brown, M.P. for Leeds—Grenville, sponsor of the bill.

Canadian Association of Energy and Pipeline Landowner Associations:

Dave Core, CEO and Director of Federally Regulated Projects
(by video conference).

TÉMOINS

Le mardi 26 février 2013

Bureau canadien de soudage :

Craig Martin, vice-président, Bureau de la sécurité publique.

Western Canadian Spill Services :

Alan McFadyen, président et directeur de l'exploitation.

Le jeudi 28 février 2013

Gord Brown, député de Leeds—Grenville, parrain du projet de loi.

Canadian Association of Energy and Pipeline Landowner Associations :

Dave Core, PDG et directeur, Projets sous réglementation fédérale
(par vidéoconférence).